

**L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT  
DU BASQUE ET EN BASQUE**

**Volet 1 de la programmation pluriannuelle**

**Orientations et mise en oeuvre**

*Octobre 2005*

## SOMMAIRE

<b>PARTIE 1.</b> ....	<b>7</b>
<b>ANALYSE DE L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT</b> .....	<b>7</b>
<b>DU BASQUE SECTEUR PAR SECTEUR</b> .....	
1. SECTEUR D'HENDAYE .....	9
2. SECTEUR DE SAINT-JEAN-DE-LUZ .....	17
3. SECTEUR DE BIARRITZ .....	31
4. SECTEUR D'ANGLET .....	41
5. SECTEUR DE BAYONNE .....	51
6. SECTEUR DE BIDACHE .....	65
7. SECTEUR D'HASPARREN .....	71
8. SECTEUR DE CAMBO .....	81
9. SECTEUR DE SAINT-PALAIS .....	91
10. SECTEUR DE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT .....	103
11. SECTEUR DE BAIGORRY .....	113
12. SECTEUR DE MAULEON .....	121
13. SECTEUR DE TARDETS .....	131
<b>PARTIE 2.</b> .....	<b>139</b>
<b>PROPOSITION DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE :</b> .....	
<b>- ORIENTATIONS ET PREVISIONS</b> .....	
<b>- PROGRAMME D'ACTIVITES DE L'OFFICE PUBLIC (FIN 2005 ET 2006)</b> .....	
1. L'ENSEIGNEMENT PUBLIC.....	141
2. L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE.....	157
3. LA FEDERATION SEASKA .....	165



## PREAMBULE

Le 26 novembre 2004, le Ministère de l'Education Nationale et le Conseil Général des PA se sont engagés par convention dans un dispositif commun de concertation permanente visant à développer et structurer l'offre d'enseignement de et en langue basque. Cette concertation concerne les politiques à engager par les partenaires dans les domaines de compétence de l'Etat, dans ceux des collectivités locales et dans les domaines de compétence partagés. Elle porte sur l'adaptation de cette offre et sur les mesures d'accompagnement et d'animation pédagogiques nécessaires. Cette démarche s'inscrit dans les principes de cohérence, de complétude et de continuité des cursus et porte sur l'enseignement du basque et en basque dans les 3 filières existantes (enseignement public, enseignement privé sous contrat d'association relevant de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique, enseignement privé sous contrat d'association relevant de la Fédération Seaska).

Les signataires ont confié à l'Office Public de la Langue Basque le soin de mettre en œuvre cette concertation.

Désignée structure opérationnelle d'appui par les deux signataires, l'Office Public est ainsi chargé :

1. de favoriser la diffusion de l'information sur l'offre d'enseignement existante ;
2. d'organiser des campagnes de sensibilisation et de promotion relatives à la langue basque ainsi que sur l'enseignement bilingue ;
3. d'organiser des enquêtes ou des sondages relatifs à l'analyse de la demande d'enseignement de et en langue basque ;
4. de concevoir et de proposer la mise en place d'une programmation pluriannuelle de l'offre d'enseignement assurant la cohérence, la complétude et la continuité des cursus tout au long de la scolarité ;
5. de proposer, sur ces bases, une carte des enseignements de et en langue basque déclinant la programmation pluriannuelle : détermination du nombre de sites d'enseignement et choix de leur implantation ;
6. de préparer l'ouverture des sites prévus dans la programmation pluriannuelle par un travail de concertation avec les collectivités locales concernées par les investissements immobiliers et mobiliers à réaliser ainsi que par des actions de sensibilisation auprès des familles et la mise en œuvre de procédures d'inscription adaptées ;
7. d'établir un cadre de concertation avec les associations oeuvrant dans le domaine de la langue basque, tout particulièrement les associations de parents d'élèves des trois filières d'enseignement bilingue.

L'Office Public est par ailleurs chargé de veiller à la cohérence entre les orientations préconisées dans le cadre de ce dispositif propre à l'enseignement et les autres thèmes de la politique linguistique.

Au cœur de cette mission se positionne la mise en place d'une programmation pluriannuelle de l'offre d'enseignement. C'est là le chantier prioritaire que s'est fixé l'Office Public pour l'année 2005, année de démarrage de ses activités.

Afin de remplir efficacement et objectivement sa mission, l'Office Public de la Langue Basque a dans un premier temps réalisé un diagnostic précis de l'existant répondant à un double objectif :

- disposer d'un état des lieux détaillé au démarrage des activités de ce nouveau dispositif ;
- disposer de l'outil indispensable à la mise en œuvre de la mission que lui ont confiée les signataires de la convention.

Les résultats de ce diagnostic ont été actés par le Conseil d'Administration de l'OPLB le 12 juillet 2005 dernier, et présentés au groupe de travail enseignement du Comité Consultatif le 21 juillet. Ils ont fait l'objet d'une publication largement diffusée, notamment aux divers acteurs du monde éducatif.

Grâce à cette identification précise de l'offre existante et conformément au calendrier prévu, l'Office Public s'est engagé dans l'élaboration d'une première proposition de programmation pluriannuelle dont les orientations générales et les premiers axes opérationnels de travail sont présentés dans le présent document.

Les travaux menés permettent d'établir des prévisions en terme d'affectation de postes pour les années à venir et déclinent un programme de travail débouchant sur une programmation possible à partir de la rentrée 2006 et suivantes.

Ces mesures conditionneront pour les années suivantes la mise en œuvre des autres axes opérationnels de la convention (campagnes de sensibilisation, concertation avec les collectivités locales sur les investissements immobiliers et mobiliers à réaliser), et en parallèle seront organisées les concertations nécessaires sur les politiques à engager par les partenaires en matière de formation des maîtres et de production d'outils pédagogiques.

L'ensemble de ces mesures devra être complété par un développement et une structuration des enseignements du point de vue qualitatif.

C'est pourquoi la première partie du diagnostic, exclusivement quantitative, sera comme prévu utilement complétée par la réalisation des parties non encore achevées du diagnostic qui dans sa version complète comprendra les cinq parties suivantes :

- 1/ L'analyse quantitative de l'offre d'enseignement pour l'année scolaire 2004/2005
- 2/ Le cadre législatif et réglementaire de l'enseignement du basque et en basque
- 3/ Les enseignants affectés à l'enseignement du basque et en basque en 2004/2005
- 4/ Les répartitions horaires entre les deux langues d'enseignement : descriptif des pratiques en cours selon les systèmes pédagogiques
- 5/ Le matériel pédagogique en langue basque

Pour élaborer la première proposition de programmation pluriannuelle dont ce document rend compte, l'Office Public a d'abord décliné géographiquement le diagnostic quantitatif de l'offre d'enseignement pour chacune des 3 filières (enseignement public, Enseignement Catholique, enseignement relevant de la Fédération Seaska) et à l'intérieur des 13 secteurs géographiques d'analyse qui avaient été identifiés. En s'appuyant sur cette analyse présentée dans la première partie du présent document, l'Office Public a ensuite élaboré des préconisations pour chacune des 3 filières. Celles-ci sont présentées en seconde partie du document.

L'ensemble du document a été validé à l'unanimité des membres de l'Office Public (Etat, Région, Département, Syndicat Intercommunal de Soutien à la Culture Basque et Conseil des Elus du Pays Basque) dans sa séance du 20 octobre 2005.

Cette validation unanime n'exonère pas cette programmation pluriannuelle de la règle de l'annualisation budgétaire qui s'impose à l'Etat et aux collectivités territoriales dans la phase de mise en œuvre et qui conditionnera les décisions à prendre par les partenaires.

Pour autant, cette contrainte n'enlève rien, dans le domaine de l'Education comme dans les autres domaines de l'action publique (Schémas directeurs, politiques contractuelles...), à l'intérêt des procédures pluriannuelles qui offrent une mise en perspective, qui permettent de fixer des orientations nécessitant souvent des évolutions progressives et étalées dans le temps.

C'est l'esprit de cette démarche propre à l'enseignement du basque, qui présente par ailleurs le caractère inédit, fixé par la convention entre l'Education Nationale et le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, de s'organiser dans un cadre partenarial associant au sein de l'Office Public l'Etat et les collectivités territoriales.



# **Partie 1.**

## **Analyse de l'offre d'enseignement du basque secteur par secteur**





# 1. Secteur d'Hendaye

## I. LE CONTEXTE

### I. 1. Organisation administrative

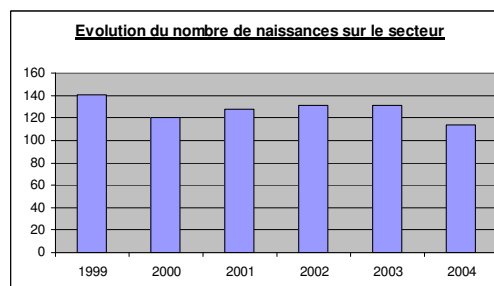
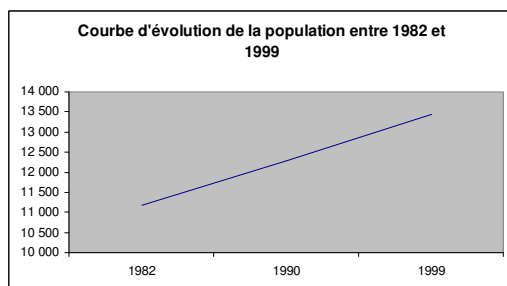
- 2 communes
- Le secteur est composé des 2 communes d'Hendaye et Bariatou
- La commune d'Hendaye compose, avec les 2 communes d'Irun et Fontarrabie de la province du Gipuzkoa, le consorcio transfrontalier Bidasoa-Txingudi
- Les 2 communes formant ce secteur font partie, avec Ahetze, Ainhoa, Arbonne, Ascain, Ciboure, Guéthary, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pée-sur-Nivelle, Sare et Urrugne, du périmètre fixé pour la Communauté de Communes Côte Basque Sud en cours de constitution

### I. 2. Situation démographique

#### Evolution de la population du secteur

Communes	1982	1990	1999
Hendaye	10 572	11 578	12 596
Bariatou	594	694	831
<b>Total secteur</b>	<b>11 166</b>	<b>12 272</b>	<b>13 427</b>

*Source : INSEE ; données recensements 1982, 1990 et 1999 ; population sans double compte*



- La population du secteur est passée de 11 166 habitants en 1982 à 13 427 habitants en 1999, soit un gain de 2 261 habitants et un taux de croissance de 20,3%
- Les 2 communes composant le secteur voient leur population augmenter depuis le recensement de 1982

### I. 3. Effectifs enseignement primaire

- 1 505 élèves scolarisés dans les écoles primaires du secteur
  - ↳ soit 6% des 24 226 élèves scolarisés dans les écoles maternelles et primaires du Pays Basque
- Sur 1 505 élèves :

- 1 033 dans les écoles publiques, soit 69%                      69% pour l'ensemble du Pays Basque
- 308 dans l'Enseignement Catholique, soit 20%                25% pour l'ensemble du Pays Basque
- 164 dans les ikastola, soit 11%                                    6% pour l'ensemble du Pays Basque

#### **I. 4. Effectifs collèges**

- 684 élèves scolarisés dans les collèges du secteur
  - soit 5% des 12 836 élèves scolarisés dans les collèges du Pays Basque
- Sur 684 élèves :
  - 470 dans les collèges publics, soit 69%
  - 214 dans l'Enseignement Catholique, soit 31%

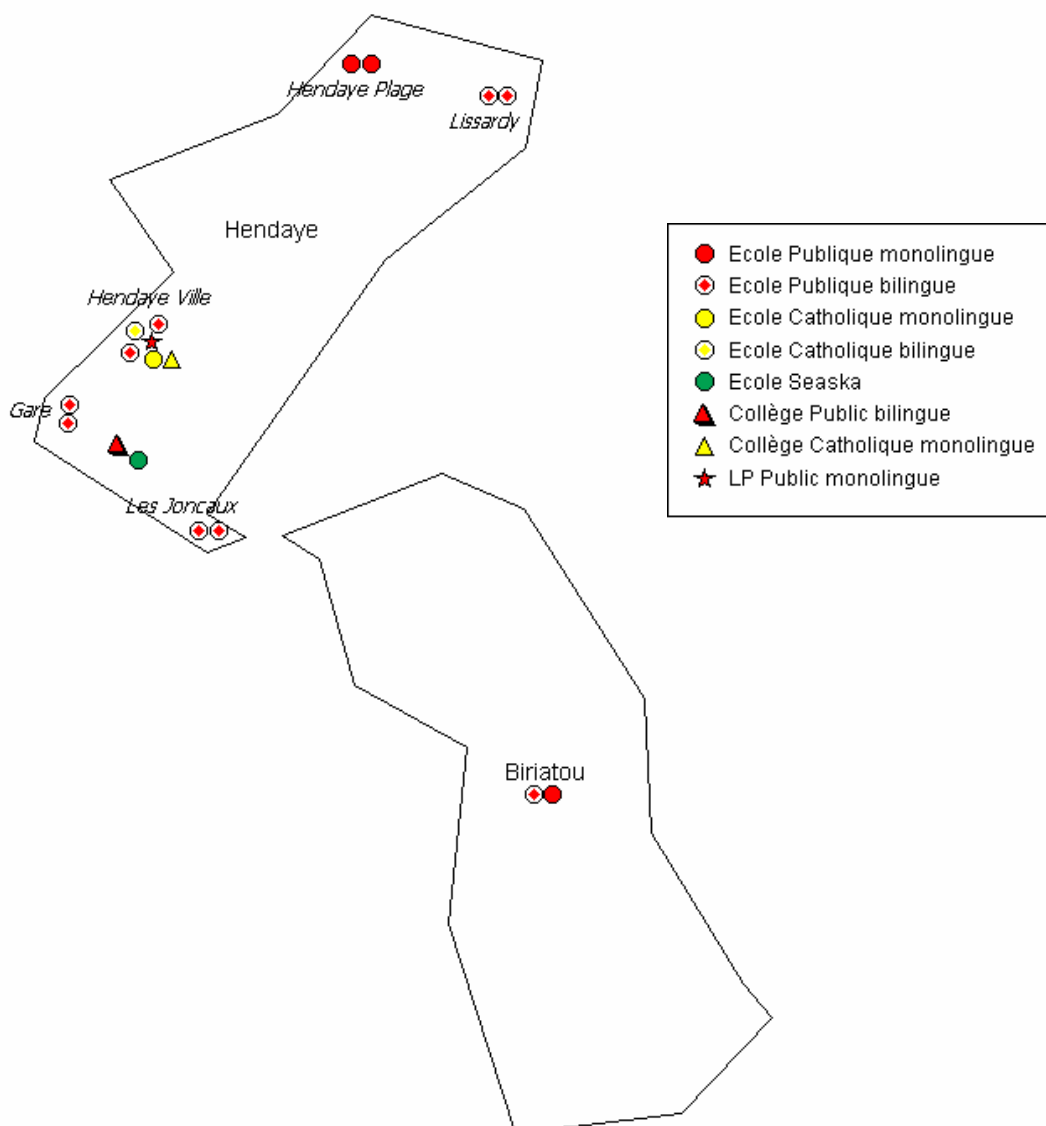
#### **I. 5. Effectifs lycées d'enseignement général et technologique**

- Il n'y a pas de lycée d'enseignement général et technologique dans le secteur

#### **I.6. Effectifs lycées professionnels**

- 225 élèves scolarisés dans l'unique lycée professionnel du secteur, le lycée professionnel public d'Hendaye (dont le recrutement s'étend au-delà du secteur)
  - soit 7% des 3 274 élèves scolarisés dans les LP du Pays Basque

# SECTEUR HENDAYE



## **II. L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

### **II. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements publics du canton**

#### **II.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- Sur les 2 communes :
  - ➔ Biriadou a un ensemble scolaire composé de 2 écoles, une école maternelle et une école primaire
  - ➔ Hendaye dispose de 5 groupes scolaires composés chacun d'une école maternelle et d'une école primaire

↳ soit au total 6 ensembles scolaires composés de 12 établissements administratifs

↳ soit 6 sites dispensant un enseignement de 1<sup>er</sup> degré

• Sur ces 6 sites :

↳ l'enseignement du basque selon le modèle « à parité horaire » est proposé :

- dans 4 des 5 groupes scolaires (maternelle et primaire) d'Hendaye : Hendaye *Ville*, Hendaye *Gare*, Hendaye *Joncaux*, Hendaye *Lissardy*
- à l'école maternelle de Biriadou (ouverture à la rentrée 2005)

↳ l'enseignement du basque selon le modèle « initiation » n'est proposé dans aucune école du secteur

↳ aucun enseignement de basque n'est proposé dans les 2 écoles (maternelle et primaire) composant l'ensemble scolaire d'Hendaye *Plage*

• Sur les 1 033 élèves scolarisés dans les écoles publiques du secteur :

↳ 475 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 46% (18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)

↳ aucun ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « initiation » (7% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)

↳ 558 ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 54% (74% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)

### **II.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

#### a/ Le collège

• Le collège public du secteur (collège *Irاندatz* d'Hendaye) scolarise 470 élèves

• L'enseignement du basque y est proposé à la fois selon le modèle « bilingue à parité horaire » et selon le modèle « option »

• Sur les 470 élèves scolarisés dans le collège :

↳ 83 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit une proportion globale de 18% (6% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque), proportion qui varie peu selon les niveaux d'enseignement :

- 19 élèves sur 106 en 6<sup>e</sup> soit 18% des effectifs
- 16 sur 108 en 5<sup>e</sup> soit 15%
- 26 sur 133 en 4<sup>e</sup> soit 19,5%
- 22 sur 123 en 3<sup>e</sup> soit 18%

↳ 30 élèves suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 6% de l'effectif total du collège (8% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque)

- 2 élèves sur 106 en 6<sup>e</sup> soit 2% des effectifs
  - 7 sur 108 en 5<sup>e</sup> soit 6,5%
  - 8 sur 133 en 4<sup>e</sup> soit 6%
  - 13 sur 123 en 3<sup>e</sup> soit 10,5%
- ↪ 357 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 76% (85% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque)

#### b/ Le lycée professionnel

- Le secteur dispose d'un lycée professionnel public (lycée professionnel d'Hendaye) qui scolarise 225 élèves
- L'enseignement du basque n'y est pas proposé, ni selon le modèle « bilingue à parité horaire », ni selon le modèle « option »

## **II. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles maternelles et primaires publiques, le secteur d'Hendaye est caractérisé par les éléments suivants :

- Comparativement aux autres secteurs, la proportion d'élèves des écoles publiques suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est l'une des plus élevées du Pays Basque (46% contre 18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque) ; seul le secteur de Baigorri présente un taux supérieur de 63% et St-Jean-Pied-de-Port un taux voisin de 47%
- Du point de vue de la couverture territoriale, depuis l'ouverture à la rentrée 2005 à Biriadou, l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est dispensé dans 5 sites sur 6
- Il n'existe pas d'enseignement selon le modèle « initiation » dans les écoles publiques du secteur
- L'enseignement de basque n'est pas présent sur le site d'Hendaye *Plage*
- Compte tenu du succès de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » quand il est proposé, et surtout en maternelle (69% des élèves à l'école maternelle d'Hendaye *Ville*, 73% dans celle du quartier de la gare, 76% dans celle des *Joncaux*, 85% à l'école maternelle *Lissardy*), on peut raisonnablement penser que l'extension de l'offre au site d'Hendaye *Plage* répondrait à une attente d'un certain nombre de familles, demande qui reste cependant à mesurer par enquête
- Les effectifs scolarisés en 2004-2005 en maternelle à Hendaye *Plage* sont de 84 élèves
- Par ailleurs, les dernières évolutions démographiques sont positives dans cette commune
- La continuité de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » est assurée dans le secteur en collège : il a concerné 18% des effectifs en 2004-2005 contre 46% dans le 1<sup>er</sup> degré,
- Les effectifs optant pour le modèle « bilingue à parité horaire » en collège se réduisent comparativement à ceux présents en fin de cursus de 1<sup>er</sup> degré : 19 élèves sur 106 en 6<sup>ème</sup> en 2004-2005 soit 18% des effectifs contre 37 sur 119 en CM2 soit 31%

### **III. L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

#### **III. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements de l'Enseignement Catholique du secteur**

##### **III.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, l'Enseignement Catholique scolarisait 308 élèves dans les 2 écoles primaires du secteur, soit 20% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (25% à l'échelle du Pays Basque) :
  - ↳ dans l'école *Sacré-Cœur* d'Hendaye : 118 élèves
  - ↳ dans l'école *Ste-Germaine* d'Hendaye : 190 élèves
- Sur ces 2 écoles :
  - ↳ l'école *Ste-Germaine* propose l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire »
  - ↳ l'école *Sacré-Cœur* ne propose pas d'enseignement du basque, y compris dans le modèle « initiation »
- Sur les 308 élèves scolarisés dans les 2 écoles de l'Enseignement Catholique du secteur :
  - ↳ 80 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » dans l'école d'Hendaye où ce modèle d'enseignement est proposé, soit 42% de l'effectif total de cette école et 26% de l'effectif 1<sup>er</sup> degré total du secteur scolarisé dans l'Enseignement Catholique (24,5% pour l'ensemble des écoles de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
  - ↳ aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « initiation »
  - ↳ 228 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 74% (73% à l'échelle du Pays Basque) :
    - l'ensemble des effectifs de l'école *Sacré-Cœur* (118 élèves)
    - 110 élèves de l'école *Ste-Germaine* sur 190, soit 58% de l'effectif de l'établissement

##### **III.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- Un établissement secondaire de l'Enseignement Catholique est également localisé dans le secteur, le collège *Sacré-Cœur* d'Hendaye, qui scolarise 214 élèves
- L'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » n'y est pas proposé
- L'enseignement du basque selon le modèle « option » y est proposé

- Sur les 214 élèves scolarisés dans le collège de l'Enseignement Catholique du secteur :
  - ↳ aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » (7% sur l'ensemble du Pays Basque)
  - ↳ 59 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « option », soit 28% de l'effectif total du collège et de collège du secteur (10% à l'échelle du Pays Basque)
  - ↳ 155 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 72% des élèves du collège et donc de l'effectif global de collège du secteur dans l'Enseignement Catholique (83% à l'échelle du Pays Basque)

### **III. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles de l'Enseignement Catholique, le secteur Hendaye est caractérisé par les éléments suivants :

- La proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est sensiblement la même que pour l'ensemble du Pays Basque (26% contre 24,5%), cette proportion constituant la valeur médiane observée (6 secteurs présentent des taux inférieurs, 6 autres des taux supérieurs)
- En terme d'établissements, sur les 2 écoles existant dans le secteur, 1 propose l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », celle qui scolarise le plus d'enfants (190 contre 118) et surtout dans les sections de maternelle (94 enfants contre 5 seulement)
- L'enseignement du basque selon le modèle « initiation » ne prend pas le relais dans celle des 2 écoles qui ne propose pas l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire »
- Il n'y a pas de continuité de l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » en collège, sachant que :
  - ↳ l'effectif de 22 élèves sur les 42 de CM2 qui suivent actuellement cet enseignement en CM2 rend a priori possible dès à présent une ouverture en 6<sup>ème</sup> de collège
  - ↳ l'effectif présent au collège en classe de 6<sup>ème</sup> (63 élèves) comparativement à celui présent en CM2 dans les 2 écoles du secteur (42 élèves) semble indiquer que le collège scolarise au-delà des 2 écoles du secteur

## **IV. LA FÉDÉRATION SEASKA**

### **IV. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque dans les établissements de Seaska du secteur**

#### **IV.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, la Fédération Seaska scolarisait 164 élèves dans la seule ikastola du secteur localisée à Hendaye, soit 11% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (5,7% à l'échelle du Pays Basque)



#### **IV.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- Il n'y a pas d'établissement secondaire relevant de la Fédération Seaska dans le secteur

#### **IV. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant les établissements relevant de la Fédération Seaska, le secteur d'Hendaye est caractérisé par les éléments suivants :

- La proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré scolarisés dans les ikastola du secteur (enseignement du et en basque selon le modèle « immersion ») est élevée si l'on se réfère à la moyenne observée pour l'ensemble du Pays Basque (11% contre 5,7%, avec seulement 2 secteurs, Baigorry et Saint-Jean-Pied-de-Port, qui présentent des taux supérieurs), et ce, bien qu'il n'y ait qu'une seule ikastola pour l'ensemble des 2 communes composant le secteur (Hendaye et Biriadou)
- Il n'y a pas de continuité de l'enseignement du basque selon le modèle « immersion » en collège dans le secteur, celle-ci étant assurée dans le secteur limitrophe de Saint-Jean-de-Luz

## 2. Secteur de Saint-Jean-de-Luz

### I. LE CONTEXTE

#### I. 1. Organisation administrative

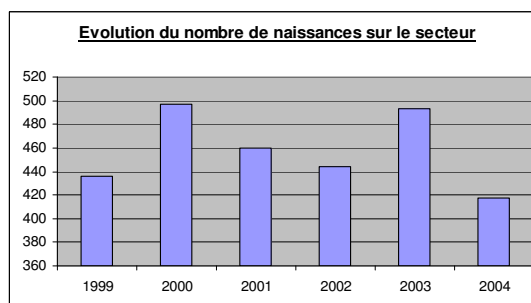
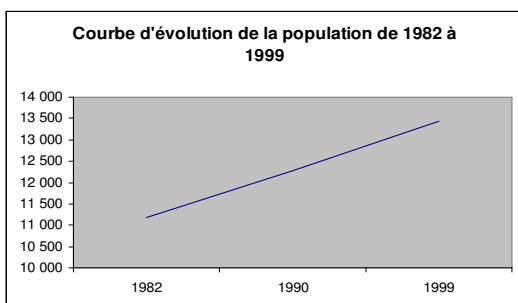
- 9 communes
- Le secteur est composé :
  - ↳ des communes du canton de Saint-Jean-de-Luz (Saint-Jean de Luz, Ascain, Guéthary et Bidart)
  - ↳ des communes de Ciboure et Urrugne du canton d'Hendaye
  - ↳ des communes d'Ahetze et Saint-Pée du canton d'Ustaritz
  - ↳ de la commune de Sare du canton d'Espelette
- L'ensemble des communes du secteur à l'exception de Bidart font partie, avec Arbonne, Ainhoa, Hendaye et Biriadou, du périmètre fixé pour la Communauté de Communes Côte Basque Sud en cours de constitution
- L'ensemble des communes du secteur composent le Syndicat Intercommunal des collèges d'enseignement secondaire de Saint-Jean-de-Luz

#### I. 2. Situation démographique

##### Evolution de la population du secteur

Communes	1982	1990	1999
Saint-Pée-sur-Nivelle	3 056	3 463	4 331
Ciboure	6 205	5 849	6 283
Urrugne	4 894	6 098	7 043
Ahetze	869	1 069	1 318
Sare	1 930	2 054	2 184
Ascain	2 159	2 653	3 097
Bidart	3 044	4 123	4 670
Guéthary	1 042	1 105	1 284
Saint-Jean-de-Luz	12 769	13 031	13 247
<b>Total secteur</b>	<b>35 968</b>	<b>39 445</b>	<b>43 457</b>

Source : INSEE ; données recensements 1982, 1990 et 1999 ; population sans double compte



- La population du secteur est passée de 35 968 habitants en 1982 à 43 457 habitants en 1999, soit un gain de 7 489 habitants et un taux de croissance de 20,8%
- Les 9 communes du secteur voient leur population augmenter entre les deux derniers recensements ; pour 8 d'entre elles, cette augmentation est notée depuis 1982

### **I. 3. Effectifs enseignement primaire**

- 4 046 élèves scolarisés dans les écoles primaires du secteur
  - ↳ soit 17% des 24 226 élèves scolarisés dans les écoles maternelles et primaires du Pays Basque
- Sur 4 046 élèves :
  - ↳ 2 568 dans les écoles publiques, soit 63%                      69% pour l'ensemble du Pays Basque
  - ↳ 1 204 dans l'Enseignement Catholique, soit 30%              25% pour l'ensemble du Pays Basque
  - ↳ 274 dans les ikastola, soit 7%                                      6% pour l'ensemble du Pays Basque

### **I. 4. Effectifs collèges**

- 2 197 élèves scolarisés dans les collèges du secteur
  - ↳ soit 17% des 12 836 élèves scolarisés dans les collèges du Pays Basque
- Sur 2 197 élèves :
  - ↳ 922 dans les collèges publics, soit 42%
  - ↳ 1 088 dans l'Enseignement Catholique, soit 49,5%
  - ↳ 187 dans les ikastola, soit 8,5%

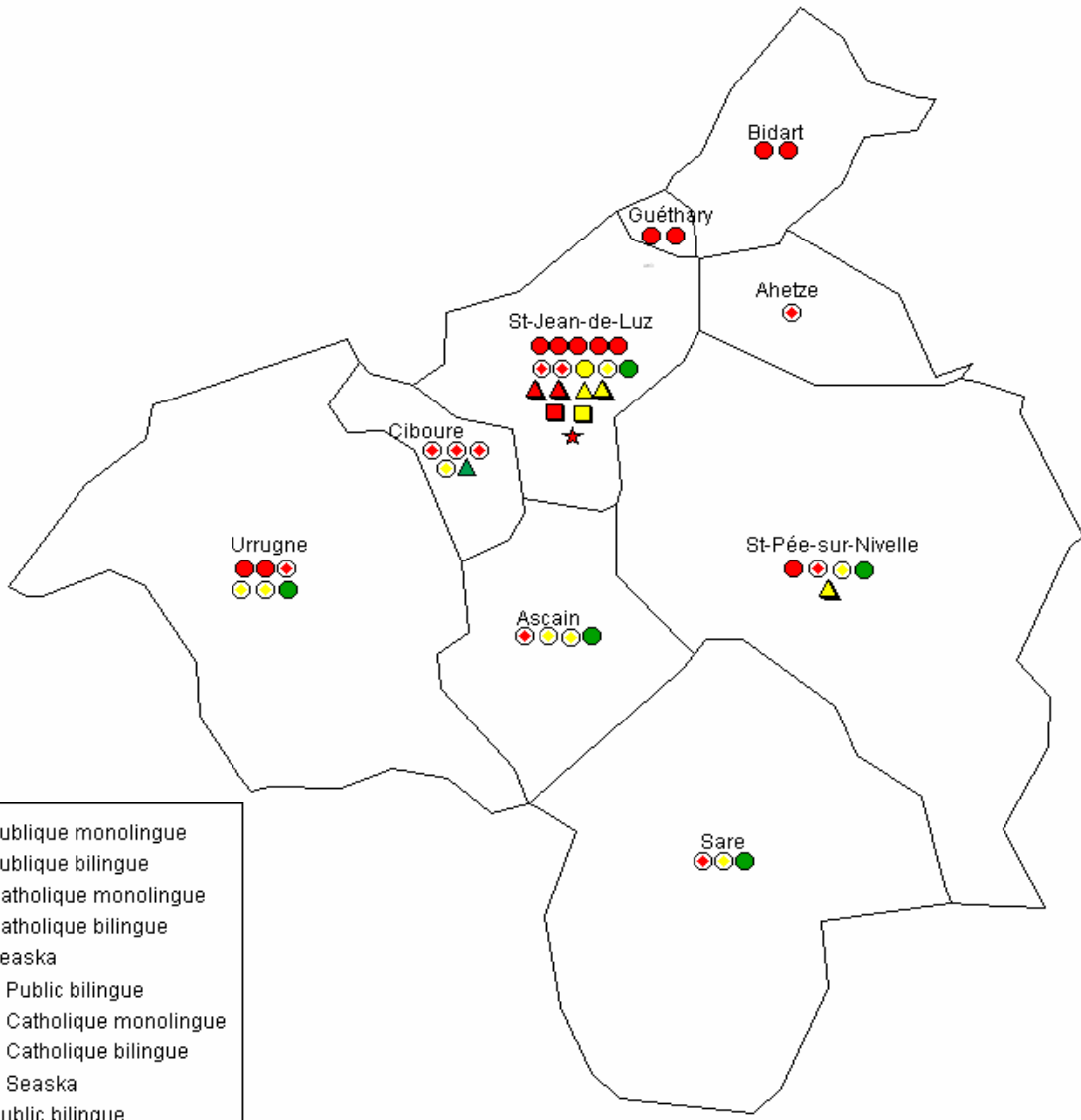
### **I. 5. Effectifs lycées d'enseignement général et technologique**

- 1 013 élèves scolarisés dans les 2 lycées d'enseignement général et technologique du secteur (lycée public *Ravel* et lycée privé *St Thomas d'Aquin* de l'Enseignement Catholique) qui scolarisent au-delà du seul secteur de Saint-Jean-de-Luz
  - ↳ soit 14% des 7 243 élèves scolarisés dans les LGT du Pays Basque
- Sur 1 013 élèves :
  - ↳ 590 dans le lycée public, soit 58%
  - ↳ 423 dans l'Enseignement Catholique, soit 42%

### **I.6. Effectifs lycées professionnels**

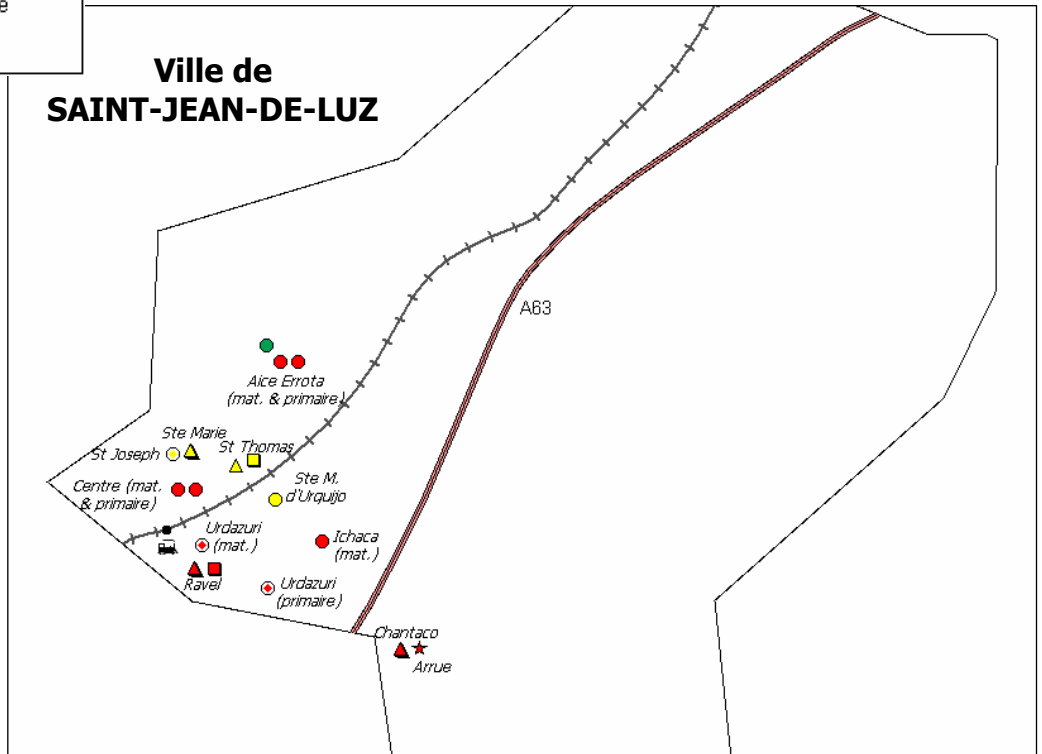
- 306 élèves scolarisés dans le seul lycée professionnel du secteur, le LP public *Ramiro Arrue* de Saint-Jean-de-Luz qui scolarise au-delà du secteur
  - ↳ soit 9% des 3 274 élèves scolarisés dans les LP du Pays Basque

# SECTEUR SAINT-JEAN-DE-LUZ



- Ecole Publique monolingue
- ⊕ Ecole Publique bilingue
- Ecole Catholique monolingue
- Ecole Catholique bilingue
- Ecole Seaska
- ▲ Collège Public bilingue
- ▲ Collège Catholique monolingue
- ▲ Collège Catholique bilingue
- ▲ Collège Seaska
- Lycée Public bilingue
- Lycée Catholique bilingue
- ★ LP Public monolingue

## Ville de SAINT-JEAN-DE-LUZ



## **II. L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

### **II. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements publics du canton**

#### **II.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- Sur les 9 communes :
  - ↳ 3 communes ont une école accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2 :
    - Ahetze
    - Ascaïn
    - Sare
  - ↳ 2 communes ont, organisées par quartiers, plusieurs écoles accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2 :
    - Saint-Pée sur-Nivelle : école du *Bourg* et école d'*Amotz*, soit 2 écoles
    - Urrugne : école du *Bourg*, école d'*Olhette* et école de *Socoa*, soit 3 écoles
  - ↳ 2 communes ont un ensemble scolaire composé de 2 écoles, une école maternelle et une école primaire :
    - Bidart
    - Guéthary
  - ↳ 1 commune, Ciboure, a un ensemble scolaire composé de 3 écoles organisées sur 3 niveaux d'enseignement :
    - l'école maternelle *Marinella* accueillant les enfants de la PS à la GS de maternelle
    - l'école élémentaire *A. Briand* accueillant les enfants du CP au CE1
    - l'école primaire *Croix Rouge* accueillant les enfants du CE2 au CM2
  - ↳ Saint-Jean-de-Luz dispose sur son territoire :
    - de 3 ensembles scolaires composés chacun d'une école maternelle et d'une école primaire : *Centre*, *Urdazuri*, *Aize-Errota*
    - d'une école maternelle : *Ichaca*

↳ soit au total 9 écoles communales et 6 ensembles scolaires

↳ soit 15 sites dispensant un enseignement de 1<sup>er</sup> degré dans 22 écoles

- Sur ces 15 sites :
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « à parité horaire » est proposé dans 7 sites :
    - les 3 écoles communales d'Ahetze, Ascain et Sare
    - l'une des 2 écoles de Saint-Pée : *Bourg*
    - l'une des 3 écoles d'Urrugne : *Bourg*
    - l'ensemble scolaire de Ciboure (3 écoles)
    - l'un des 3 ensembles scolaires de Saint-Jean-de-Luz : écoles maternelle et primaire *Urdazuri*
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « initiation » est proposé :
    - dans l'une des 2 écoles formant l'ensemble scolaire de Bidart : école maternelle
    - dans l'ensemble scolaire de Guéthary (maternelle et primaire)
  - ↳ aucun enseignement de basque n'est proposé :
    - à l'école primaire de Bidart (CP à CM2)
    - dans 1 des 2 écoles de Saint-Pée : *Amotz*
    - dans 2 des 3 écoles d'Urrugne : *Olhette* et *Socoa*
    - dans 2 des 3 ensembles scolaires de Saint-Jean-de-Luz :
      - *Centre*
      - *Aize-Errota*
    - à l'école maternelle *Ichaca* de Saint-Jean-de-Luz
- Sur les 2 568 élèves scolarisés dans les écoles publiques du secteur :
  - ↳ 831 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 32% (18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
  - ↳ 80 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « initiation », soit 3% (7% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
  - ↳ 1 657 ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 65% (74% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)

## **II.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

### a/ Le collège

- Le secteur dispose de 2 collèges publics :
  - ↳ le collège *Chantaco* qui scolarise 453 élèves, dont 395 en enseignement général et 58 en SEGPA
  - ↳ le collège *Ravel* qui scolarise 469 élèves, tous en enseignement général
- ↳ soit un effectif total de 922 élèves scolarisés en collège, dont 864 en enseignement général et 58 en SEGPA
- L'enseignement du basque est proposé dans chacun des 2 collèges à la fois selon le modèle « bilingue à parité horaire » et selon le modèle « option »
- Sur les 864 élèves scolarisés en enseignement général dans les 2 collèges du secteur :
  - ↳ 131 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit une proportion globale de 15%
    - 30 élèves sur 219 en 6<sup>e</sup> soit 14% des effectifs
    - 45 sur 222 en 5<sup>e</sup> soit 20%
    - 24 sur 227 en 4<sup>e</sup> soit 11%
    - 32 sur 196 en 3<sup>e</sup> soit 16%
  - ↳ 104 élèves suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 12% de l'effectif total de collège
    - 43 élèves sur 219 en 6<sup>e</sup> soit 20% des effectifs
    - 32 sur 222 en 5<sup>e</sup> soit 14%
    - 15 sur 227 en 4<sup>e</sup> soit 7%
    - 14 sur 196 en 3<sup>e</sup> soit 7%
  - ↳ 629 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 73%
- Sur les 395 élèves scolarisés en enseignement général au collège *Chantaco* :
  - ↳ 75 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit une proportion globale de 19%
    - 14 élèves sur 93 en 6<sup>e</sup> soit 15% des effectifs
    - 30 sur 112 en 5<sup>e</sup> soit 27%
    - 12 sur 102 en 4<sup>e</sup> soit 12%
    - 19 sur 88 en 3<sup>e</sup> soit 22%

- ↪ 47 élèves suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 12% de l'effectif total de collège
  - 19 élèves sur 93 en 6<sup>e</sup> soit 20% des effectifs
  - 17 sur 112 en 5<sup>e</sup> soit 15%
  - 6 sur 102 en 4<sup>e</sup> soit 6%
  - 5 sur 88 en 3<sup>e</sup> soit 6%
- ↪ 273 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 69%
- Sur les 469 élèves scolarisés au collège *Ravel* :
  - ↪ 56 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit une proportion globale de 12%
    - 16 élèves sur 126 en 6<sup>e</sup> soit 13% des effectifs
    - 15 sur 110 en 5<sup>e</sup> soit 14%
    - 12 sur 125 en 4<sup>e</sup> soit 10%
    - 13 sur 108 en 3<sup>e</sup> soit 12%
  - ↪ 57 élèves suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 12% de l'effectif total de collège
    - 24 élèves sur 126 en 6<sup>e</sup> soit 19% des effectifs
    - 15 sur 110 en 5<sup>e</sup> soit 14%
    - 9 sur 125 en 4<sup>e</sup> soit 7%
    - 9 sur 108 en 3<sup>e</sup> soit 8%
  - ↪ 356 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 76%

#### b/ Le lycée d'enseignement général et technologique

- Le secteur dispose d'un lycée d'enseignement général (lycée *Ravel* de Saint-Jean-de-Luz) qui scolarise 590 élèves, 215 en seconde, 164 en 1<sup>ère</sup> et 211 en terminale
- L'enseignement du basque y est proposé à la fois selon le modèle « bilingue à parité horaire » et selon le modèle « option »
- Sur les 590 élèves scolarisés dans le lycée :
  - ↪ 72 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 12% :
    - 29 élèves sur 215 en 2<sup>nde</sup> soit 13,5% des effectifs
    - 22 sur 164 en 1<sup>ère</sup> soit 13%



- 21 sur 211 en terminale soit 10%
  - 9 sur 92 en série littéraire, soit 10% (1<sup>ère</sup> et terminale L)
  - 21 sur 165 en série scientifique, soit 13% (1<sup>ère</sup> et terminale S)
  - 13 sur 118 en série économique et sociale, soit 11% (1<sup>ère</sup> et terminale ES)
- ↳ 45 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 8%
- 24 élèves sur 215 en 2<sup>nde</sup> soit 11% des effectifs
  - 8 sur 164 en 1<sup>ère</sup> soit 5%
  - 13 sur 211 en terminale soit 6%
  - 9 sur 92 en série littéraire, soit 10% (1<sup>ère</sup> et terminale L)
  - 8 sur 165 en série scientifique, soit 5% (1<sup>ère</sup> et terminale S)
  - 4 sur 118 en série économique et sociale, soit 3% (1<sup>ère</sup> et terminale ES)
- ↳ 473 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 80%

#### c/ Le lycée professionnel

- Le secteur dispose d'un lycée professionnel public (lycée professionnel *Ramiro Arrue*) qui scolarise 306 élèves
- L'enseignement du basque n'y est pas proposé, ni selon le modèle « bilingue à parité horaire », ni selon le modèle « option »

## **II. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles maternelles et primaires publiques, le secteur de Saint-Jean-de-Luz est caractérisé par les éléments suivants :

- Comparativement aux autres secteurs, la proportion d'élèves des écoles publiques suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est assez élevée : 32% contre 18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque, 4 secteurs seulement sur les 12 restants présentant un taux supérieur (Baigorry, St-Jean-Pied-de-Port, Hendaye et Cambo)
- Du point de vue de la couverture territoriale :
  - ↳ 7 sites d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré sur 15, tous situés au sud et à l'est du secteur, proposent ce modèle d'enseignement :
    - les 3 écoles communales d'Ahetze, Ascain et Sare
    - l'une des 2 écoles de Saint-Pée : *Bourg*
    - l'une des 3 écoles d'Urrugne : *Bourg*

- l'ensemble scolaire de Ciboure (3 écoles)
  - l'un des 3 ensembles scolaires de Saint-Jean-de-Luz : écoles maternelle et primaire *Urdazuri*
- ↳ la partie littorale du nord du secteur reste non pourvue :
- Bidart
  - Guéthary
  - Saint-Jean-de-Luz sur la majeure partie de son territoire, seule la partie sud étant couverte par le biais de l'ensemble scolaire *Urdazuri*
- L'enseignement selon le modèle « initiation » est proposé :
    - dans l'une des 2 écoles de Bidart : école maternelle (161 élèves)
    - dans les 2 écoles de Guéthary : école maternelle et école primaire (41 et 73 élèves)
  - 4 écoles ne proposent pas d'enseignement de basque :
    - l'école primaire (CP à CM2) de Bidart (198 élèves)
    - 1 des 2 écoles de Saint-Pée : *Amotz* (35 élèves)
    - 2 des 3 écoles d'Urrugne : *Olhette* et *Socoa* (28 et 123 élèves)
    - 2 des 3 ensembles scolaires de Saint-Jean-de-Luz :
      - écoles maternelle et primaire du *Centre* (60 et 126 élèves)
      - écoles maternelle et primaire *Aize-Errota* (65 et 141 élèves)
    - l'école maternelle *Ichaca* de Saint-Jean-de-Luz (54 élèves)
  - Compte tenu du succès de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » quand il est proposé, et surtout en maternelle (100% des élèves à Sare, 64% à Saint-Pée et 74% en maternelle, 55% à Saint-Jean-de Luz *Urdazuri* et 84% en maternelle, 57% à Urrugne et 76% en maternelle, 50% à Ciboure et 56% en maternelle...), on peut raisonnablement penser que l'extension de l'offre à d'autres écoles répondrait à une attente d'un certain nombre de familles, demande qui reste cependant à mesurer par enquête
  - L'observation des effectifs scolarisés en 2004-2005 dans les sections de maternelle des écoles non couvertes fait apparaître :
    - ↳ des effectifs supérieurs à 40 élèves à :
      - Bidart : 161 élèves
      - Saint-Jean-de-Luz *Aize-Errota* : 65
      - Saint-Jean-de-Luz *Centre* : 60
      - Saint-Jean-de-Luz *Ichaca* : 54
      - Urrugne *Socoa* : 44
      - Guéthary : 41
    - ↳ des effectifs entre 10 et 12 élèves :

- Urrugne *Socoa*: 10 élèves
- Saint-Pée *Amotz*: 12
- Par ailleurs, les dernières évolutions démographiques sont positives dans l'ensemble de ces communes
- La continuité de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » est assurée dans les 2 collèges publics du secteur
- La proportion d'élèves suivant ce modèle d'enseignement en collège, bien que supérieure à celle observée à l'échelle du Pays Basque (15% contre 6%) reste en deçà du taux constaté dans le 1<sup>er</sup> degré (32%), et les effectifs concernés restent relativement faibles en valeurs absolues : 14 élèves en 6<sup>ème</sup> au collège Chantaco et 16 au collège Ravel, soit un effectif total de 30 élèves qui suivent l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » en 2004-2005 contre 69 en CM2 la même année
- La continuité de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » est assurée dans le lycée d'enseignement général et technologique du secteur
- La proportion d'élèves suivant ce modèle d'enseignement baisse encore en lycée (12%) tout en restant supérieure à la moyenne Pays Basque

### **III. L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

#### **III. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements de l'Enseignement Catholique du secteur**

##### **III.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, l'Enseignement Catholique scolarisait 1 204 élèves dans les 9 écoles du secteur, soit 30% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (25% à l'échelle du Pays Basque) :
  - ↳ les 2 écoles (maternelle et primaire) d'Ascain : 57 et 97 élèves
  - ↳ les 2 écoles primaires d'Urrugne :
    - *Immaculée-Conception* (150 élèves de la PS de maternelle au CE1)
    - *St-François-Xavier* (89 élèves du CE2 au CM2)
  - ↳ les 2 écoles primaires de Saint-Jean-de-Luz (de la PS de maternelle au CM2) :
    - *St-Joseph* (386 élèves)
    - *Ste-Marie-d'Urquijo* (86 élèves)
  - ↳ les écoles primaires (PS de maternelle au CM2) de :
    - Ciboure (90 élèves)
    - Saint-Pée (166 élèves)
    - Sare (83 élèves)

- Sur ces 9 écoles :
  - ↳ à l'exception de l'école *Ste-Marie-d'Urquijo* de Saint-Jean-de-Luz, les 8 autres écoles proposent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire »
  - ↳ l'école *Ste-Marie-d'Urquijo* ne propose pas d'enseignement du basque, y compris dans le modèle « initiation »
- Sur les 1 204 élèves scolarisés dans les 9 écoles de l'Enseignement Catholique du secteur :
  - ↳ 555 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 46% de l'effectif 1<sup>er</sup> degré total du secteur scolarisé dans l'Enseignement Catholique (24,5% pour l'ensemble des écoles de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
  - ↳ aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « initiation »
  - ↳ 649 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 54% (73% à l'échelle du Pays Basque)

### **III.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- 4 établissements secondaires de l'Enseignement Catholique sont également localisés dans le secteur :
  - ↳ 3 collèges qui scolarisent 1 086 élèves :
    - le collège *St-Thomas-d'Aquin* de Saint-Jean-de-Luz (511 élèves)
    - le collège *Ste-Marie* de Saint-Jean-de-Luz (357 élèves)
    - le collège *Arretxea* de Saint-Pée-sur-Nivelle (218 élèves)
  - ↳ un lycée d'enseignement général et technologique, le lycée *St-Thomas-d'Aquin* de Saint-Jean-de-Luz, qui scolarise 423 élèves
- L'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est proposé :
  - ↳ dans 2 des 3 collèges du secteur :
    - collège *Ste-Marie* de Saint-Jean-de-Luz
    - collège *Arretxea* de Saint-Pée-sur-Nivelle
  - ↳ dans le lycée d'enseignement général et technologique *St-Thomas-d'Aquin* de Saint-Jean-de-Luz
- L'enseignement du basque selon le modèle « option » est proposé dans l'ensemble des 4 établissements du secteur
- Sur les 1 086 élèves scolarisés dans les 3 collèges du secteur :
  - ↳ 129 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit une proportion globale de 12%, proportion qui diminue au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus de collège :

- 43 élèves sur 285 en 6<sup>e</sup> soit 15% des effectifs
  - 39 sur 264 en 5<sup>e</sup> soit 15%
  - 31 sur 278 en 4<sup>e</sup> soit 11%
  - 16 sur 259 en 3<sup>e</sup> soit 6%
- ↳ 208 élèves suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 19% de l'effectif total de collège
  - ↳ 749 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 69%
- Sur les 511 élèves scolarisés au collège *St-Thomas-d'Aquin* de Saint-Jean-de-Luz :
    - ↳ aucun ne suit l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire »
    - ↳ 95 élèves suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 19% de l'effectif total du collège
    - ↳ 416 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 81%
- Sur les 357 élèves scolarisés au collège *Ste-Marie* de Saint-Jean-de-Luz :
    - ↳ 76 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit une proportion globale de 21% :
      - 25 élèves sur 87 en 6<sup>e</sup> soit 29% des effectifs
      - 26 sur 96 en 5<sup>e</sup> soit 27%
      - 17 sur 85 en 4<sup>e</sup> soit 20%
      - 8 sur 89 en 3<sup>e</sup> soit 9%
    - ↳ 78 élèves suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 22% de l'effectif total du collège
    - ↳ 203 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 57%
- Sur les 218 élèves scolarisés au collège *Arretxea* de Saint-Pée :
    - ↳ 53 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit une proportion globale de 24% qui diminue au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus de collège :
      - 18 élèves sur 67 en 6<sup>e</sup> soit 27% des effectifs
      - 13 sur 51 en 5<sup>e</sup> soit 25,5%
      - 14 sur 54 en 4<sup>e</sup> soit 26%
      - 8 sur 46 en 3<sup>e</sup> soit 17%
    - ↳ 35 élèves suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 16% de l'effectif total du collège
    - ↳ 130 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 60%

- Sur les 423 élèves scolarisés dans le lycée d'enseignement général et technologique du secteur :
  - ↳ 29 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit une proportion globale de 7%, proportion qui diminue au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus de collège :
    - 18 élèves sur 183 en 2<sup>nde</sup> soit 10% des effectifs
    - 6 sur 93 en 1<sup>ères</sup> générales soit 6%
    - 5 sur 88 en terminales générales soit 6%
    - 4 sur 41 en série littéraire, soit 10% (1<sup>ère</sup> et terminale L)
    - 4 sur 96 en série scientifique, soit 4% (1<sup>ère</sup> et terminale S)
    - 3 sur 45 en série économique et sociale, soit 7% (1<sup>ère</sup> et terminale ES)
  - ↳ 56 élèves suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 13% de l'effectif total de collège
  - ↳ 338 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 80%

### **III. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles de l'Enseignement Catholique, le secteur Saint-Jean-de-Luz est caractérisé par les éléments suivants :

- La proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est l'une des plus élevées du Pays Basque : 46% contre 24,5% en moyenne, seuls 2 secteurs présentant des taux supérieurs (Baigorry et Cambo)
- La couverture territoriale en terme d'établissements est quasiment totale : 8 parmi les 9 écoles existant dans le secteur proposent ce modèle d'enseignement et la seule école qui ne propose pas cet enseignement (*Ste-Marie-d'Urquijo* de Saint-Jean-de-Luz) est celle des 2 écoles de la commune qui scolarise le moins d'élèves (86 contre 386 à l'école *St-Joseph*) et surtout dans les sections de maternelle (21 enfants contre 127)
- L'enseignement du basque selon le modèle « initiation » ne prend pas le relais dans la seule école qui ne propose pas l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire »
- La continuité de l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est assurée à la fois en collège et en lycée d'enseignement général, avec cependant des proportions d'élèves optant pour ce modèle d'enseignement qui se réduisent au fur et à mesure des niveaux d'enseignement :
  - ↳ 46% dans le 1<sup>er</sup> degré
  - ↳ 12% en collège
  - ↳ 7% dans le lycée d'enseignement général

## **IV. LA FEDERATION SEASKA**

### **IV. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque dans les établissements de Seaska du secteur**

#### **IV.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, la Fédération Seaska scolarisait 274 élèves dans les 5 ikastola du secteur, soit 7% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (5,7% à l'échelle du Pays Basque) :
  - ↳ l'ikastola d'Ascain : 20 élèves de la PS à la GS de maternelle
  - ↳ celle de Sare : 25 élèves de la PS de maternelle au CE1
  - ↳ celle d'Urrugne : 51 élèves de la PS de maternelle au CM1
  - ↳ celle de Saint-Pée : 62 élèves sur l'ensemble des niveaux du 1<sup>er</sup> degré
  - ↳ celle de Saint-Jean-de-Luz : 116 élèves sur l'ensemble des niveaux du 1<sup>er</sup> degré

#### **IV.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- Il y a 1 établissement secondaire relevant de la Fédération Seaska dans le secteur, le collège *Larzabal* de Ciboure, l'1 des 3 collèges de Seaska
- Le collège scolarise 187 élèves, soit 8,5% des 2 197 collégiens du secteur et 39% des 477 élèves scolarisés dans les collèges de Seaska)

### **IV. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant les établissements relevant de la Fédération Seaska, le secteur de Saint-Jean-de-Luz est caractérisé par les éléments suivants :

- La proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré scolarisés dans les ikastola du secteur (enseignement du et en basque selon le modèle « immersion ») est légèrement supérieure à la moyenne observée pour l'ensemble du Pays Basque (7% contre presque 6%), 5 secteurs présentant des taux plus faibles et 6 des taux plus élevés
- En terme de couverture territoriale, 5 communes parmi les 9 qui composent le secteur sont dotées d'une ikastola, 4 communes n'en disposent pas (Bidart, Guéthary, Ahetze et Ciboure)
- Il y a continuité de l'enseignement du basque selon le modèle « immersion » en collège dans le secteur

### 3. Secteur de Biarritz

#### I. LE CONTEXTE

##### I. 1. Organisation administrative

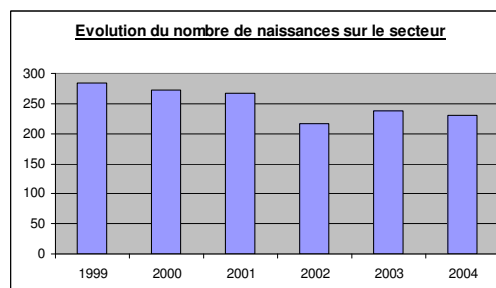
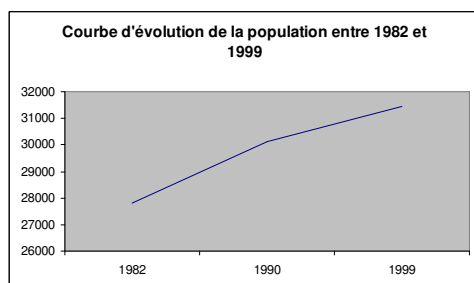
- 2 communes
- Le secteur est composé :
  - ↳ de la commune de Biarritz (découpée en 2 cantons, Biarritz *Est* et Biarritz *Ouest*)
  - ↳ de la commune d'Arbonne du canton d'Ustaritz
- La commune de Biarritz compose, avec les 2 communes d'Anglet et de Bayonne, la Communauté d'Agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz
- La commune de Biarritz comprend 2 secteurs de collège :
  - ↳ le secteur de collège de Biarritz *Fal*
  - ↳ le secteur de collège de Biarritz *Rostand*

##### I. 2. Situation démographique

###### Evolution de la population du secteur

Communes	1982	1990	1999	2004
Biarritz	26 598	28 742	30 055	
Arbonne	1 196	1 366	1 375	1 460
<b>Total secteur</b>	<b>27 794</b>	<b>30 108</b>	<b>31 430</b>	

*Source : INSEE ; données recensements 1982, 1990, 1999 et 2004 (données partielles) ; population sans double compte*



- La population du secteur est passée de 27 794 habitants en 1982 à 31 430 habitants en 1999, soit une augmentation de 3 636 habitants et un taux de croissance de 13,1%
- Les populations des 2 communes composant le secteur sont en augmentation depuis le recensement de 1982



### **I. 3. Effectifs enseignement primaire**

- 2 251 élèves scolarisés dans les écoles primaires du secteur
  - ↳ soit 9% des 24 226 élèves scolarisés dans les écoles maternelles et primaires du Pays Basque
- Sur 2 251 élèves :
  - ↳ 1 654 dans les écoles publiques, soit 73%                      69% pour l'ensemble du Pays Basque
  - ↳ 503 dans l'Enseignement Catholique, soit 22%                      25% pour l'ensemble du Pays Basque
  - ↳ 94 dans les ikastola, soit 4%    6% pour l'ensemble du Pays Basque

### **I. 4. Effectifs collèges**

- 1 410 élèves scolarisés dans les collèges du secteur
  - ↳ soit 11% des 12 836 élèves scolarisés dans les collèges du Pays Basque
- Sur 1 410 élèves :
  - ↳ 1 217 dans les collèges publics, soit 86%
  - ↳ 193 dans l'Enseignement Catholique, soit 14%

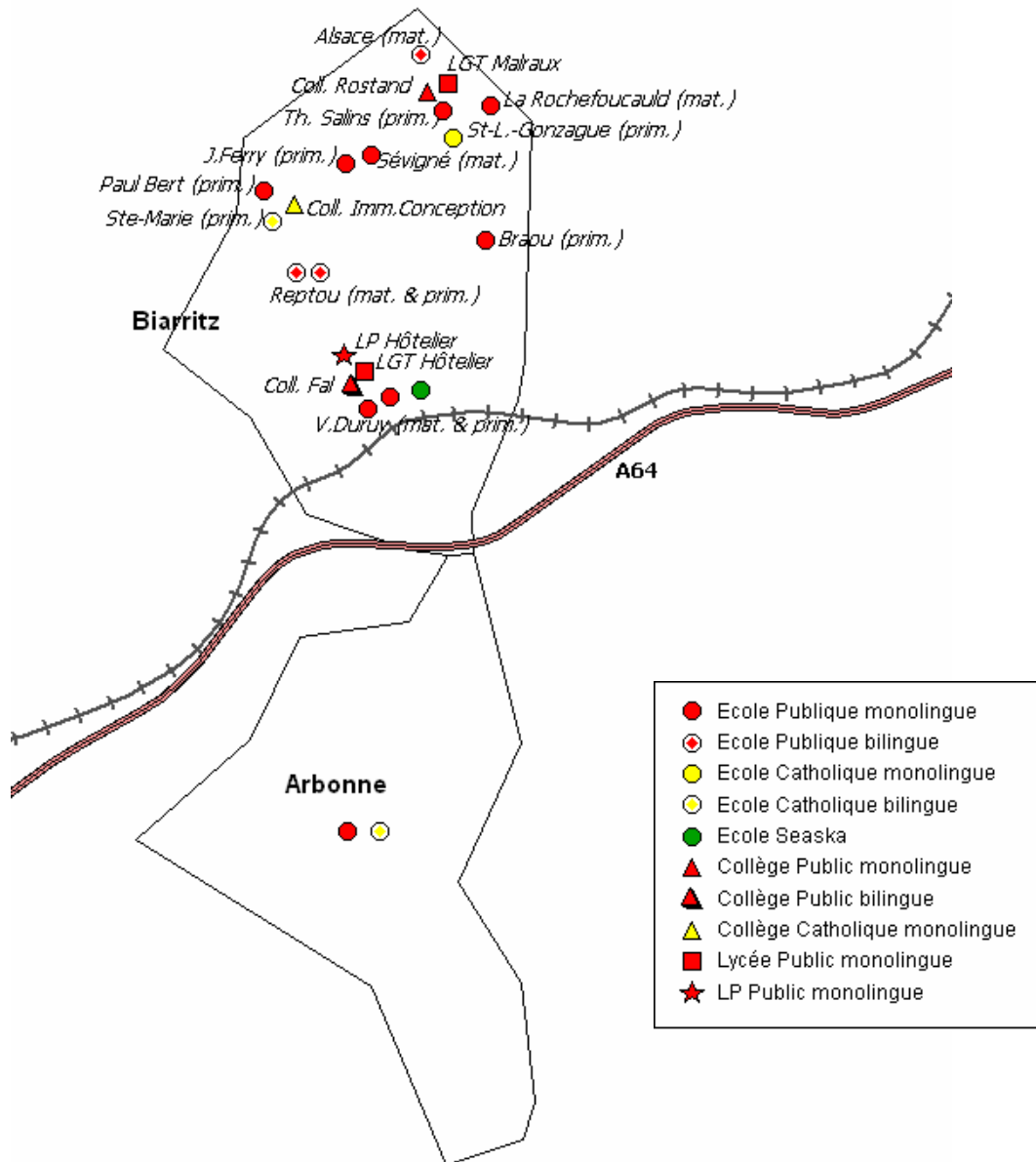
### **I. 5. Effectifs lycées d'enseignement général et technologique**

- 821 élèves (hors formations post-bac) scolarisés dans les lycées d'enseignement général et technologique du secteur (2 LGT publics : lycée *Malraux* et partie enseignement technologique du lycée *Hôtelier*) qui scolarisent au-delà du seul secteur de Biarritz
  - ↳ soit 11% des 7 243 élèves scolarisés dans les LGT du Pays Basque

### **I. 6. Effectifs lycées professionnels**

- 266 élèves scolarisés en lycée professionnel dans le secteur (partie enseignement professionnel du lycée public *Hôtelier*) qui scolarise au-delà du seul secteur de Biarritz
  - ↳ soit 8% des 3 274 élèves scolarisés dans les LP du Pays Basque

# SECTEUR BIARRITZ



## II. L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

### II. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements publics du canton

#### II.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré

- Sur les 2 communes :
  - ➔ la commune d'Arbonne a une école accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2
  - ➔ la commune de Biarritz dispose sur son territoire de :
    - 2 écoles accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2 : *Braou, Paul Bert*

- 3 écoles maternelles : *Alsace, La Rochefoucauld, Sévigné*
- 2 écoles primaires accueillant les enfants du CP au CM2 : *Thermes Salins, Ferry*
- 2 ensembles scolaires composés d'une école maternelle et d'une école primaire : *Reptou, Duruy*

↳ soit au total 8 écoles et 2 ensembles scolaires

↳ soit 10 sites dispensant un enseignement de 1<sup>er</sup> degré dans 12 écoles

- Sur ces 10 écoles :

- ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « à parité horaire » est proposé dans 2 sites, tous les 2 localisés à Biarritz :

- 1 des 3 écoles maternelles : *Alsace*
- 1 des 2 ensembles scolaires (maternelle et primaire) : *Reptou*

- ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « initiation » est proposé :

- dans l'école communale d'Arbonne

- ↳ aucun enseignement de basque n'est proposé :

- dans 2 des 3 écoles maternelles : *La Rochefoucauld, Sévigné*
- dans les 2 écoles primaires accueillant les enfants du CP au CM2 : *Thermes Salins, Ferry*
- dans les 2 écoles accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2 : *Braou, Paul Bert*
- dans 1 des 2 ensembles scolaires (maternelle et primaire) : *Duruy*

- Sur les 1 654 élèves scolarisés dans les écoles publiques du secteur :

- ↳ 123 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 7,5% (18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)

- ↳ 26 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « initiation », soit 1,5% (7% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)

- ↳ 1 505 ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 91% (74% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)

### **II.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

#### a/ Le collège

- Le secteur dispose de 2 collèges publics :

- ↳ le collège *Jean Rostand* qui scolarise 760 élèves, dont 692 en enseignement général et 68 en SEGPA et UPI

→ le collège *Villa Fal* qui scolarise 457 élèves, dont 447 en enseignement général et 10 en UPI

↳ soit un effectif total de 1 217 élèves scolarisés en collège, dont 1 139 en enseignement général et 78 en SEGPA et UPI

- L'enseignement du basque est proposé selon le modèle « bilingue à parité horaire » dans 1 des 2 collèges du secteur : collège *Villa Fal*
- L'enseignement du basque selon le modèle « option » n'est pas proposé dans les collèges du secteur
- Sur les 1 139 élèves scolarisés en enseignement général dans les 2 collèges du secteur :
  - 23 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit une proportion globale de 2% (6% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque)
    - 6 élèves sur 249 en 6<sup>e</sup> soit 2,5% des effectifs
    - 8 sur 281 en 5<sup>e</sup> soit 3%
    - aucun en 4<sup>e</sup> (sur 338 élèves)
    - 9 sur 271 en 3<sup>e</sup> soit 3,3%
  - aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « option » (8% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque)
  - 629 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 73% (85% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque)
- Sur les 447 élèves scolarisés en enseignement général au collège *Villa Fal* :
  - 23 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit une proportion globale de 5%
    - 6 élèves sur 105 en 6<sup>e</sup> soit 6% des effectifs
    - 8 sur 112 en 5<sup>e</sup> soit 7%
    - aucun en 4<sup>e</sup> (sur 126 élèves)
    - 9 sur 104 en 3<sup>e</sup> soit 9%
  - aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « option »
  - 424 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 95%
- Sur les 692 élèves scolarisés au collège *Jean Rostand* :
  - aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire »
  - aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « option »
  - 692 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque

### b/ Le lycée d'enseignement général et technologique

- Le secteur dispose de 2 lycées d'enseignement général et technologique, tous 2 localisés à Biarritz mais scolarisant au-delà du secteur :
  - ↳ le lycée *Malraux* qui scolarise 667 élèves, 265 en seconde, 194 en 1<sup>ère</sup> et 208 en terminale
  - ↳ le lycée *Hôtelier* pour sa partie enseignement technologique qui scolarise 350 élèves dont 154 dans le 2<sup>nd</sup> degré, 41 en seconde, 55 en 1<sup>ère</sup> et 58 en terminale
- ↳ soit un effectif total de 1 017 élèves scolarisés en LGT, dont 821 dans le 2<sup>nd</sup> degré et 196 en formations post-bac (BTS)
- L'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » n'est proposé dans aucun des 2 établissements
- L'enseignement du basque selon le modèle « option » est proposé dans 1 des 2 établissements : lycée *Malraux*
- Sur les 821 élèves scolarisés en lycée d'enseignement général et technologique dans le secteur :
  - ↳ aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » (3% pour l'ensemble des lycées publics du Pays Basque) :
  - ↳ 13 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 2% (4,5% pour l'ensemble des LGT publics du Pays Basque)
  - ↳ 808 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 98% (93% pour l'ensemble des LGT publics du Pays Basque)

### c/ Le lycée professionnel

- Le secteur dispose d'un lycée professionnel public (lycée Hôtelier pour sa partie formation professionnelle) qui scolarise 266 élèves
- L'enseignement du basque n'y est pas proposé, ni selon le modèle « bilingue à parité horaire », ni selon le modèle « option »

## **II. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles maternelles et primaires publiques, le secteur de Biarritz est caractérisé par les éléments suivants :

- Comparativement aux autres secteurs, la proportion d'élèves des écoles publiques suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est l'une des plus faibles du Pays Basque : 7,4% contre 18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque, 3 secteurs seulement sur les 12 restants présentant un taux inférieur (Bayonne, Anglet et Bidache)

- Du point de vue de la couverture territoriale :
  - ↳ 2 sites sur 10 proposent ce modèle d'enseignement, tous les 2 localisés à Biarritz :
    - l'ensemble scolaire (maternelle et primaire) *Reptou* dans la partie Sud du centre-ville
    - l'école maternelle *Alsace* au Nord de la commune
  - ↳ 8 sites ne le proposent pas, laissant une bonne partie du secteur non couverte :
    - l'école communale d'Arbonne
    - 7 sites répartis sur le territoire de la commune de Biarritz :
      - au Nord-Est : les 2 écoles *La Rochefoucauld* (maternelle) et *Thermes Salins* (CP au CM2)
      - au Centre : les 2 écoles *Sévigné* (maternelle) et *Ferry* (CP au CM2)
      - à l'Ouest : l'école *Paul Bert* (PS au CM2)
      - au Sud : l'ensemble scolaire *Duruy* (maternelle et primaire)
      - à l'Est : l'école *Braou* (PS au CM2)
  - ↳ l'enseignement de maternelle de l'école d'Alsace demeure sans continuité à proximité, du fait de l'absence d'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » en primaire à l'école des *Thermes Salins*
- L'enseignement selon le modèle « initiation » est proposé dans l'école communale d'Arbonne
- 7 sites de Biarritz n'offrent aucune possibilité d'enseignement de basque
- Compte tenu du succès de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » quand il est proposé (58% des élèves à l'école maternelle *Reptou*, 32% à l'école primaire du même ensemble scolaire, 19% des élèves à l'école maternelle *d'Alsace*), on peut raisonnablement penser que l'extension de l'offre à d'autres écoles répondrait à une attente d'un certain nombre de familles, demande qui reste cependant à mesurer par enquête
- L'observation des effectifs scolarisés en 2004-2005 dans les sections de maternelle des écoles non couvertes fait apparaître des effectifs élevés dans l'ensemble des établissements :
  - Arbonne : 30 élèves
  - Biarritz *La Rochefoucauld* : 50 élèves
  - Biarritz *Duruy* : 86 élèves
  - Biarritz *Sévigné* : 88 élèves
  - Biarritz *Braou* : 91 élèves
  - Biarritz *Paul Bert* : 97 élèves
- Par ailleurs, les dernières évolutions démographiques sont positives dans les 2 communes
- La continuité de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » est assurée dans 1 des 2 collèges publics du secteur

- La proportion d'élèves suivant ce modèle d'enseignement en collège est faible par comparaison avec l'ensemble du Pays Basque (2% contre 6%) et avec le 1<sup>er</sup> degré (7,5%), mais elle se comprend aisément si l'on tient compte des effectifs en fin de 1<sup>er</sup> degré et à l'entrée en collège :
  - ↳ 9 élèves suivant l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » en CM2 dans la seule école primaire du secteur proposant cet enseignement, sur un effectif total de 215 élèves dans l'ensemble des CM2 des écoles du secteur, soit une proportion de 4%, alors que le taux correspondant est de 14% en PS de maternelle
  - ↳ 6 élèves suivant cet enseignement en 6<sup>ème</sup>, sur un effectif total de 249 élèves en 6<sup>ème</sup> dans les 2 collèges du secteur, soit 2,4%
- Il semble donc que l'enjeu se situe d'abord dans un développement de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » dans le 1<sup>er</sup> degré, à la fois en terme de nombre d'établissements et en terme d'effectifs en fin de cursus, avant d'envisager toute mesure spécifique en direction des collèges, qu'il s'agisse de campagnes de sensibilisation ou d'une éventuelle ouverture dans le 2<sup>nd</sup> collège du secteur
- La continuité de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » n'est pas assurée en lycée dans le secteur, que ce soit en enseignement général, technologique ou professionnel

### **III. L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

#### **III. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements de l'Enseignement Catholique du secteur**

##### **III.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, l'Enseignement Catholique scolarisait 503 élèves dans les 3 écoles du secteur, soit 22% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (25% à l'échelle du Pays Basque) :
  - ↳ l'école primaire d'Arbonne (PS de maternelle au CM2) : 84 élèves
  - ↳ les 2 écoles primaires de Biarritz (PS de maternelle au CM2) :
    - *St-Louis-de-Gonzague* (142 élèves)
    - *Ste-Marie* (277 élèves)
- Sur ces 3 écoles :
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est proposé :
    - à l'école d'Arbonne
    - à l'école *Ste-Marie* de Biarritz
  - ↳ l'école *St-Louis-de-Gonzague* de Biarritz ne propose pas d'enseignement du basque, y compris dans le modèle « initiation »

- Sur les 503 élèves scolarisés dans les 3 écoles de l'Enseignement Catholique du secteur :
  - ↳ 88 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 17,5% de l'effectif 1<sup>er</sup> degré total du secteur scolarisé dans l'Enseignement Catholique (24,5% pour l'ensemble des écoles de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
  - ↳ aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « initiation »
  - ↳ 415 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 82,5% (73% à l'échelle du Pays Basque)

### **III.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- 1 établissement secondaire de l'Enseignement Catholique est également localisé dans le secteur, le collège Immaculée Conception, qui scolarise 194 élèves
- L'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » n'y est pas proposé, ni selon le modèle « bilingue à parité horaire », ni selon le modèle « option »

## **III. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles de l'Enseignement Catholique, le secteur Biarritz est caractérisé par les éléments suivants :

- Si l'on considère l'ensemble du Pays Basque, la proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » se situe en deçà de la majeure partie de celles observées sur les autres secteurs (17,5% contre 24,5% en moyenne avec 8 secteurs présentant des taux supérieurs), mais Biarritz est, parmi les 3 secteurs du BAB, celui qui présente de loin la proportion la plus élevée (17,5% contre 6,5 à Anglet et 2% dans le secteur de Bayonne)
- La couverture territoriale en terme d'établissements est correcte : 2 des 3 écoles existant dans le secteur proposent ce modèle d'enseignement et la seule école qui ne le propose pas (*St-Louis-de-Gonzague* de Biarritz) est celle des 2 écoles de la commune qui scolarise le moins d'élèves (142 contre 277 à l'école *Ste-Marie*)
- Cependant seule l'école d'Arbonne propose à l'heure actuelle cet enseignement sur l'ensemble des niveaux d'enseignement depuis la PS de maternelle jusqu'au CM2 (enseignement absent pour l'instant au-delà du CE1 à l'école *Ste-Marie*), d'où un effectif total pour le secteur encore réduit en fin de cursus de 1<sup>er</sup> degré : 5 en CE2, 1 en CM1, 4 en CM2
- L'enseignement du basque selon le modèle « initiation » ne prend pas le relais dans la seule école qui ne propose pas l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire »
- Les effectifs dans cette école en sections de maternelle sont importants : 53 élèves
- La continuité de l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » n'est pas assurée en collège (il n'y a pas de lycée relevant de l'Enseignement Catholique dans le secteur)



## **IV. LA FEDERATION SEASKA**

### **IV. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque dans les établissements de Seaska du secteur**

#### **IV.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, la Fédération Seaska scolarisait 94 élèves dans la seule ikastola du secteur localisée à Biarritz, soit 4% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (5,7% à l'échelle du Pays Basque)

#### **IV.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- Il n'y a pas d'établissement secondaire relevant de la Fédération Seaska dans le secteur

### **IV. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant les établissements relevant de la Fédération Seaska, le secteur de Biarritz est caractérisé par les éléments suivants :

- La proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré scolarisés en ikastola dans le secteur (enseignement du et en basque selon le modèle « immersion ») est inférieure à la moyenne observée pour l'ensemble du Pays Basque (4% contre presque 6%) mais plus élevée que dans les 2 autres secteurs du BAB (Bayonne et Anglet)
- Il n'y a pas de continuité de l'enseignement du basque selon le modèle « immersion » en collège dans le secteur, celle-ci étant assurée dans le secteur voisin de Bayonne

## 4. Secteur d'Anglet

### I. LE CONTEXTE

#### I. 1. Organisation administrative

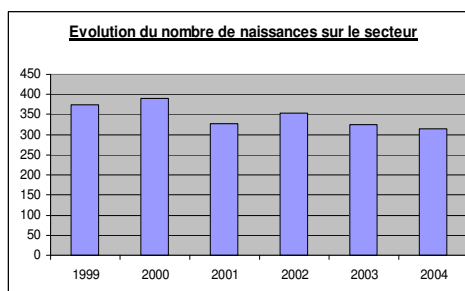
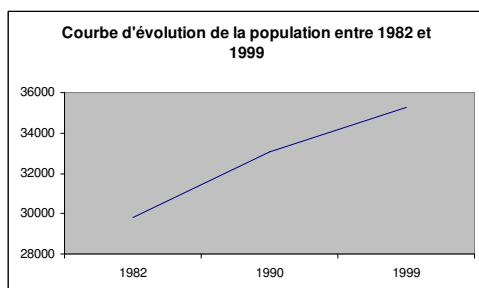
- 1 commune
- Le secteur est composé de la seule commune d'Anglet (découpée en 2 cantons, Anglet Nord et Anglet Sud)
- La commune d'Anglet compose, avec les 2 communes de Bayonne et Biarritz, la Communauté d'Agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz
- La commune d'Anglet comprend 1 seul secteur de collège, le secteur de collège Anglet *Endarra*

#### I. 2. Situation démographique

##### Evolution de la population du secteur

Communes	1982	1990	1999
Anglet	29 821	33 041	35 263
<b>Total secteur</b>	<b>29 821</b>	<b>33 041</b>	<b>35 263</b>

*Source : INSEE ; données recensements 1982, 1990 et 1999 ; population sans double compte*



- La population du secteur correspondant à la commune d'Anglet est passée de 29 821 habitants en 1982 à 35 263 habitants en 1999, soit une augmentation de 5 442 habitants et un taux de croissance de 18,3%

#### I. 3. Effectifs enseignement primaire

- 2 626 élèves scolarisés dans les écoles primaires du secteur
  - ↳ soit 11% des 24 226 élèves scolarisés dans les écoles maternelles et primaires du Pays Basque
- Sur 2 626 élèves :

- 2 186 dans les écoles publiques, soit 83%                      69% pour l'ensemble du Pays Basque
- 413 dans l'Enseignement Catholique, soit 16%                      25% pour l'ensemble du Pays Basque
- 27 dans les ikastola, soit 1%    6% pour l'ensemble du Pays Basque

#### **I. 4. Effectifs collèges**

- 1 042 élèves scolarisés dans les collèges du secteur
  - soit 8% des 12 836 élèves scolarisés dans les collèges du Pays Basque
- Sur 1 042 élèves :
  - 697 dans les collèges publics, soit 67%
  - 345 dans l'Enseignement Catholique, soit 33%

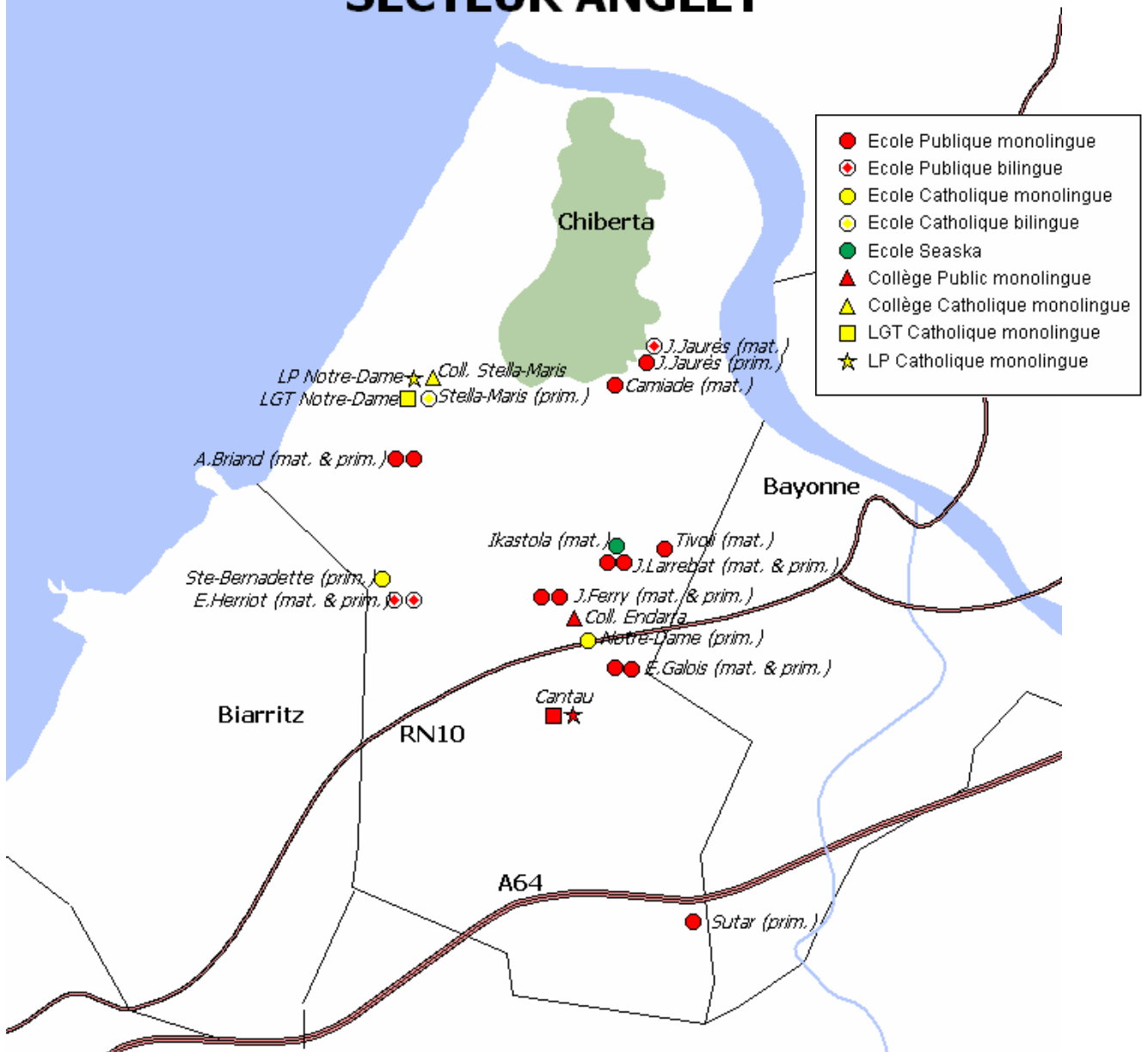
#### **I. 5. Effectifs lycées d'enseignement général et technologique**

- 808 élèves scolarisés dans le 2<sup>nd</sup> degré dans les 2 lycées d'enseignement général et technologique du secteur, le lycée *Cantau* ou lycée *des Métiers du bâtiment* et le lycée privé *Ste-Anne*, dont le recrutement s'étend au-delà du seul secteur d'Anglet
  - soit 11% des 7 243 élèves scolarisés dans les LGT du Pays Basque
- Sur 808 élèves :
  - 514 dans l'enseignement public, soit 64%
  - 294 dans l'Enseignement Catholique, soit 36%

#### **I. 6. Effectifs lycées professionnels**

- 508 élèves scolarisés dans les 2 lycées professionnels du secteur, le lycée public *Cantau* ou lycée *des Métiers du bâtiment* et le lycée privé *Ste-Anne*, dont le recrutement s'étend au-delà du seul secteur d'Anglet
  - soit 15,5% des 3 274 élèves scolarisés dans les LP du Pays Basque
- Sur 508 élèves :
  - 376 dans l'enseignement public, soit 74%
  - 132 dans l'Enseignement Catholique, soit 26%

# SECTEUR ANGLET



## II. L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

### II. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements publics du canton

#### II.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré

- La commune d'Anglet a sur son territoire :
  - ↳ 1 école accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2 : *Sutar*

- 2 écoles maternelles : *Camiade, Tivoli*
- 6 ensembles scolaires constitués de 2 établissements administratifs, une école maternelle (PS à GS) et une école primaire (CP au CM2) : *E. Herriot, J. Jaurès, E. Galois, J. Ferry, A. Briand, J. Larrebat*

↳ soit au total 3 écoles et 6 ensembles scolaires

↳ soit 9 sites dispensant un enseignement de 1<sup>er</sup> degré dans 15 écoles

• Sur ces 9 sites :

→ l'enseignement du basque selon le modèle « à parité horaire » est proposé dans 2 sites :

- le groupe scolaire *E. Herriot* (école maternelle et école primaire)
- l'école maternelle *J. Jaurès* (section bilingue ayant ouvert à la rentrée 2005-06)

→ l'enseignement du basque selon le modèle « initiation » n'est proposé dans aucun site

→ aucun enseignement de basque n'est proposé :

- dans les 2 écoles maternelles : *Camiade, Tivoli*
- dans l'école accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2 : *Sutar*
- dans 4 des 6 groupes scolaires (que ce soit à l'école maternelle ou à l'école primaire) : *J. Jaurès, E. Galois, J. Ferry, A. Briand, J. Larrebat*
- dans l'école primaire du groupe scolaire *J. Jaurès* (où l'enseignement du basque selon le modèle « à parité horaire » sera proposé à partir de la rentrée 2006 en continuité de l'ouverture en maternelle à la rentrée 2005)

• Sur les 2 186 élèves scolarisés dans les écoles publiques du secteur :

- 122 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 6% (18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
- aucun ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « initiation » (7% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
- 2 064 ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 94% (74% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)

### **II.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

#### a/ Le collège

- Le secteur dispose d'1 collège public, le collège *Endarra* qui scolarise 697 élèves, dont 692 en enseignement général et 19 en sections d'intégration et insertion
- L'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » n'est pas proposé
- L'enseignement du basque selon le modèle « option » est proposé

- Sur les 692 élèves scolarisés en enseignement général dans le collège du secteur :
  - ↳ aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » (6% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque)
  - ↳ 21 élèves suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 3% (8% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque)
    - 6 élèves sur 180 en 6<sup>e</sup> soit 3% des effectifs
    - 8 sur 158 en 5<sup>e</sup> soit 5%
    - 3 sur 168 en 4<sup>e</sup> soit 2%
    - 4 sur 172 en 3<sup>e</sup> soit 2%
  - ↳ 671 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 97% (85% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque)

#### b/ Le lycée d'enseignement général et technologique

- Le secteur dispose d'1 lycée d'enseignement technologique public, le lycée *Cantau* (ou lycée *des Métiers du bâtiment*) pour sa partie enseignement technologique qui scolarise 514 élèves dans les filières technologiques du 2<sup>nd</sup> degré :
  - 119 en seconde
  - 195 en 1<sup>ère</sup> technologique
  - 200 en terminale technologique
- L'enseignement du basque n'y est pas proposé, ni selon le modèle « bilingue à parité horaire », ni selon le modèle « option »

#### c/ Le lycée professionnel

- Le secteur dispose d'un lycée professionnel public, le lycée *Cantau* (ou lycée *des Métiers du bâtiment*) pour sa partie enseignement professionnel, qui scolarise 376 élèves dans les filières professionnelles du 2<sup>nd</sup> degré
- L'enseignement du basque n'y est pas proposé, ni selon le modèle « bilingue à parité horaire », ni selon le modèle « option »

## **II. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles maternelles et primaires publiques, le secteur d'Anglet est caractérisé par les éléments suivants :

- Comparativement aux autres secteurs, la proportion d'élèves des écoles publiques suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est l'une des plus faibles du Pays Basque : 5,6% contre 18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque, 1 secteur seulement sur les 12 restants présentant un taux inférieur (Bidache)

- La couverture territoriale est faible : 3 écoles sur 15 proposent ce modèle d'enseignement (2 sites sur 9)
  - le groupe scolaire *E. Herriot* (école maternelle et école primaire)
  - l'école maternelle du groupe scolaire *J. Jaurès* (depuis la rentrée 2005-2006)
  
- L'enseignement selon le modèle « initiation » n'est proposé nulle part
  
- 7 des 9 sites d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré de la commune d'Anglet n'offrent pas d'enseignement du basque :
  - les 2 écoles maternelles : *Camiade, Tivoli*
  - l'école accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2 : *Sutar*
  - 4 des 6 groupes scolaires (maternelle et primaire) : *E. Galois, J. Ferry, A. Briand, J. Larrebat*

(et pour l'instant l'école primaire du groupe scolaire *J. Jaurès*, puisque l'enseignement du basque selon le modèle « à parité horaire » vient d'ouvrir à la rentrée 2005 en maternelle)
  
- Compte tenu du succès de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » quand il est proposé (55% des élèves à l'école maternelle *E. Herriot*, 41% à l'école primaire du même groupe scolaire), on peut raisonnablement penser que l'extension de l'offre à d'autres écoles répondrait à une attente d'un certain nombre de familles, demande qui reste cependant à mesurer par enquête
  
- L'observation des effectifs scolarisés en 2004-2005 dans les sections de maternelle des écoles non couvertes fait apparaître des effectifs importants dans toutes les écoles :
  - *Sutar* : 28 élèves
  - *Camiade* : 64 élèves
  - *Tivoli* : 64 élèves
  - *E. Galois* : 92 élèves
  - *J. Larrebat* : 99 élèves
  - *J. Ferry* : 132 élèves
  - *A. Briand* : 139 élèves
  
- Du point de vue géographique :
  - l'école *Sutar* est éloignée des autres établissements, à l'extrême sud de la commune
  - les écoles *Tivoli, E. Galois, J. Larrebat* et *J. Ferry* sont assez proches les unes des autres
  - l'école *A. Briand* n'est pas très éloignée du groupe scolaire *E. Herriot* qui propose l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire »
  - l'école *Camiade* se trouve à proximité immédiate du groupe scolaire *J. Jaurès* qui propose cet enseignement à partir de cette rentrée 2005

- Par ailleurs, les dernières évolutions démographiques sont positives dans la commune
- La continuité de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » n'est pas assurée dans le 2<sup>nd</sup> degré dans le secteur, sachant que l'effectif d'élèves suivant cet enseignement en CM2 était de 7 en 2004-2005

### **III. L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

#### **III. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements de l'Enseignement Catholique du secteur**

##### **III.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, l'Enseignement Catholique scolarisait 413 élèves dans les 3 écoles du secteur, soit 16% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (25% à l'échelle du Pays Basque) :
  - ↳ l'école primaire *Stella-Maris* (PS de maternelle au CM2) : 234 élèves
  - ↳ l'école primaire *Ste-Bernadette* (PS de maternelle au CM2) : 122 élèves
  - ↳ l'école primaire *Notre-Dame* (PS de maternelle au CM2) : 57 élèves
- Sur ces 3 écoles :
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est proposé à l'école *Stella-Maris*
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « initiation » n'est proposé dans aucune école
  - ↳ 2 écoles n'offrent aucun enseignement de basque :
    - l'école primaire *Ste-Bernadette*
    - l'école primaire *Notre-Dame*
- Sur les 413 élèves scolarisés dans les 3 écoles de l'Enseignement Catholique du secteur :
  - ↳ 27 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 6,5% de l'effectif 1<sup>er</sup> degré total du secteur scolarisé dans l'Enseignement Catholique (24,5% pour l'ensemble des écoles de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
  - ↳ aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « initiation »
  - ↳ 386 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 93,5% (73% à l'échelle du Pays Basque)

##### **III.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- 3 établissements secondaires de l'Enseignement Catholique sont également localisés dans le secteur
  - ↳ le collège *Stella-Maris* qui scolarise 347 élèves



- ↳ le lycée technologique *Ste-Anne* qui scolarise 350 élèves, dont 294 dans le 2<sup>nd</sup> cycle (56 en BTS)
- ↳ le lycée professionnel *Ste-Anne* qui scolarise 132 élèves
- Au collège *Stella-Maris* :
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » n'est pas proposé
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « option » est proposé
  - ↳ sur les 347 élèves scolarisés dans le collège de l'Enseignement Catholique du secteur :
    - aucun ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire »
    - 14 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « option », soit 4% de l'effectif total du collège et de collège du secteur
    - 333 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 96% de l'effectif global de collège du secteur dans l'Enseignement Catholique
- Au lycée d'enseignement général et technologique *Ste-Anne* :
  - ↳ l'enseignement du basque n'est pas proposé, ni selon le modèle « bilingue à parité horaire », ni selon le modèle « option »
- Au lycée professionnel *Ste-Anne* :
  - ↳ l'enseignement du basque n'est pas proposé, ni selon le modèle « bilingue à parité horaire », ni selon le modèle « option »

### **III. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles de l'Enseignement Catholique, le secteur d'Anglet est caractérisé par les éléments suivants :

- La proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est l'une des plus faibles du Pays Basque : 6,5% contre 24,5% en moyenne, seuls 3 secteurs présentant des taux inférieurs (Bayonne, Bidache et Mauléon)
- 1 seule des 3 écoles existant dans le secteur propose ce modèle d'enseignement (*Stella-Maris*), celle des 3 écoles de la commune qui scolarise le plus d'élèves (234 sur un effectif total de 413 élèves dans le secteur, soit 57% des élèves)
- Cependant cet enseignement n'existe à l'heure actuelle que de la PS de maternelle jusqu'au CP (27 élèves au total)
- L'enseignement du basque selon le modèle « initiation » ne prend pas le relais dans les 2 écoles qui ne proposent pas l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire »
  - ↳ école *Ste-Bernadette* : 122 élèves
  - ↳ école *Notre-Dame* : 57 élèves

- Les effectifs des sections de maternelle de ces 2 écoles sont importants :
  - ↳ école *Ste-Bernadette* : 42 élèves
  - ↳ école *Notre-Dame* : 32 élèves
- La continuité de l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » n'est pas assurée dans le 2<sup>nd</sup> degré

## **IV. LA FEDERATION SEASKA**

### **IV. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque dans les établissements de Seaska du secteur**

#### **IV.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, la Fédération Seaska scolarisait 27 élèves dans la seule ikastola d'Anglet, soit 1% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré dans la commune (5,7% à l'échelle du Pays Basque)

#### **IV.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- Il n'y a pas d'établissement secondaire relevant de la Fédération Seaska dans le secteur

### **IV. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant les établissements relevant de la Fédération Seaska, le secteur d'Anglet est caractérisé par les éléments suivants :

- La proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré scolarisés dans l'ikastola d'Anglet (enseignement du et en basque selon le modèle « immersion ») est inférieure à la moyenne observée pour l'ensemble du Pays Basque (1% contre presque 6%)
- Il s'agit d'une ikastola récente, créée en 1997 et scolarisant les élèves des sections de maternelle uniquement jusqu'à l'année scolaire 2004-2005, la continuité en CP étant assurée à compter de cette rentrée 2005
- Il n'y a pas de continuité de l'enseignement du basque selon le modèle « immersion » en collège dans le secteur, celle-ci étant assurée dans le secteur voisin de Bayonne



## 5. Secteur de Bayonne

### I. LE CONTEXTE

#### I. 1. Organisation administrative

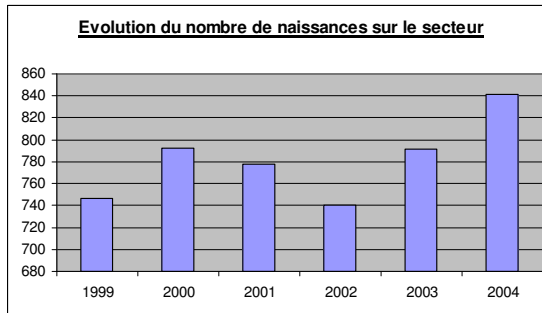
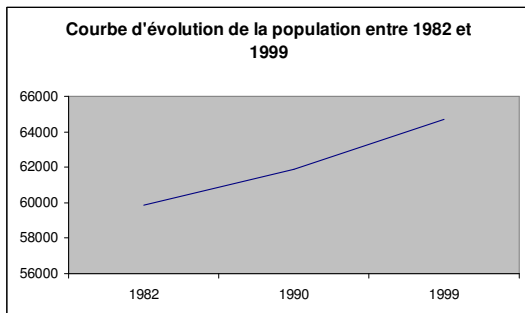
- 9 communes
- Le secteur est composé :
  - ↳ de la commune de Bayonne (découpée en 3 cantons, *Bayonne-Nord*, *Bayonne-Est* et *Bayonne-Ouest*)
  - ↳ de la commune de Boucau composant avec la partie nord de la commune de Bayonne le canton de *Bayonne-Nord*
  - ↳ de l'ensemble des communes du canton de Saint-Pierre-d'Îrube (Lahonce, Mouguerre, Saint-Pierre-d'Îrube, Urcuit et Villefranque)
  - ↳ des 2 communes de Bassussary et Arcangues du canton d'Ustaritz
- La commune de Bayonne compose, avec les 2 communes d'Anglet et Biarritz, la Communauté d'Agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz
- L'ensemble des communes du canton de Saint-Pierre-d'Îrube composent la Communauté de Communes Nive-Adour
- Le secteur de Bayonne comprend 3 secteurs de collège :
  - ↳ le secteur de collège Bayonne *Camus*
  - ↳ le secteur de collège Bayonne *Marracq*
  - ↳ le secteur de collège Boucau *Barbusse*

#### I. 2. Situation démographique

Evolution de la population du secteur

Communes	1982	1990	1999	2004
Arcangues	2 155	2 506	2 733	
Bassussary	890	1 056	1 817	2 316
Lahonce	1 124	1 496	1 890	
Mouguerre	2 290	3 021	3 765	4 280
Saint-Pierre-d'Îrube	3 164	3 676	3 873	
Urcuit	1 329	1 688	1 796	
Villefranque	1 375	1 570	1 742	2 039
Bayonne	41 381	40 051	40 078	
Boucau	6 169	6 814	7 007	
<b>Total secteur</b>	<b>59 877</b>	<b>61 878</b>	<b>64 701</b>	

Source : INSEE ; données recensements 1982, 1990, 1999 et 2004 (données partielles) ; population sans double compte



- La population du secteur est passée de 59 877 habitants en 1982 à 64 701 habitants en 1999, soit une augmentation de 4 824 habitants et un taux de croissance de 8,1%
- Sur le secteur, les 9 communes voient leur population augmenter entre les deux derniers recensements ; pour 8 d'entre elles, la population est en augmentation depuis 1982
- Le nombre de naissances sur le secteur est en augmentation depuis 2002

### **I. 3. Effectifs enseignement primaire**

- 6 928 élèves scolarisés dans les écoles primaires du secteur
  - ↳ soit 29% des 24 226 élèves scolarisés dans les écoles maternelles et primaires du Pays Basque
- Sur 6 928 élèves :
 

↳ 4 839 dans les écoles publiques, soit 70%	69% pour l'ensemble du Pays Basque
↳ 1 913 dans l'Enseignement Catholique, soit 28%	25% pour l'ensemble du Pays Basque
↳ 176 dans les ikastola, soit 3%	6% pour l'ensemble du Pays Basque

### **I. 4. Effectifs collèges**

- 3 825 élèves scolarisés dans les collèges du secteur
  - ↳ soit 30% des 12 836 élèves scolarisés dans les collèges du Pays Basque
- Sur 3 825 élèves :
 

↳ 1 887 dans les collèges publics, soit 49%
↳ 1 938 dans l'Enseignement Catholique, soit 51%

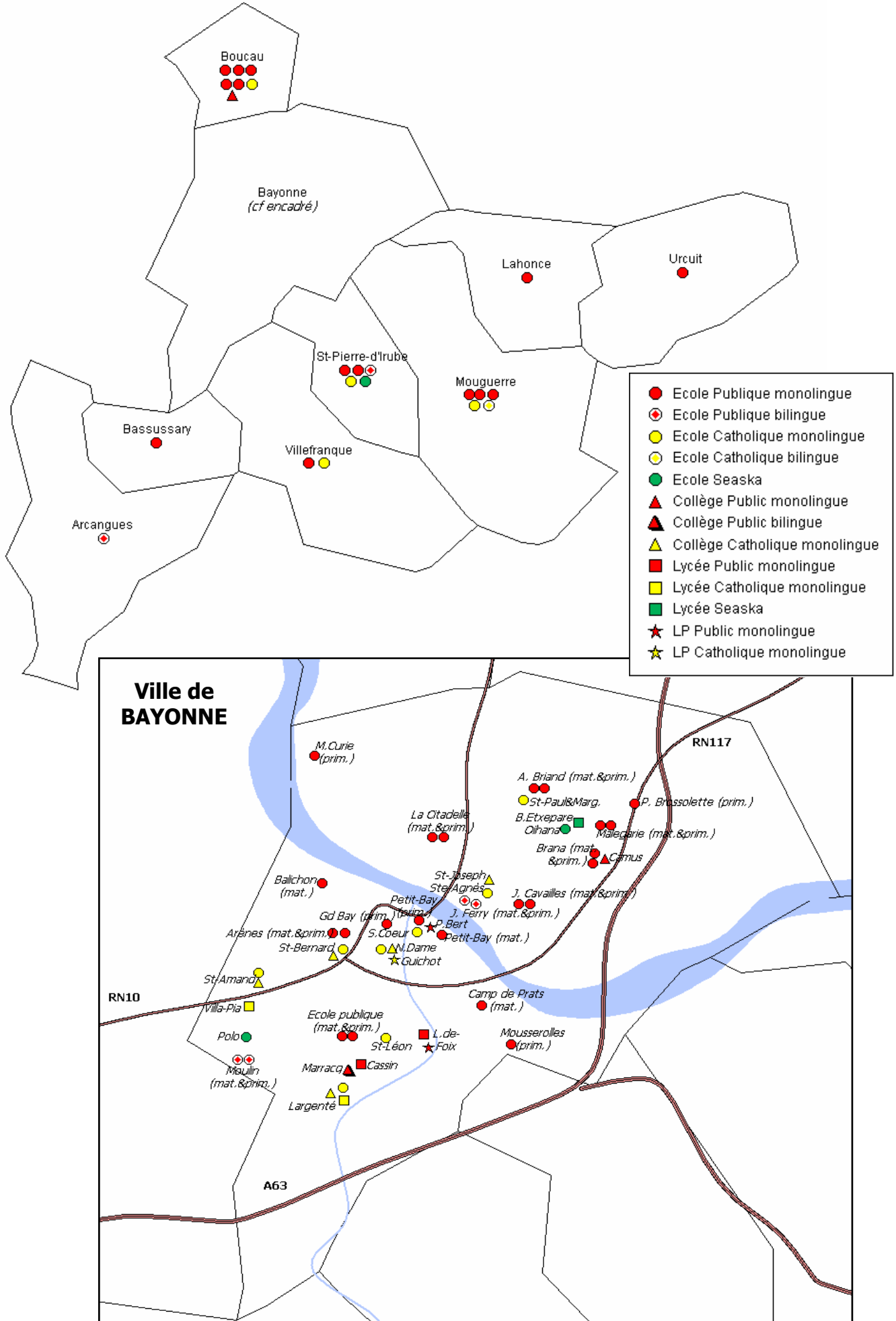
## **I. 5. Effectifs lycées d'enseignement général et technologique**

- 3 508 élèves scolarisés dans le 2<sup>nd</sup> degré dans les lycées d'enseignement général et technologique du secteur, les 2 lycées publics *R. Cassin* et *L. de Foix*, les 2 lycées privés *Villa-Pia* et *Largenté* de l'Enseignement Catholique et le lycée *Etxepare* de Seaska, l'ensemble de ces lycées scolarisant au-delà du seul secteur de Bayonne
  - ↳ soit 48% des 7 243 élèves scolarisés dans les LGT du Pays Basque
- Sur 3 508 élèves :
  - ↳ 2 179 dans l'enseignement public, soit 62%
  - ↳ 1 153 dans l'Enseignement Catholique, soit 33%
  - ↳ 176 dans le lycée de Seaska, soit 5%

## **I. 6. Effectifs lycées professionnels**

- 1 070 élèves scolarisés en lycée professionnel dans le secteur, les 2 lycées publics *P. Bert* et *L. de Foix* et le lycée privé *Le Guichot* de l'Enseignement Catholique, l'ensemble de ces lycées scolarisant au-delà du seul secteur de Bayonne
  - ↳ soit 33% des 3 274 élèves scolarisés dans les LP du Pays Basque
- Sur ces 1 070 élèves de LP :
  - ↳ 849 dans le public, soit 79%
  - ↳ 221 dans l'Enseignement Catholique, soit 21%

# SECTEUR BAYONNE



## **II. L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

### **II. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements publics du canton**

#### **II.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- Parmi les 9 communes composant le secteur de Bayonne :
  - ↳ 5 communes ont une école accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2 : Arcangues, Bassussary, Lahonce, Urcuit, Villefranque
  - ↳ la commune de Mouguerre dispose, dans une logique de quartiers, de 3 écoles accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2 : *Bourg, Eliçaberry, Port*
  - ↳ la commune de Saint-Pierre-d'Irube est dotée :
    - d'un groupe scolaire (constitué de 2 établissements administratifs, une école maternelle et une école primaire) : *Ourouspoure*
    - d'une école accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2 : *Quieta*
  - ↳ la commune de Boucau dispose :
    - de 3 écoles maternelles (PS à GS) : *J.B. Lanusse, E. Lassalle, Joliot-Curie*
    - de 2 écoles primaires (CP au CM2) : *P. Langevin, Bourg*
  - ↳ la commune de Bayonne a sur son territoire :
    - 9 groupes scolaires (constitués chacun d'une école maternelle et d'une école primaire) : *J. Ferry, J. Cavailles, La Citadelle, J.P. Brana, A. Briand, Ch. Malegarie, Les Arènes, Ecole Publique, J. Moulin*
    - 4 écoles accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2 : *M. Curie, P. Brossolette, Grand-Bayonne, Mousserolles*
    - 3 écoles maternelles : *Camp de Prats, Balichon, Petit-Bayonne*
    - 1 école accueillant les enfants du CP au CM2 : *Petit-Bayonne*

↳ soit au total 22 écoles et 10 groupes scolaires

↳ soit 32 sites dispensant un enseignement de 1<sup>er</sup> degré dans 42 écoles

- Sur ces 32 sites (représentant 42 établissements administratifs) :
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « à parité horaire » est proposé dans 4 sites (représentant 6 établissements) :
    - le groupe scolaire *J. Ferry* à Bayonne (école maternelle et école primaire)



- le groupe scolaire *J. Moulin* à Bayonne (maternelle et primaire)
  - l'école communale d'Arcangues (PS de maternelle au CM2)
  - l'école communale du quartier *La Quieta* à Saint-Pierre-d'Irube (PS de maternelle au CM2)
- ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « initiation » est proposé dans l'école communale de Villefranque
- ↳ aucun enseignement de basque n'est proposé :
- dans 2 écoles maternelles : *Camp de Prats, Balichon*
  - dans 10 écoles accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2 :
    - l'unique école communale de 3 communes : *Bassussary, Lahonce, Urcuit*
    - les 3 écoles de Mouguerre : *Bourg, Eliçaberry, Port*
    - les 4 écoles de Bayonne qui accueillent les enfants de la PS de maternelle au CM2 : *M. Curie, P. Brossolette, Grand-Bayonne, Mousserolles*
  - dans l'ensemble des 5 écoles de la commune de Boucau :
    - les 3 écoles maternelles *Lanusse, Lassalle, Joliot-Curie*
    - les 2 écoles primaires *P. Langevin, Bourg*
  - dans 9 groupes scolaires :
    - le groupe scolaire *Ourouspoure* de Saint-Pierre-d'Irube
    - 8 groupes scolaires de Bayonne : *J. Cavailles, La Citadelle, J.P. Brana, A. Briand, Ch. Malegarie, Les Arènes, Ecole Publique, Petit-Bayonne*
- Sur les 4 839 élèves scolarisés dans les écoles publiques du secteur :
    - ↳ 320 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 7% (18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
    - ↳ 70 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « initiation », soit 1,5% (7% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
    - ↳ 4 449 ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 92% (74% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)

### **II.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

#### a/ Le collège

- Le secteur dispose de 3 collèges publics :
  - ↳ le collège *A. Camus* de Bayonne qui scolarise 560 élèves, dont 460 en enseignement général et 100 en sections d'adaptation et insertion

- ↳ le collège *Marracq* de Bayonne qui scolarise 1 035 élèves, dont 972 en enseignement général et 63 en sections d'adaptation et de soutien
- ↳ le collège *H. Barbusse* de Boucau qui scolarise 292 élèves, tous en enseignement général

↳ soit un effectif total de 1 887 élèves, dont 1 724 en enseignement général et 163 en section d'adaptation, d'insertion et de soutien

- L'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est proposé au collège *Marracq*
- L'enseignement du basque selon le modèle « option » est proposé au collège *Marracq*
- Aucun enseignement de basque n'est proposé :
  - ↳ au collège *A. Camus* de Bayonne
  - ↳ au collège *H. Barbusse* de Boucau
- Par ailleurs, la construction d'un nouveau collège à Saint-Pierre-d'Irube est prévue pour la rentrée 2008, avec dès son démarrage, un enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » qui serait proposé aux collégiens scolarisés
- Sur les 1 724 élèves scolarisés en enseignement général dans les 3 collèges du secteur :
  - ↳ 48 élèves suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 3% (6% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque)
    - 11 élèves sur 430 en 6<sup>e</sup> soit 2,5% des effectifs
    - 15 sur 444 en 5<sup>e</sup> soit 3,4%
    - 15 sur 461 en 4<sup>e</sup> soit 3%
    - 7 sur 389 en 3<sup>e</sup> soit 2%
  - ↳ 38 élèves suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 2% (8% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque)
    - 10 élèves sur 430 en 6<sup>e</sup> soit 2,3% des effectifs
    - 12 sur 444 en 5<sup>e</sup> soit 3%
    - 8 sur 461 en 4<sup>e</sup> soit 2%
    - 8 sur 389 en 3<sup>e</sup> soit 2%
  - ↳ 1 638 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 95% (85% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque)

#### b/ Le lycée d'enseignement général et technologique

- Le secteur dispose de 2 lycées d'enseignement général et technologique publics, tous 2 localisés à Bayonne :

- ➔ le lycée *R. Cassin* qui scolarise 1 436 élèves, dont 1 252 dans le 2<sup>nd</sup> degré (184 en formations post-bac, BTS et classes préparatoires aux grandes écoles) :
  - 468 en seconde
  - 391 en 1<sup>ère</sup>
  - 393 en terminale
- ➔ le lycée *L. de Foix* pour sa partie enseignement général et technologique qui scolarise 1 245 élèves dont 927 dans le 2<sup>nd</sup> degré (318 en classes de BTS) :
  - 278 en seconde
  - 110 en formations générales : 56 en 1<sup>ère</sup>, 54 en terminale
  - 539 en formations technologiques : 256 en 1<sup>ère</sup>, 283 en terminale

↳ soit un effectif total de 2 681 élèves scolarisés en LGT public, dont 2 179 dans le 2<sup>nd</sup> degré et 502 dans l'enseignement supérieur

- L'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » n'est proposé dans aucun des 2 établissements
- L'enseignement du basque selon le modèle « option » est proposé dans 1 des 2 établissements : lycée *R. Cassin*
- Sur les 2 179 élèves scolarisés dans le 2<sup>nd</sup> degré dans les lycées d'enseignement général et technologique du secteur :
  - ➔ aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » (3% pour l'ensemble des lycées publics du Pays Basque)
  - ➔ 55 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 2,5% (4,5% pour l'ensemble des LGT publics du Pays Basque)
  - ➔ 2 124 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 97,5% (93% pour l'ensemble des LGT publics du Pays Basque)

#### c/ Le lycée professionnel

- Le secteur dispose de 2 lycées professionnels publics :
  - ➔ le LP *P. Bert* qui scolarise 720 élèves
  - ➔ le lycée *L. de Foix* pour sa partie enseignement professionnel qui scolarise 129 élèves
- L'enseignement du basque n'est proposé dans aucun de ces 2 établissements, ni selon le modèle « bilingue à parité horaire », ni selon le modèle « option »

## **II. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles maternelles et primaires publiques, le secteur de Bayonne est caractérisé par les éléments suivants :

- Comparativement aux autres secteurs, la proportion d'élèves des écoles publiques suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est l'une des plus faibles du Pays Basque : 6,6% contre 18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque, seuls 2 secteurs sur les 12 restants présentant un taux inférieur (Anglet et Bidache)
- La couverture territoriale est faible : 4 sites sur 32 proposent ce modèle d'enseignement (6 établissements sur 42)
  - le groupe scolaire *J. Ferry* à Bayonne (école maternelle et école primaire)
  - le groupe scolaire *J. Moulin* à Bayonne (école maternelle et école primaire)
  - l'école communale d'Arcangues (PS de maternelle au CM2)
  - l'école communale du quartier *La Quieta* à Saint-Pierre-d'Irube (PS de maternelle au CM2)
- L'enseignement selon le modèle « initiation » est proposé sur un seul site : école communale de Villefranque
- Sur les 32 sites scolaires du secteur, 28 ne proposent aucun enseignement du basque
- Compte tenu du succès de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » quand il est proposé (20% des élèves au groupe scolaire *J. Ferry* avec une proportion de 33% dans son école maternelle, 36% à l'école d'Arcangues, 47% à l'école *Quieta* de Saint-Pierre-d'Irube, 51% au groupe scolaire *J. Moulin* avec un taux de 65% dans son école maternelle), on peut raisonnablement penser que l'extension de l'offre à d'autres écoles répondrait à une attente d'un certain nombre de familles, demande qui reste cependant à mesurer par enquête
- L'observation des effectifs scolarisés en 2004-2005 dans les sections de maternelle des écoles non couvertes fait apparaître :
  - ↳ des effectifs supérieurs à 60 élèves dans la majeure partie des établissements :
    - à Bayonne : *Ecole Publique* (110 élèves), *Ch. Malegarie* (92), *La Citadelle* (90), *J. Cavailles* (89), *Les Arènes* (86), *J.P. Brana* (83), *A. Briand* (73), *Grand Bayonne* (64), *Petit Bayonne* (61)
    - à Mouguerre *Bourg* : 97 élèves
    - au Boucau : *J.B. Lanusse* (78 élèves), *E. Lassalle* (74), *J. Curie* (72)
    - à Urcuit : 81 élèves
    - à Bassussary : 74 élèves
    - à Saint-Pierre-d'Irube *Ourouspoure* : 66 élèves
    - à Lahonce : 66 élèves

- ↳ des effectifs entre 20 et 40 élèves :
  - à Villefranque : 38 élèves
  - à Bayonne : *Balichon* (27 élèves), *Camp de Prats* (20)
  - à Mouguerre *Port* : 28 élèves
- ↳ des effectifs plus faibles, entre 10 et 15 élèves :
  - à Bayonne : *P. Brossolette* (14 élèves), *M. Curie* (14), *Mousserolles* (12)
  - à Mouguerre *Eliçaberry* : 10 élèves
- Par ailleurs, les dernières évolutions démographiques sont positives dans le secteur
- La continuité de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » dans le 2<sup>nd</sup> degré :
  - ↳ est assurée en collège : 1 collège sur les 3 localisés dans le secteur (collège *Marracq* de Bayonne)
  - ↳ n'est pas assurée en lycée

### **III. L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

#### **III. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements de l'Enseignement Catholique du secteur**

##### **III.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, l'Enseignement Catholique scolarisait 1 913 élèves dans les 13 écoles du secteur, soit 28% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (25% à l'échelle du Pays Basque), l'ensemble de ces écoles accueillant les élèves de la PS de maternelle au CM2 :
  - ↳ l'école de Boucau : 55 élèves
  - ↳ l'école de Saint-Pierre-d'Irube : 82 élèves
  - ↳ l'école de Villefranque : 106 élèves
  - ↳ les 2 écoles de Mouguerre :
    - *Ste-Marie* : 84 élèves
    - *St-Joseph* : 36 élèves
  - ↳ les 8 écoles de Bayonne :
    - *St-Bernard* : 521 élèves
    - *St-Amand* : 238 élèves

- *Largenté* : 228 élèves
  - *Ste-Agnès* : 157 élèves
  - *St Paul & Ste-Marie* : 125 élèves
  - *Notre-Dame* : 109 élèves
  - *St-Léon* : 88 élèves
  - *Sacré-Coeur* : 84 élèves
- Sur ces 13 écoles :
    - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est proposé à l'école *Ste-Marie* de Mouguerre
    - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « initiation » n'est proposé dans aucune école
    - ↳ 12 écoles ne proposent aucun enseignement de basque :
      - les 3 écoles de Boucau, Saint-Pierre-d'Irube et Villefranque
      - 1 des 2 écoles de Mouguerre : *St-Joseph*
      - les 8 écoles de Bayonne : *St-Bernard, St-Amand, Largenté, Ste-Agnès, St Paul & Ste-Marie, Notre-Dame, St-Léon, Sacré-Coeur*
- Sur les 1 913 élèves scolarisés dans les 13 écoles de l'Enseignement Catholique du secteur :
    - ↳ 36 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 2% de l'effectif 1<sup>er</sup> degré total du secteur scolarisé dans l'Enseignement Catholique (24,5% pour l'ensemble des écoles de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
    - ↳ aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « initiation »
    - ↳ 1 877 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 98% (73% à l'échelle du Pays Basque)

### **III.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- 8 établissements secondaires de l'Enseignement Catholique sont également localisés dans le secteur, tous à Bayonne :
  - ↳ 5 collèges qui scolarisent 1 937 élèves, dont 1 909 dans l'enseignement général et 28 en sections d'aide et de soutien :
    - *St-Bernard* : 798 élèves dont 783 dans l'enseignement général
    - *Largenté* : 462 élèves
    - *St-Amand* : 334 élèves
    - *St-Joseph* : 232 élèves dont 219 dans l'enseignement général
    - *Notre-Dame* : 111 élèves

- ↳ 2 lycées d'enseignement général et technologique qui scolarisent 1 204 élèves dont 1 153 dans le 2<sup>nd</sup> degré et 51 dans l'enseignement supérieur :
  - *Villa-Pia* : 612 élèves
  - *Largenté* : 592 élèves dont 541 dans le 2<sup>nd</sup> degré (51 en classes de BTS)
- ↳ 1 lycée professionnel : LP *Le Guichot* qui scolarise 223 élèves
- En collège :
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » était proposé en 2004-2005 dans 1 des 5 collèges du secteur, le collège *St-Bernard* de Bayonne, ce qui n'est plus le cas en 2005-2006
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « option » est proposé dans ce même collège
  - ↳ 4 collèges n'offrent aucun enseignement de basque : *Largenté, St-Amand, St-Joseph, Notre-Dame*
- En lycée d'enseignement général et technologique :
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » n'est pas proposé
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « option » est proposé dans les 2 LGT du secteur :
    - lycée d'enseignement général *Villa-Pia*
    - lycée d'enseignement général et technologique *Largenté*
- En lycée professionnel, l'enseignement du basque n'est pas proposé dans l'unique LP du secteur (LP *Le Guichot* à Bayonne), ni selon le modèle « bilingue à parité horaire », ni selon le modèle « option »
- Sur les 1 909 élèves scolarisés en enseignement général dans les 5 collèges du secteur :
  - ↳ 12 suivaient en 2004-2005 l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire »
  - ↳ 10 élèves suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option »
  - ↳ 1 887 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque soit 99% (83% pour l'ensemble des collèges de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
- Sur les 1 153 élèves scolarisés dans le 2<sup>nd</sup> degré dans les lycées d'enseignement général et technologique du secteur :
  - ↳ aucun ne suit l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » (1% pour l'ensemble des LGT de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
  - ↳ 32 élèves suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 3% de l'effectif total de lycée (5% pour l'ensemble des LGT de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
  - ↳ 1 121 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 97% (94% pour l'ensemble des LGT de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)

### **III. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles de l'Enseignement Catholique, le secteur de Bayonne est caractérisé par les éléments suivants :

- La proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est l'une des plus faibles du Pays Basque : 2% contre 24,5% en moyenne, seuls 2 secteurs présentant des taux inférieurs (Bidache et Mauléon)
- 1 seule parmi les 13 écoles existant dans le secteur propose ce modèle d'enseignement (école *Ste-Marie* de Mouguerre), avec une proportion d'élèves suivant cet enseignement de 43% et de 59% en maternelle
- L'enseignement du basque selon le modèle « initiation » ne prend pas le relais dans les 12 écoles qui ne proposent pas l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire »
- 12 écoles ne proposent aucun enseignement du basque :
  - ↳ les uniques écoles de 3 communes : Boucau, Saint-Pierre-d'Irube, Villefranque
  - ↳ 1 des 2 écoles de Mouguerre : *St-Joseph*
  - ↳ les 8 écoles de Bayonne : *St-Bernard, St-Amand, Largenté, Ste-Agnès, St Paul & Ste-Marie, Notre-Dame, St-Léon, Sacré-Coeur*
- Les effectifs des sections de maternelles des écoles non dotées sont :
  - ↳ dans les écoles de Bayonne de 118 élèves à *St-Bernard*, 71 à *Ste-Agnès*, 66 à *Largenté*, 55 à *St-Amand*, 45 à *St Paul & Ste-Marie* et *Notre-Dame*, 41 à *Sacré-Coeur*, 26 à *St-Léon*
  - ↳ de 48 élèves à Villefranque
  - ↳ de 29 élèves à Saint-Pierre-d'Irube
  - ↳ de 23 élèves au Boucau
- La continuité de l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » n'est pas assurée dans le 2<sup>nd</sup> degré



## **IV. LA FÉDÉRATION SEASKA**

### **IV. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque dans les établissements de Seaska du secteur**

#### **IV.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, la Fédération Seaska scolarisait 176 élèves dans les 3 ikastola du secteur, soit 2,5% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (5,7% à l'échelle du Pays Basque) :
  - ↳ les 2 ikastola de Bayonne : 54 élèves dans celle du *Polo*, 107 dans celle des *Hauts de Sainte-Croix* (*Oihana ikastola*), dans les 2 cas sur l'ensemble des niveaux du 1<sup>er</sup> degré
  - ↳ l'ikastola de Saint-Pierre-d'Irube : 15 élèves de la PS à la GS de maternelle

#### **IV.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- Il y a 1 établissement secondaire relevant de la Fédération Seaska dans le secteur, le lycée d'enseignement général *Etxepare* de Bayonne, unique lycée que compte la Fédération en son sein et qui a vocation à accueillir l'ensemble des élèves sortant des 3 collèges de la Fédération
- Le lycée *Etxepare* scolarise 176 élèves, soit 6,4% des 2 733 élèves scolarisés dans l'enseignement général dans les lycées du secteur et 3,4% des 5 108 élèves scolarisés dans l'enseignement général dans l'ensemble des LGT du Pays Basque

### **IV. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant les établissements relevant de la Fédération Seaska, le secteur de Bayonne est caractérisé par les éléments suivants :

- La proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré scolarisés dans les ikastola du secteur (enseignement du et en basque selon le modèle « immersion ») est inférieure à la moyenne observée pour l'ensemble du Pays Basque (2,5% contre presque 6%), elle se situe dans une position intermédiaire au sein du BAB (4% dans le secteur de Biarritz, 1% dans celui d'Anglet)
- En terme de couverture territoriale, 2 communes parmi les 9 qui composent le secteur sont dotées d'une ikastola (Bayonne et Saint-Pierre-d'Irube), 7 communes n'en disposent pas (Bassussary, Arcangues, Mouguerre, Villefranque, Urcuit, Lahonce et Boucau)
- Il n'y a pas continuité de l'enseignement du basque selon le modèle « immersion » en collège dans le secteur, celle-ci étant assurée dans le secteur limitrophe de Cambo
- Le seul lycée de Seaska est situé dans le secteur, accueillant des élèves venant de l'ensemble du Pays Basque

## 6. Secteur de Bidache

### I. LE CONTEXTE

#### I. 1. Organisation administrative

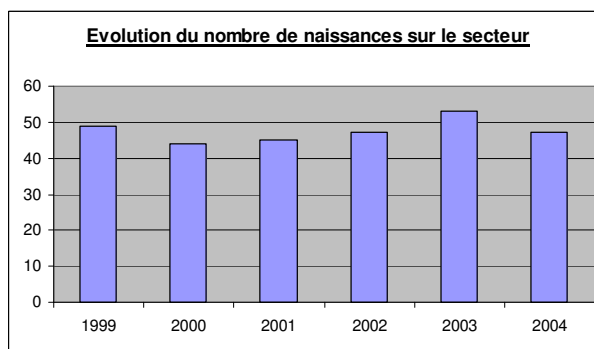
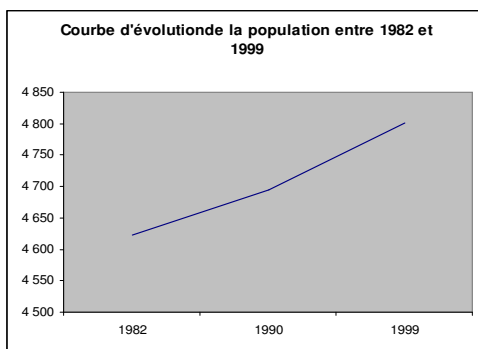
- 7 communes
- Le secteur est composé de l'ensemble des communes du canton de Bidache
- L'ensemble de ces communes à l'exception de Bardos composent la Communauté de Communes de Bidache

#### I. 2. Situation démographique

##### Evolution de la population du secteur

Communes	1982	1990	1999	2004
Arancou	122	122	108	93
Bardos	1 093	1 188	1 271	1 421
Bergouey-Viellenave	146	120	112	
Bidache	1 015	1 039	1 066	
Came	738	705	681	
Guiche	638	670	730	
Sames	424	378	387	
<b>Total secteur</b>	<b>4 176</b>	<b>4 222</b>	<b>4 355</b>	

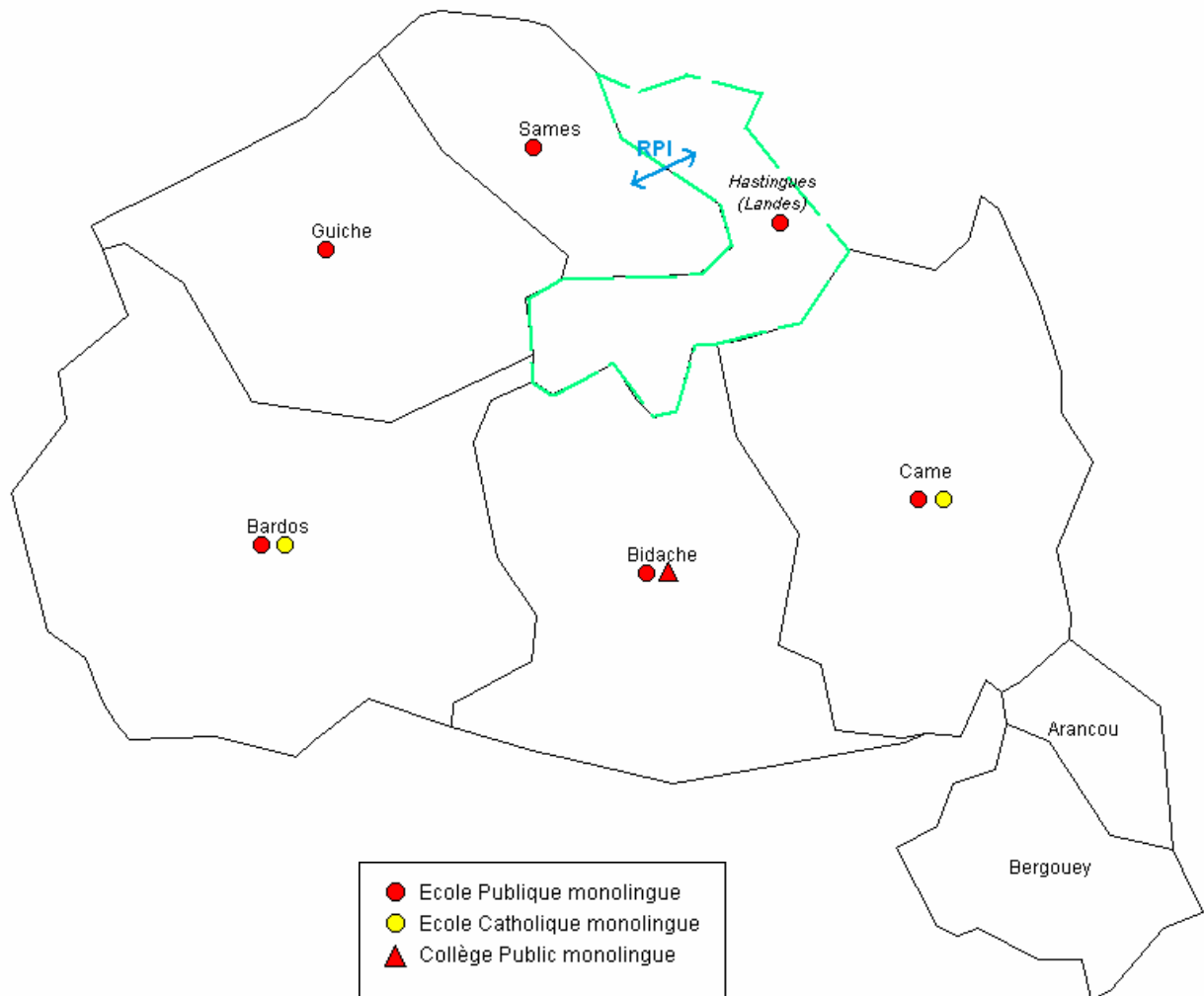
*Source : INSEE ; données recensements 1982, 1990, 1999 et 2004 (données partielles) ; population sans double compte*



- La population du secteur est passée de 4 623 habitants en 1982 à 4 802 habitants en 1999, soit un gain de 179 habitants et un taux de croissance de 3,87%
- Sur le secteur, 4 communes sur 8 voient leur population augmenter entre les recensements de 1990 et 1999, dont 3 depuis 1982
- 4 communes sur 8 voient leur population diminuer entre les recensements de 1990 et 1999 dont 3 depuis 1982



# SECTEUR BIDACHE



## **II. L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

### **II. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements publics du canton**

#### **II.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- Sur les 7 communes :
  - ↳ 2 n'ont pas d'école et ne sont pas rattachées à un RPI (Arancou et Bergouey)
  - ↳ 1 commune dispose d'une école fonctionnant dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal situé à cheval entre le Pays Basque et les Landes : RPI de Sames – Hastingues
  - ↳ 4 communes ont une école accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2 (Bardos, Bidache, Came et Guiche)

↳ soit au total 4 écoles communales et 1 RPI comptant une seule de ses 2 écoles au Pays Basque

↳ 5 sites dispensant un enseignement de 1<sup>er</sup> degré dans 5 écoles

- Sur ces 5 sites (écoles communales ou RPI), l'enseignement du basque selon le modèle « à parité horaire » et l'enseignement du basque selon le modèle « initiation » ne sont proposés dans aucune école
- Sur les 398 élèves scolarisés dans les écoles publiques du secteur :
  - ↳ aucun ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » (18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
  - ↳ aucun ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « initiation » (7% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
  - ↳ 398 ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 100% (74% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)

### **II.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

#### a/ Le collège

- Le collège public du secteur (collège de Bidache) scolarise 171 élèves, tous en enseignement général
- L'enseignement du basque n'y est pas proposé, ni selon le modèle « bilingue à parité horaire », ni selon le modèle « option »

#### b/ Le lycée d'enseignement général et technologique

- Le secteur ne dispose pas de lycée d'enseignement général et technologique public

#### c/ Le lycée professionnel

- Le secteur ne dispose pas de lycée professionnel public

## **II. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles maternelles et primaires publiques, le secteur Bidache est caractérisé par les éléments suivants :

- Bidache est le seul secteur du Pays Basque où aucun enseignement de basque n'est proposé, ni selon le modèle « bilingue à parité horaire », ni selon le modèle « initiation »
- Le secteur est caractérisé par un développement démographique important dans les communes les plus rapidement accessibles depuis le BAB : Bardos puis Bidache

- Les effectifs scolarisés en 2004-2005 dans les sections de maternelle des écoles du secteur sont relativement élevés, surtout à Bardos et Bidache :
  - ↳ Bardos : 40
  - ↳ Bidache : 34
  - ↳ Guiche : 30
  - ↳ Came : 25
  - ↳ Sames : 23
- Comme dans l'ensemble de ses écoles, aucun enseignement de basque n'est proposé dans le collège public du secteur, ni selon le modèle « bilingue à parité horaire », ni selon le modèle « initiation »

### **III. L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

#### **III. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements de l'Enseignement Catholique du secteur**

##### **III.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, l'Enseignement Catholique scolarisait 87 élèves dans les 2 écoles primaires du secteur, soit 18% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (25% à l'échelle du Pays Basque) :
  - ↳ à Bardos : 57 élèves
  - ↳ à Came : 30 élèves
- Dans ces 2 écoles l'enseignement du basque selon le modèle « à parité horaire » et l'enseignement du basque selon le modèle « initiation » ne sont pas proposés

##### **III.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- Il n'existe aucun établissement secondaire du 2<sup>nd</sup> degré relevant de l'Enseignement Catholique dans le secteur

#### **III. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles de l'Enseignement Catholique, le secteur Bidache est caractérisé par les éléments suivants :

- Bidache est, avec Mauléon, le seul secteur du Pays Basque où aucun enseignement de basque n'est proposé, ni selon le modèle « bilingue à parité horaire », ni selon le modèle « initiation » dans les écoles de l'Enseignement Catholique

- Les effectifs scolarisés en 2004-2005 dans les sections de maternelle des écoles du secteur sont de 26 élèves à Bardos et 12 à Came
- Il n'existe pas d'établissement du 2<sup>nd</sup> degré relevant de l'Enseignement Catholique dans le secteur

#### **IV. LA FEDERATION SEASKA**

- Il n'y a pas d'établissement relevant de la Fédération Seaska dans le secteur

## 7. Secteur d'Hasparren

### I. LE CONTEXTE

#### I. 1. Organisation administrative

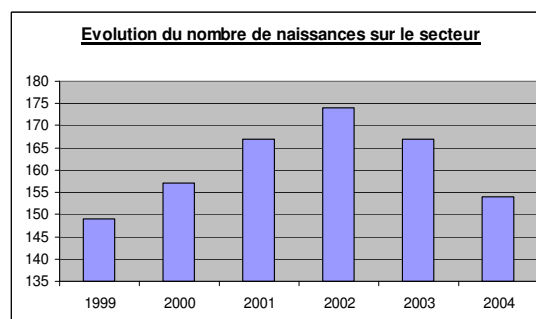
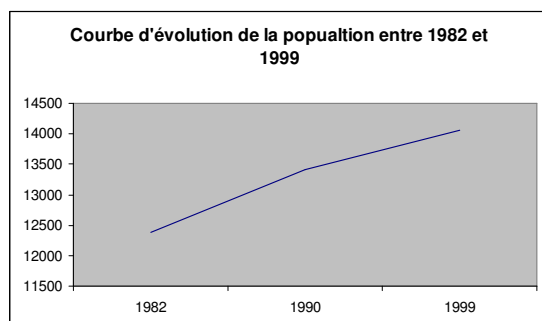
- 12 communes
- Le secteur est composé de l'ensemble des communes du canton d'Hasparren sauf celle de Méharin (rattachée au secteur Saint-Palais), de l'ensemble des communes du canton de La-Bastide-Clairence et de la commune d'Hélette du canton d'Iholdy
- L'ensemble de ces communes exceptées La-Bastide-Clairence et Urt composent la Communauté de Communes du Pays d'Hasparren

#### I. 2. Situation démographique

Evolution de la population du secteur

Communes	1982	1990	1999	2004
Ayherre	812	791	841	
Bonloc	200	228	284	
Brisous	1 413	1 745	1 988	
Hasparren	5 303	5 399	5 477	
Hélette	573	588	619	
Isturits	321	330	364	377
La Bastide-Clairence	759	852	881	
Macaye	463	476	529	
Mendionde	723	720	707	
Saint-Esteben	420	391	359	
Saint-Martin-d'Arberoue	284	303	305	
Urt	1 120	1 583	1 702	
<b>Total secteur</b>	<b>12 391</b>	<b>13 406</b>	<b>14 056</b>	

Source : INSEE ; données recensements 1982, 1990, 1999 et 2004 (données partielles) ; population sans double compte



- La population du secteur est passée de 12 391 habitants en 1982 à 14 056 habitants en 1999, soit un gain de 1 665 habitants et un taux de croissance de 13.4%
- Sur les 12 communes du secteur, 10 voient leur population augmenter entre les recensements de 1990 et 1999, dont 9 depuis le recensement de 1982



- 2 communes sur 12 voient leur population diminuer depuis 1982

### **I. 3. Effectifs enseignement primaire**

- 1 485 élèves scolarisés dans les écoles primaires du secteur
  - ↳ soit 6% des 24 226 élèves scolarisés dans les écoles maternelles et primaires du Pays Basque
- Sur 1 485 élèves :
  - ↳ 946 dans les écoles publiques, soit 64%                          69% pour l'ensemble du Pays Basque
  - ↳ 422 dans l'Enseignement Catholique, soit 28%                      25% pour l'ensemble du Pays Basque
  - ↳ 117 dans les ikastola, soit 8%    6% pour l'ensemble du Pays Basque

### **I. 4. Effectifs collèges**

- 641 élèves scolarisés dans les collèges du secteur
  - ↳ soit 5% des 12 836 élèves scolarisés dans les collèges du Pays Basque
- Sur 641 élèves :
  - ↳ 342 dans les collèges publics, soit 53%
  - ↳ 299 dans l'Enseignement Catholique, soit 47%

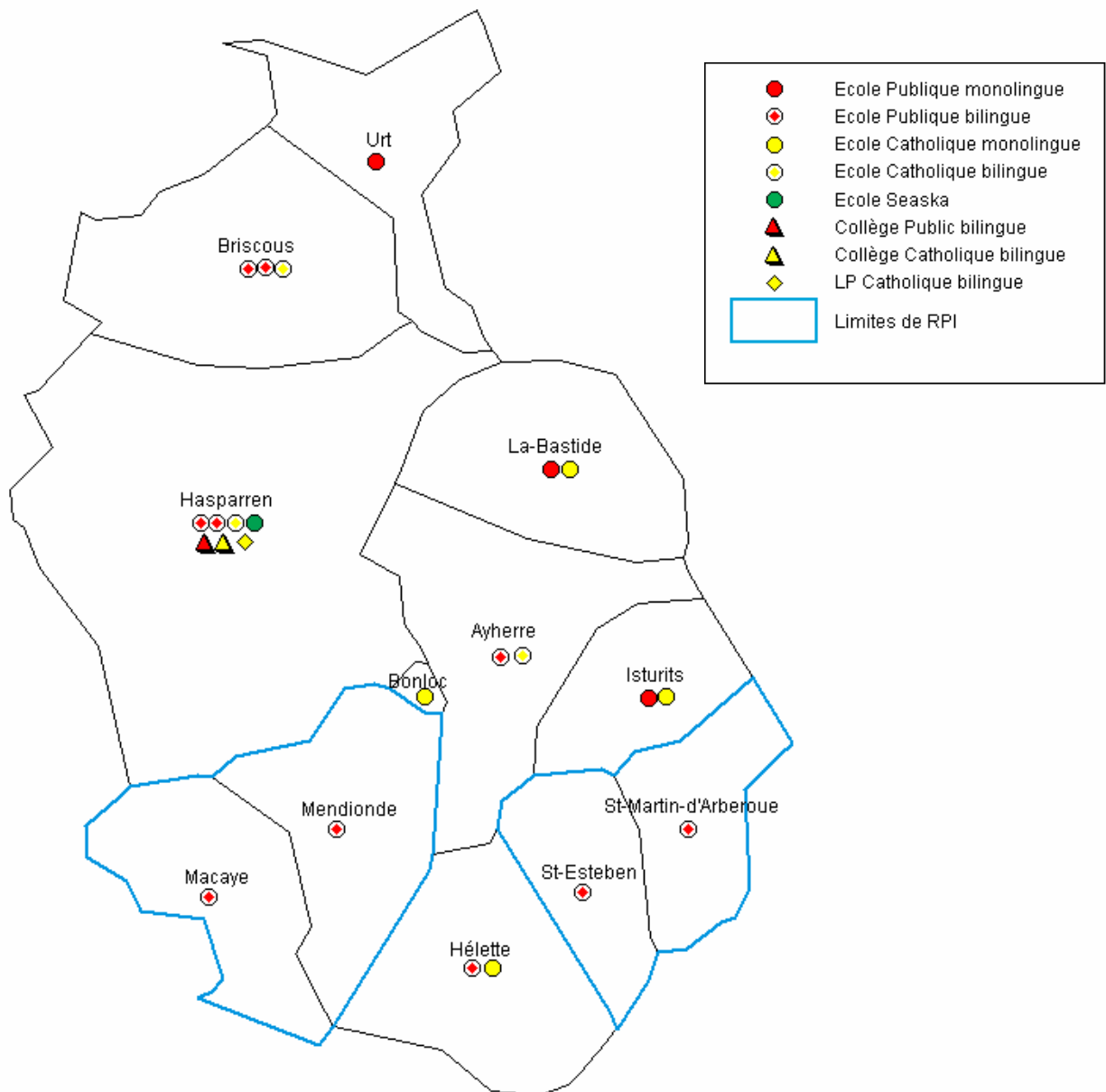
### **I. 5. Effectifs lycées d'enseignement général et technologique**

- Il n'y a pas de lycée d'enseignement général et technologique dans le secteur

### **I.6. Effectifs lycées professionnels**

- 328 élèves scolarisés dans l'unique lycée professionnel du secteur, le lycée privé *St-Joseph* d'Hasparren dont le recrutement s'étend au-delà du seul secteur d'Hasparren
  - ↳ soit 10% des 3 274 élèves scolarisés dans les LP du Pays Basque

## SECTEUR HASPARREN



## II. L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

### II. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements publics du canton

#### II.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré

- Sur les 12 communes :
  - ➔ 1 n'a pas d'école et n'est pas rattachée à un RPI (Bonloc)
  - ➔ 4 communes disposent d'une école fonctionnant dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal :

- RPI de Macaye – Mendionde
- RPI de Saint-Esteben – Saint-Martin-d'Arberoue

soit au total 4 communes regroupées au sein de 2 RPI structurés sur 4 écoles

- 5 communes ont une école accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2 (Ayherre, Hélette, Isturits, La-Bastide, Urt)
- enfin les 2 communes de Briscous et Hasparren ont chacune 2 établissements scolaires sur leur territoire pouvant être considérés comme formant un ensemble scolaire puisque le second assure la continuité des enseignements dispensés par le premier :
  - une école maternelle et une école primaire à Hasparren
  - une école de la maternelle au CE1 et une autre du CE2 au CM2 à Briscous

↳ soit au total 5 écoles communales, 2 RPI et 2 ensembles scolaires

↳ 9 sites dispensant un enseignement de 1<sup>er</sup> degré dans 13 écoles

- Sur ces 9 sites (écoles communales, RPI ou ensembles scolaires) :
  - l'enseignement du basque selon le modèle « à parité horaire » est proposé
    - dans le RPI de Macaye – Mendionde
    - dans le RPI de Saint-Esteben – Saint-Martin-d'Arberoue
    - dans les écoles communales d'Ayherre et Hélette et dans chacune des 2 écoles composant les ensembles scolaires de Briscous et d'Hasparren
  - l'enseignement du basque selon le modèle « initiation » est proposé dans l'école d'Isturits
  - aucun enseignement de basque n'est proposé dans les écoles communales de La-Bastide-Clairence et d'Urt
- Sur les 946 élèves scolarisés dans les écoles publiques du secteur :
  - 275 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 29% (18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
  - 13 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « initiation », soit 1% (7% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
  - 658 ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 69,5% (74% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)

### **II.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

#### a/ Le collège

- Le collège public du secteur (collège *Elhuyar* d'Hasparren) scolarise 342 élèves, tous en enseignement général

- L'enseignement du basque y est proposé à la fois selon le modèle « bilingue à parité horaire » et selon le modèle « option »
- Sur les 342 élèves scolarisés dans le collège :
  - ↳ 15 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit une proportion globale de 4,4% variable selon les classes :
    - 4 élèves sur 94 en 6<sup>e</sup> soit 4% des effectifs
    - 8 sur 101 en 5<sup>e</sup> soit 8%
    - 3 sur 81 en 4<sup>e</sup> soit 4%
    - aucun en 3<sup>e</sup> (sur 66 élèves)
  - ↳ 28 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 8%
    - 7 élèves sur 94 en 6<sup>e</sup> soit 7% des effectifs
    - 4 sur 101 en 5<sup>e</sup> soit 4%
    - 10 sur 81 en 4<sup>e</sup> soit 12%
    - 7 sur 66 en 3<sup>e</sup> soit 11%
  - ↳ 299 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 87% (85% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque)

#### b/ Le lycée d'enseignement général et technologique

- Le secteur ne dispose pas de lycée d'enseignement général et technologique public

#### c/ Le lycée professionnel

- Le secteur ne dispose pas de lycée professionnel public

## **II. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles maternelles et primaires publiques, le secteur Hasparren est caractérisé par les éléments suivants :

- Comparativement aux autres secteurs, la proportion d'élèves des écoles publiques suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est assez élevée : 29% contre 18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque (7 secteurs présentent des taux inférieurs, 5 des taux supérieurs)
- Du point de vue de la couverture territoriale :
  - sur 13 établissements (écoles communales ou RPI), 8 proposent ce modèle d'enseignement RPI de Macaye – Mendionde, RPI de Saint-Esteben – Saint-Martin-d'Arberoue, écoles

communales d'Ayherre et Hélette et chacune des 2 écoles (maternelle et primaire) de Briscous et Hasparren

- sur 11 communes disposant d'une école ou plus, 8 sont dotées de ce modèle d'enseignement, 3 n'en disposent pas
- L'enseignement selon le modèle « initiation » prend le relais à l'école d'Isturits où cet enseignement est suivi par l'ensemble des 13 élèves scolarisés dans l'école
- Les écoles communales d'Urt et La-Bastide-Clairence ne proposent aucun enseignement de basque
- Compte tenu du succès de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » quand il est proposé (24% des élèves à Briscous, 29% à Hasparren, 45% à Ayherre, 52% à Hélette, 55% au RPI de Saint-Esteben – Saint-Martin-d'Arberoue, 78% au RPI de Macaye – Mendionde et 100% en maternelle), on peut raisonnablement penser qu'une extension de l'offre dans d'autres écoles répondrait à la demande d'un certain nombre de familles, demande qui reste cependant à confirmer et à mesurer par enquête
- La continuité de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » est assurée dans le secteur en collège (il n'y a pas de lycée public dans le secteur)
- Dans les écoles ne proposant pas l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », les effectifs scolarisés en 2004-2005 dans les sections de maternelle sont :
  - Isturits : 5 élèves
  - La-Bastide-Clairence : 17
  - Urt : 71
- Ces écoles sont situées dans des communes en croissance démographique
- Ces communes présentent, comparativement à d'autres communes du Pays Basque, une proportion plus faible de bascophones

### **III. L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

#### **III. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements de l'Enseignement Catholique du secteur**

##### **III.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, l'Enseignement Catholique scolarisait 422 élèves dans les 7 écoles primaires du secteur, soit 28% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (25% à l'échelle du Pays Basque) :
  - ➔ au nord dans la commune de Briscous : 82 élèves
  - ➔ dans la commune chef-lieu de canton Hasparren : 212 élèves
  - ➔ dans la commune limitrophe de La-Bastide-Clairence : 36 élèves

- ↳ dans les 3 communes voisines de Bonloc, Ayherre et Isturits (respectivement 27, 26 et 10 élèves)
  - ↳ au sud dans la commune d'Hélette du canton d'Iholdy : 29 élèves
- Sur les 7 écoles localisées dans le secteur :
    - ↳ 3 proposent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » :
      - Ayherre
      - Briscous
      - Hasparren
    - ↳ 3 proposent l'enseignement du basque selon le modèle « initiation » :
      - Bonloc
      - Hélette
      - Isturits
    - ↳ l'école de La-Bastide-Clairence ne propose pas d'enseignement du basque, y compris dans le modèle « initiation »
- Sur les 422 élèves scolarisés dans les 7 écoles de l'Enseignement Catholique dans le secteur :
    - ↳ 121 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 29% de l'effectif 1<sup>er</sup> degré total du secteur scolarisé dans l'Enseignement Catholique (24,5% pour l'ensemble des écoles de l'Enseignement Catholique du Pays Basque) :
      - 16 élèves sur 26 à Ayherre, soit 62%
      - 20 sur 82 à Briscous, soit 24%
      - 85 sur 212 à Hasparren, soit 40%
    - ↳ 52 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « initiation », soit 12% de l'effectif 1<sup>er</sup> degré total du secteur scolarisé dans l'Enseignement Catholique (2% pour l'ensemble des écoles de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
      - 15 élèves sur 27 à Bonloc, soit 56%
      - 27 sur 29 à Hélette, soit 93%
      - 10 sur 10 à Isturits, soit 100%
    - ↳ 249 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 59% (73% à l'échelle du Pays Basque)

### **III.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- 2 établissements secondaires de l'Enseignement Catholique sont également localisés dans le secteur, le collège *Ursuya* qui scolarise 299 élèves, et le lycée technologique et professionnel *St Joseph* qui scolarise 328 élèves
- Au collège Ursuya :
  - ↳ l'enseignement du basque est proposé à la fois selon le modèle « bilingue à parité horaire » et selon le modèle « option »
  - ↳ sur les 299 élèves scolarisés dans le collège de l'Enseignement Catholique du secteur :
    - 46 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 15% de l'effectif total du collège : 14 élèves sur 90 en 6<sup>ème</sup> (16%), 17 élèves sur 74 en 5<sup>ème</sup> (23%), 5 élèves sur 66 en 4<sup>ème</sup> (8%), 10 élèves sur 69 en 3<sup>ème</sup> (14%)
    - 57 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « option », soit 19% de l'effectif total du collège et de collège du secteur
    - 196 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 65,5% des élèves du collège
- Au lycée technologique et professionnel St Joseph :
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est proposé dans les sections de BEP : 11 élèves de BEP sur 180 et sur un effectif total du lycée de 328 élèves (soit 3%)
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « option » est également proposé : il a concerné 31 élèves en 2004-2005, soit 9% des élèves du lycée

### **III. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles de l'Enseignement Catholique, le secteur Hasparren est caractérisé par les éléments suivants :

- Comparativement aux autres secteurs, la proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est plutôt élevée : 29% (24,5% sur l'ensemble du Pays Basque)
- Cet enseignement est proposé dans presque la moitié des écoles (3 sur 7) et connaît un certain succès en terme d'effectifs puisque ce sont 320 élèves sur 422 qui sont concernés par cette offre dans les 3 écoles où elle existe, soit les  $\frac{3}{4}$  des élèves de 1<sup>er</sup> degré de l'Enseignement Catholique du secteur
- L'enseignement du basque selon le modèle « initiation » prend le relais dans 3 écoles sur les 4 restantes : Bonloc, Hélette, Isturits
- 1 seule école reste en dehors de tout enseignement du basque : La-Bastide-Clairence, qui représente 9% des élèves du secteur
- Les effectifs de maternelle dans ces 4 écoles en maternelle sont de :
  - 6 à Isturits
  - 9 à Bonloc

- 13 à Hélette et La-Bastide-Clairence

- L'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est proposé dans le collège du secteur relevant de l'Enseignement Catholique, il concerne 15% des effectifs et les effectifs restent largement inférieurs en valeurs absolues à ceux des écoles bilingues du secteur (minimum de 5 en 4<sup>ème</sup>, maximum de 17 en 5<sup>ème</sup>)
- Le collège propose également un enseignement du basque selon le modèle « option », qui a concerné 20% des effectifs en 2004-2005 (10% à l'échelle du Pays Basque)
- 65% des élèves de collège de l'Enseignement Catholique restent en dehors de tout enseignement du basque (83% à l'échelle du Pays Basque)
- Au lycée technologique et professionnel *St Joseph*, l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » existe mais seulement de manière embryonnaire en BEP (soit 3% de l'effectif total du lycée) et l'enseignement du basque selon le modèle « option » est également proposé (9% des élèves)

## **IV. LA FÉDÉRATION SEASKA**

### **IV. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque dans les établissements de Seaska du secteur**

#### **IV.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, la Fédération Seaska scolarisait 117 élèves dans la seule ikastola du secteur localisée à Hasparren, soit 8% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (5,7% à l'échelle du Pays Basque)
- Ces élèves sont répartis sur l'ensemble des niveaux d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré

#### **IV.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- Il n'y a pas d'établissement secondaire relevant de la Fédération Seaska dans le secteur

### **IV. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant les établissements relevant de la Fédération Seaska, le secteur d'Hasparren est caractérisé par les éléments suivants :

- La proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré scolarisés dans en ikastola dans le secteur (enseignement du et en basque selon le modèle « immersion ») est un peu supérieure à la moyenne observée pour l'ensemble du Pays Basque (8% contre presque 6%), 5 secteurs présentant des taux plus faibles et 6 des taux plus élevés



- En terme de couverture territoriale, 1 seule commune (Hasparren) parmi les 12 qui composent le secteur est dotée d'une ikastola, les 11 autres communes n'en disposent pas
- Il n'y a pas de continuité de l'enseignement du basque selon le modèle « immersion » en collège dans le secteur, celle-ci étant assurée dans le secteur limitrophe de Cambo

## 8. Secteur de Cambo

### I. LE CONTEXTE

#### I. 1. Organisation administrative

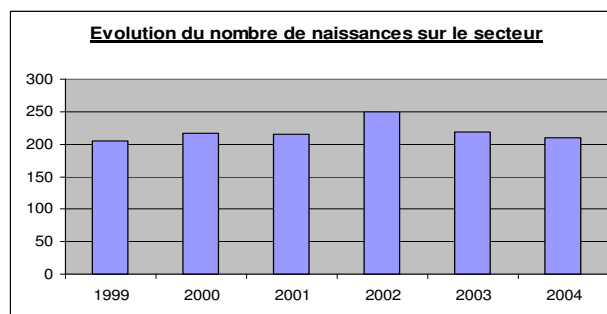
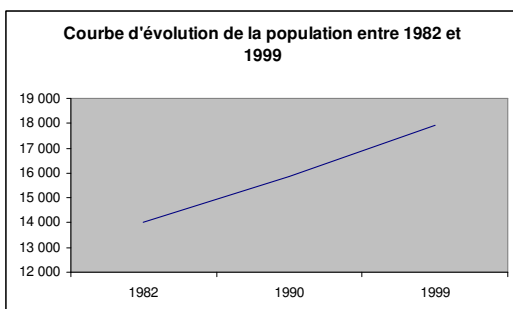
- 10 communes
- Le secteur est composé :
  - ➔ des communes du canton d'Espelette sauf Sare (rattachée au secteur de Saint-Jean-de-Luz) : Ainhoa, Cambo, Espelette, Itxassou, Louhossoa, Souraïde
  - ➔ de la moitié Est du canton d'Ustaritz composée des 4 communes d'Ustaritz, Halsou, Jatxou et Larressore, les 5 autres communes composant ce canton se répartissant entre les 3 secteurs de Bayonne (Bassussary et Arcangues), de Biarritz (Arbonne) et de Saint-Jean-de-Luz (Ahetze et Saint-Pée-sur-Nivelle)
- L'ensemble des communes du secteur sauf Ainhoa composent le Syndicat intercommunal *Errobi*

#### I. 2. Situation démographique

Evolution de la population du secteur

Communes	1982	1990	1999	2004
Ainhoa	544	539	599	651
Cambo-les-Bains	4 162	4 128	4 416	
Espelette	1 411	1 661	1 879	
Itxassou	1 297	1 563	1 770	
Louhossoa	508	521	580	
Souraïde	777	937	1 082	
Halsou	376	443	503	
Jatxou	530	648	811	906
Larressore	1 057	1 148	1 320	
Ustaritz	3 353	4 263	4 984	
<b>Total secteur</b>	<b>14 015</b>	<b>15 851</b>	<b>17 944</b>	

Source : INSEE ; données recensements 1982, 1990, 1999 et 2004 (données partielles) ; population sans double compte



- La population du secteur est passée de 14 015 habitants en 1982 à 17 944 habitants en 1999, soit un gain de 3 929 habitants et un taux de croissance de 28%
- Les 10 communes du secteur voient leur population augmenter entre les recensements de 1990 et 1999 ; pour 8 d'entre elles, cette augmentation est notée depuis 1982.

### **I. 3. Effectifs enseignement primaire**

- 1 971 élèves scolarisés dans les écoles primaires du secteur
  - ↳ soit 8% des 24 226 élèves scolarisés dans les écoles maternelles et primaires du Pays Basque
- Sur 1 971 élèves :
  - ↳ 1 106 dans les écoles publiques, soit 56%                      69% pour l'ensemble du Pays Basque
  - ↳ 682 dans l'Enseignement Catholique, soit 35%                      25% pour l'ensemble du Pays Basque
  - ↳ 183 dans les ikastola, soit 9%    6% pour l'ensemble du Pays Basque

### **I. 4. Effectifs collèges**

- 1 165 élèves scolarisés dans les collèges du secteur
  - ↳ soit 9% des 12 836 élèves scolarisés dans les collèges du Pays Basque
- Sur 1 165 élèves :
  - ↳ 463 dans les collèges publics, soit 40%
  - ↳ 516 dans l'Enseignement Catholique, soit 44%
  - ↳ 186 dans le collège de Seaska, soit 16%

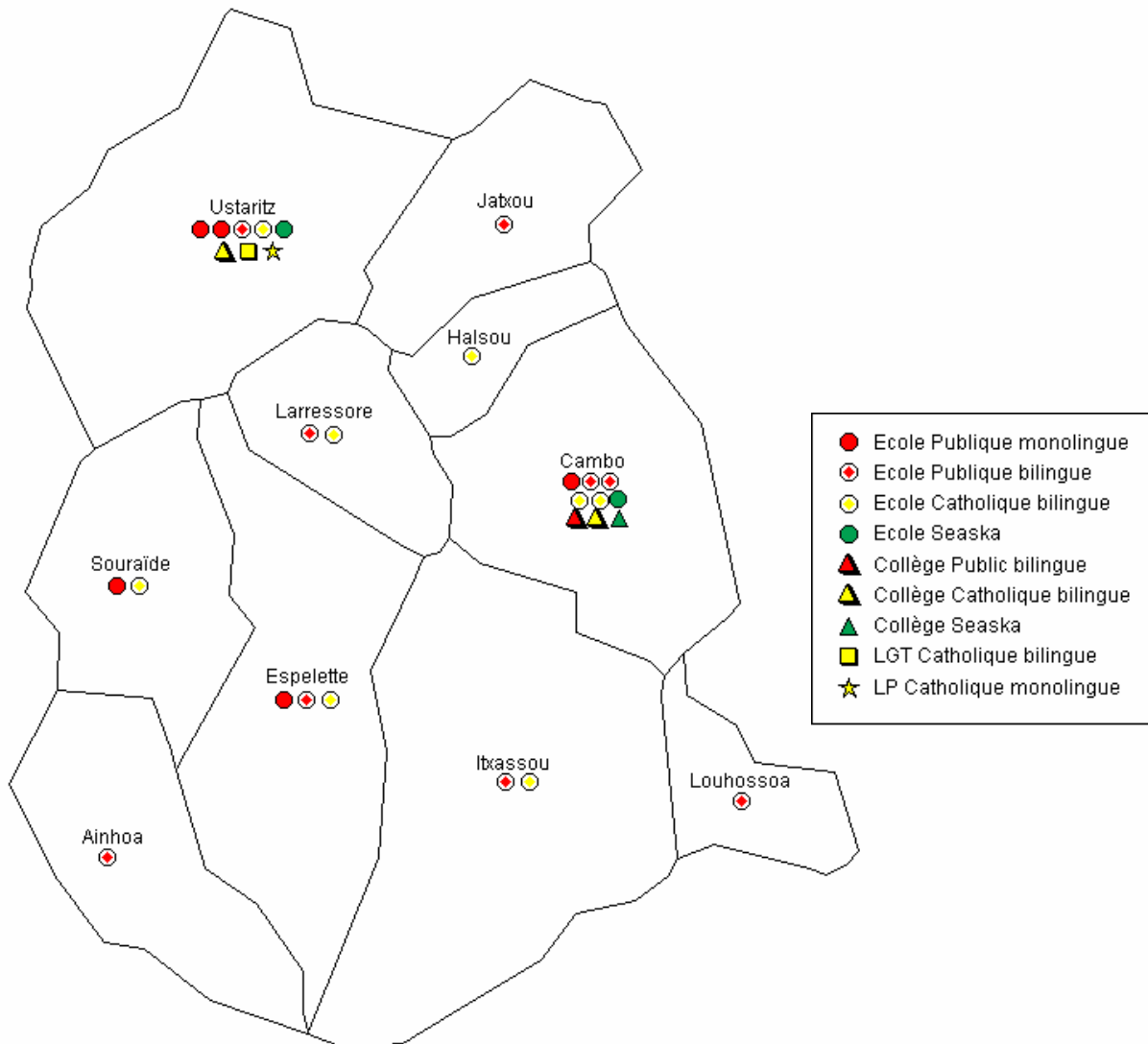
### **I. 5. Effectifs lycées d'enseignement général et technologique**

- 199 élèves scolarisés dans le seul lycée d'enseignement général et technologique du secteur, le lycée privé *St Joseph* d'Ustaritz de l'Enseignement Catholique qui scolarise au-delà du seul secteur de Cambo
  - ↳ soit 3% des 7 243 élèves scolarisés dans les LGT du Pays Basque

### **I. 6. Effectifs lycées professionnels**

- 189 élèves scolarisés dans le seul lycée professionnel du secteur, le LP *St Joseph* d'Ustaritz relevant de l'Enseignement Catholique
  - ↳ soit 6% des 3 274 élèves scolarisés dans les LP du Pays Basque

# SECTEUR CAMBO



## **II. L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

### **II. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements publics du canton**

#### **II.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- Parmi les 10 communes composant le secteur de Cambo :
  - ↳ 1 commune n'a pas d'école (Halsou)
  - ↳ 9 communes ont une école ou plus accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2 (Ainhoa, Cambo *Bas-Cambo*, Espelette *Bourg*, Espelette *Basseboure*, Itxassou, Jatxou, Larressore, Louhossoa, Souraïde, Ustaritz *Bourg*, Ustaritz *Arruntz*, Ustaritz *Héauritz*) pour un total de 12 écoles

- ↪ enfin la commune de Cambo dispose, en plus de l'école primaire du *Bas-Cambo*, d'un ensemble scolaire composé de 2 établissements (une école maternelle et une école primaire) situé au bourg
- ↪ soit au total 12 écoles communales et un ensemble scolaire
- ↪ soit 13 sites dispensant un enseignement de 1<sup>er</sup> degré dans 14 écoles
- Sur ces 13 sites (écoles communales ou ensemble scolaire) :
  - ↪ l'enseignement du basque selon le modèle « à parité horaire » est proposé dans 8 sites :
    - dans 7 écoles communales : Ainhoa, Espelette *Bourg*, Itxassou, Jatxou, Larressore, Louhossoa, Ustaritz *Arruntz*
    - dans l'ensemble scolaire du bourg de Cambo (maternelle et primaire)
  - ↪ l'enseignement du basque selon le modèle « initiation » n'est proposé dans aucune école du secteur
  - ↪ aucun enseignement de basque n'est proposé dans les écoles de Cambo *Bas-Cambo*, Espelette *Basseboure*, Souraide, Ustaritz *Bourg*, Ustaritz *Hérauritz*
- Sur les 1 106 élèves scolarisés dans les écoles publiques du secteur :
  - ↪ 406 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 37% (18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
  - ↪ aucun ne suit l'enseignement du basque selon le modèle « initiation » (7% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
  - ↪ 700 ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 63% (74% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)

### **II.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

#### a/ Le collège

- Le collège public du secteur (collège *Errobi* de Cambo) scolarise 463 élèves, 412 en enseignement général et 51 en SEGPA et classes d'insertion
- L'enseignement du basque y est proposé à la fois selon le modèle « bilingue à parité horaire » et selon le modèle « option »
- Sur les 412 élèves scolarisés en enseignement général dans le collège :
  - ↪ 63 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit une proportion globale de 15%, proportion qui varie selon les classes :
    - 8 élèves sur 98 en 6<sup>e</sup> soit 8% des effectifs
    - 21 sur 122 en 5<sup>e</sup> soit 17%
    - 17 sur 103 en 4<sup>e</sup> soit 16,5%

- 17 sur 89 en 3<sup>e</sup> soit 19%
- ↳ 48 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 12%
  - 16 élèves sur 98 en 6<sup>e</sup> soit 16% des effectifs
  - 14 sur 122 en 5<sup>e</sup> soit 11%
  - 7 sur 103 en 4<sup>e</sup> soit 8%
  - 11 sur 89 en 3<sup>e</sup> soit 12%
- ↳ 301 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 73%

#### b/ Le lycée d'enseignement général et technologique

- Le secteur ne dispose pas de lycée d'enseignement général et technologique public

#### c/ Le lycée professionnel

- Le secteur ne dispose pas de lycée professionnel public

## **II. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles maternelles et primaires publiques, le secteur de Cambo est caractérisé par les éléments suivants :

- Comparativement aux autres secteurs, la proportion d'élèves des écoles publiques suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est relativement élevée : 37% contre 18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque (seuls 3 secteurs présentent des taux supérieurs)
- Du point de vue de la couverture territoriale, sur 13 sites, 8 proposent ce modèle d'enseignement : écoles communales d'Ainhoa, Espelette *Bourg*, Itxassou, Jatxou, Larressore, Louhossoa, Ustaritz *Arruntz*, ensemble scolaire de Cambo *Bourg* (maternelle et primaire)
- L'enseignement selon le modèle « initiation » n'est proposé dans aucune école du secteur
- Aucun enseignement de basque n'est proposé dans 5 sites d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré (écoles communales de Cambo *Bas-Cambo*, Espelette *Basseboure*, Souraide, Ustaritz *Bourg*, Ustaritz *Héauritz*)
- Compte tenu du succès de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » quand il est proposé (minimum de 36% des élèves à Jatxou, maximum de 71% à Itxassou), on peut raisonnablement penser qu'une extension de l'offre dans les écoles ne proposant pas ce modèle d'enseignement répondrait à la demande d'un certain nombre de familles, demande qui reste cependant à confirmer et à mesurer par enquête
- S'agissant des 5 écoles ne proposant pas l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » :
  - ↳ toutes sont situées dans des communes connaissant un développement démographique important, Ustaritz étant celle où l'accroissement est le plus fort

- ↳ les effectifs scolarisés en 2004-2005 dans les sections de maternelle sont :
  - de 5 à Espelette *Basseboure*
  - de 19 et 10 à Cambo *Bas-Cambo* et Souraide
  - de 53 et 47 à Ustaritz *Bourg* et Ustaritz *Héauritz*
- ↳ 3 parmi les 4 communes concernées disposent par ailleurs sur leur territoire d'autres écoles publiques proposant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », avec une répartition variable entre les différentes écoles selon les cas :
  - Cambo où les effectifs se concentrent en majorité dans les 2 écoles maternelle et primaire du bourg disposant de l'enseignement « bilingue à parité horaire » : 75 élèves en maternelle et 145 en primaire, contre 40 au total à l'école du *Bas-Cambo* (soit 85% des effectifs scolarisés à Cambo)
  - Espelette où l'école du bourg disposant de l'enseignement « bilingue à parité horaire » scolarise 98 des 111 élèves du village, soit 88%
  - Ustaritz où les effectifs les plus importants sont dans les écoles du bourg (156 élèves) et d'*Héauritz* (115 élèves) qui toutes 2 ne proposent pas l'enseignement « bilingue à parité horaire » (soit au total 271 élèves sur 356 qui ne bénéficient pas d'offre concernant ce modèle d'enseignement, c'est-à-dire 76%), tandis que l'école d'*Arruntz* qui dispose de l'enseignement « bilingue à parité horaire » scolarise 85 élèves, soit 24% des effectifs du public de la commune
- La continuité de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » est assurée dans le secteur en collège (il n'y a pas de lycée public dans le secteur)
- Les effectifs optant pour le modèle « bilingue à parité horaire » en collège se réduisent comparativement à ceux présents en fin de cursus de 1<sup>er</sup> degré : 8 élèves sur 98 en 6<sup>ème</sup> en 2004-2005 soit 8% des effectifs contre 38 sur 131 en CM2 soit 29%

### **III. L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

#### **III. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements de l'Enseignement Catholique du secteur**

##### **III.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, l'Enseignement Catholique scolarisait 682 élèves dans les 8 écoles du secteur, soit 35% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (25% à l'échelle du Pays Basque) :
  - ↳ dans les écoles primaires d'Halsou (48 élèves), Espelette (67), Larressore (69), Itxassou (73), Souraide (73) et Ustaritz (178)
  - ↳ dans les 2 écoles de Cambo : maternelle (70 élèves) et primaire (104 élèves)
- Sur les 8 écoles localisées dans le secteur :
  - ↳ toutes proposent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » :

- ↳ aucune ne propose l'enseignement du basque selon le modèle « initiation »
- Sur les 682 élèves scolarisés dans les 8 écoles de l'Enseignement Catholique dans le secteur :
  - ↳ 388 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 57% de l'effectif 1<sup>er</sup> degré total du secteur scolarisé dans l'Enseignement Catholique (24,5% pour l'ensemble des écoles de l'Enseignement Catholique du Pays Basque) :
    - 68 élèves sur 178 à Ustaritz, soit 38%
    - 35 sur 69 à Larressore, soit 51%
    - 95 sur 174 à Cambo, soit 55% (80% à l'école maternelle)
    - 46 sur 73 à Souraide, soit 63%
    - 47 sur 67 à Espelette, soit 70%
    - 37 sur 48 à Halsou, soit 77%
    - 60 sur 73 à Itxassou, soit 82%
  - ↳ aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « initiation » (2% pour l'ensemble des écoles de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
  - ↳ 294 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 43% (73% à l'échelle du Pays Basque)

### **III.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- 4 établissements secondaires de l'Enseignement Catholique sont également localisés dans le secteur :
  - ↳ le collège *St Michel Garicoitz* de Cambo qui scolarise 317 élèves
  - ↳ le collège *St François Xavier* d'Ustaritz qui scolarise 197 élèves
  - ↳ le lycée d'enseignement général et technologique *St Joseph* qui scolarise 199 élèves, dont 153 en 2<sup>nd</sup> cycle et 46 dans l'enseignement supérieur (classes de BTS)
  - ↳ le lycée professionnel *St Joseph* qui scolarise 189 élèves
- En collège :
  - ↳ l'enseignement du basque est proposé à la fois selon le modèle « bilingue à parité horaire » et selon le modèle « option » dans les 2 collèges du secteur
  - ↳ sur les 514 élèves scolarisés dans les 2 collèges de l'Enseignement Catholique du secteur :
    - 117 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 23% de l'effectif total de collège du secteur :
      - 101 élèves sur 317 au collège *St Michel Garicoitz* de Cambo, soit 32% : 26 élèves sur 81 en 6<sup>ème</sup> (32%), 26 élèves sur 82 en 5<sup>ème</sup> (32%), 29 élèves sur 86 en 4<sup>ème</sup> (34%), 20 élèves sur 68 en 3<sup>ème</sup> (29%)



- 16 élèves sur 197 au collège *St François Xavier* d'Ustaritz, soit 8% : 5 élèves sur 43 en 6<sup>ème</sup> (12%), 5 élèves sur 53 en 5<sup>ème</sup> (9%), 0 élèves sur 47 en 4<sup>ème</sup> (0%), 6 élèves sur 54 en 3<sup>ème</sup> (11%)
- 26 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « option », soit 5% de l'effectif total de collège du secteur :
  - aucun au collège *St Michel Garicoitz* de Cambo
  - 26 élèves sur 197 au collège *St François Xavier* d'Ustaritz, soit 13%
- 371 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 72% de l'effectif global de collège du secteur dans l'Enseignement Catholique
  - 216 élèves sur 317 au collège *St Michel Garicoitz* de Cambo, soit 68%
  - 155 élèves sur 197 au collège *St François Xavier* d'Ustaritz, soit 79%
- Au lycée d'enseignement général et technologique *St Joseph* d'Ustaritz :
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est proposé : il concerne 15 élèves sur 153 en 2004-2005, soit 10% des effectifs de 2<sup>nd</sup> cycle du lycée
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « option » est proposé : il concerne 20 élèves sur 153 en 2004-2005, soit 13% des effectifs de 2<sup>nd</sup> cycle du lycée
- Au lycée professionnel *St Joseph* d'Ustaritz :
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » n'est pas proposé
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « option » est proposé : il concerne 12 élèves sur 189 en 2004-2005, soit 6% des effectifs du lycée professionnel

### **III. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles de l'Enseignement Catholique, le secteur de Cambo est caractérisé par les éléments suivants :

- Comparativement aux autres secteurs, la proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est la plus élevée du Pays Basque : 57% (24,5% sur l'ensemble du territoire)
- La couverture territoriale en terme d'établissements est entièrement assurée puisque cet enseignement est proposé dans l'ensemble des écoles (8 sur 8)
- En collège, l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est également proposé dans tous les établissements du secteur relevant de l'Enseignement Catholique (2 collèges), il concerne 23% des effectifs, soit une proportion plus élevée que la moyenne (7%), proportion qui varie en fonction des établissements : 32% au collège de Cambo, 8% dans celui d'Ustaritz
- Les 2 collèges proposent également un enseignement du basque selon le modèle « option », qui concerne 24% des effectifs en 2004-2005 (10% à l'échelle du Pays Basque)
- 53% des élèves de collège de l'Enseignement Catholique ne suivent pas d'enseignement du basque (83% à l'échelle du Pays Basque)

- L'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est proposé en lycée d'enseignement général et technologique (15 élèves sur 153 en 2004-2005, soit 10% des effectifs de 2<sup>nd</sup> cycle)
- L'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » n'est pas proposé en lycée professionnel
- L'enseignement du basque selon le modèle « option » est proposé en LGT et en LP : 13% et 6% des effectifs respectivement

## **IV. LA FÉDÉRATION SEASKA**

### **IV. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque dans les établissements de Seaska du secteur**

#### **IV.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, la Fédération Seaska scolarisait 183 élèves dans les 2 ikastola du secteur, soit 9% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (5,7% à l'échelle du Pays Basque) :
  - l'ikastola de Cambo : 96 élèves sur l'ensemble des niveaux du 1<sup>er</sup> degré
  - celle d'Ustaritz : 87 élèves sur l'ensemble des niveaux du 1<sup>er</sup> degré

#### **IV.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- Il y a 1 établissement secondaire relevant de la Fédération Seaska dans le secteur, le collège *Xalbador* de Ciboure, l'1 des 3 collèges de Seaska
- Le collège *Xalbador* scolarise 186 élèves, soit 16% des 1 165 collégiens du secteur et 39% des 477 élèves scolarisés dans les collèges de Seaska

### **IV. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant les établissements relevant de la Fédération Seaska, le secteur de Cambo est caractérisé par les éléments suivants :

- La proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré scolarisés dans les ikastola du secteur (enseignement du et en basque selon le modèle « immersion ») est supérieure à la moyenne observée pour l'ensemble du Pays Basque (9% contre presque 6%), seuls 4 secteurs présentant des taux plus élevés
- En terme de couverture territoriale, 2 communes parmi les 10 qui composent le secteur sont dotées d'une ikastola (Cambo et Ustaritz), les 8 autres n'en disposent pas
- Il y a continuité de l'enseignement du basque selon le modèle « immersion » en collège dans le secteur, la continuité en lycée étant assurée dans le secteur limitrophe de Bayonne



## 9. Secteur de Saint-Palais

### **I. LE CONTEXTE**

#### **I. 1. Organisation administrative**

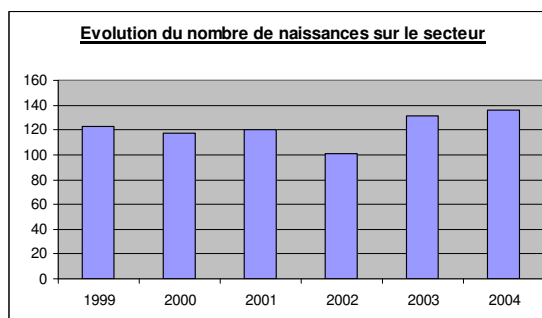
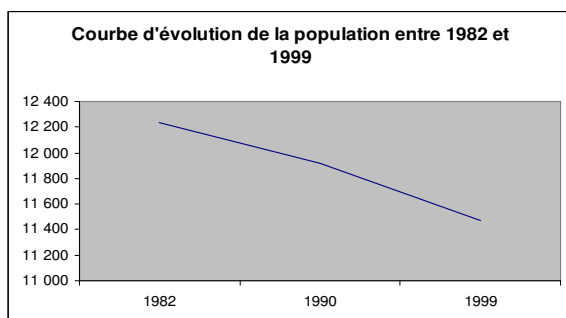
- 39 communes
- Le secteur est composé :
  - ↳ au nord de l'ensemble des 27 communes du canton de Saint-Palais
  - ↳ au sud de 11 parmi les 14 communes du canton d'Iholdy, les 3 communes restantes se partageant entre le secteur d'Hasparren (commune d'Hélette) et le secteur de Saint-Jean-Pied-de-Port (communes d'Irissarry et Suhescun)
  - ↳ de la commune de Méharin du canton d'Hasparren
- Les communes du canton de Saint-Palais à l'exception de Gestas constituent la Communauté de Communes d'Amikuze
- La commune de Gestas, administrativement rattachée au canton de Saint-Palais (donc au Pays « Pays Basque ») fait partie de la Communauté de Communes de Sauveterre-de-Béarn
- L'ensemble des 14 communes du canton d'Iholdy composent la Communauté de Communes d'Iholdy – Oztibarre
- 23 parmi les 27 communes du canton de Saint-Palais (sauf Béhasque, Domezain, Gestas et Osserain) adhèrent au « Syndicat intercommunal pour le fonctionnement des écoles d'Amikuze » ayant compétence pour ce qui concerne les activités scolaires et périscolaires et l'aide matérielle au regroupement pédagogique
- 8 parmi les 11 communes du canton d'Iholdy (sauf Armendarits, Iholdy et Ostabat) adhèrent au « Syndicat pour le fonctionnement des écoles d'Ostibarret » ayant compétence en matière d'activités scolaires et périscolaires et de ramassage scolaire

#### **I. 2. Situation démographique**

## Evolution de la population du secteur

Communes	1982	1990	1999	2004
Arhansus	97	98	81	
Armendarits	386	372	357	
Bunus	162	151	139	
Hosta	122	95	81	
Ibarrolle	91	92	88	
Iholdy	505	527	412	
Juxue	230	221	192	
Lantabat	313	307	284	
Larceveau-Arros-Cibits	424	406	395	407
Ostabat-Asme	235	219	229	
Saint-Just-Ibarre	304	292	255	235
Méharin	302	283	261	
Aïcirits-Camou-Suhast	531	531	559	
Amendeux-Oneix	327	381	367	
Amorots-Succos	267	222	204	
Arbérats-Sillègue	198	222	270	
Arbouet-Sussaute	289	252	227	
Aroue-Ithorots-Olhaïby	249	254	230	246
Arraute-Charritte	376	365	322	
Béguios	298	292	313	
Béhasque-Lapiste	436	386	415	
Beyrie-sur-Joyeuse	451	460	464	
Domezain-Berraute	498	452	455	467
Etcharry	153	143	122	
Gabat	224	229	215	
Garris	267	282	302	
Gestas	85	62	70	
Ilharre	158	146	135	131
Labets-Biscay	214	197	166	
Larribar-Sorhapuru	230	242	186	
Lohitzun-Oyhercq	227	195	217	
Luxe-Sumberraute	163	213	256	
Masparraute	265	230	211	240
Orègue	484	500	516	
Orsanco	91	89	96	
Osserain-Rivareyte	260	266	221	
Pagolle	289	267	254	
Saint-Palais	1 830	1 773	1 701	
Uhart-Mixe	209	202	204	
<b>Total secteur</b>	<b>12 240</b>	<b>11 916</b>	<b>11 472</b>	

*Source : INSEE ; données recensements 1982, 1990, 1999 et 2004 (données partielles) ; population sans double compte*



- La population du secteur est passée de 12 240 habitants en 1982 à 11 472 habitants en 1999, soit une perte de 768 habitants et un taux de décroissance de 6,3%
- Sur les 39 communes du secteur, 14 voient leur population augmenter entre les recensements de 1990 et 1999, dont 6 depuis 1982. Il s'agit majoritairement de communes limitrophes de Saint Palais.
- 25 communes sur 39 voient leur population diminuer entre 1990 et 1999, dont 17 depuis 1982. Sont concernées la quasi-totalité du territoire d'Oztibarre et la ville de Saint Palais.

- Les données du recensement 2004 disponibles montrent une reprise de l'augmentation de population dans le cas de 4 communes sur 6 (communes qui ont perdu de la population entre 1982 et 1999).
- Une augmentation du nombre de naissances est notée sur le secteur depuis 2002.

### **I. 3. Effectifs enseignement primaire**

- 951 élèves scolarisés dans les écoles primaires du secteur
  - ↳ soit 4% des 24 226 élèves scolarisés dans les écoles maternelles et primaires du Pays Basque
- Sur 951 élèves :
  - ↳ 638 dans les écoles publiques, soit 67% 69% pour l'ensemble du Pays Basque
  - ↳ 209 dans l'Enseignement Catholique, soit 22% 25% pour l'ensemble du Pays Basque
  - ↳ 104 dans les ikastola, soit 11% 6% pour l'ensemble du Pays Basque

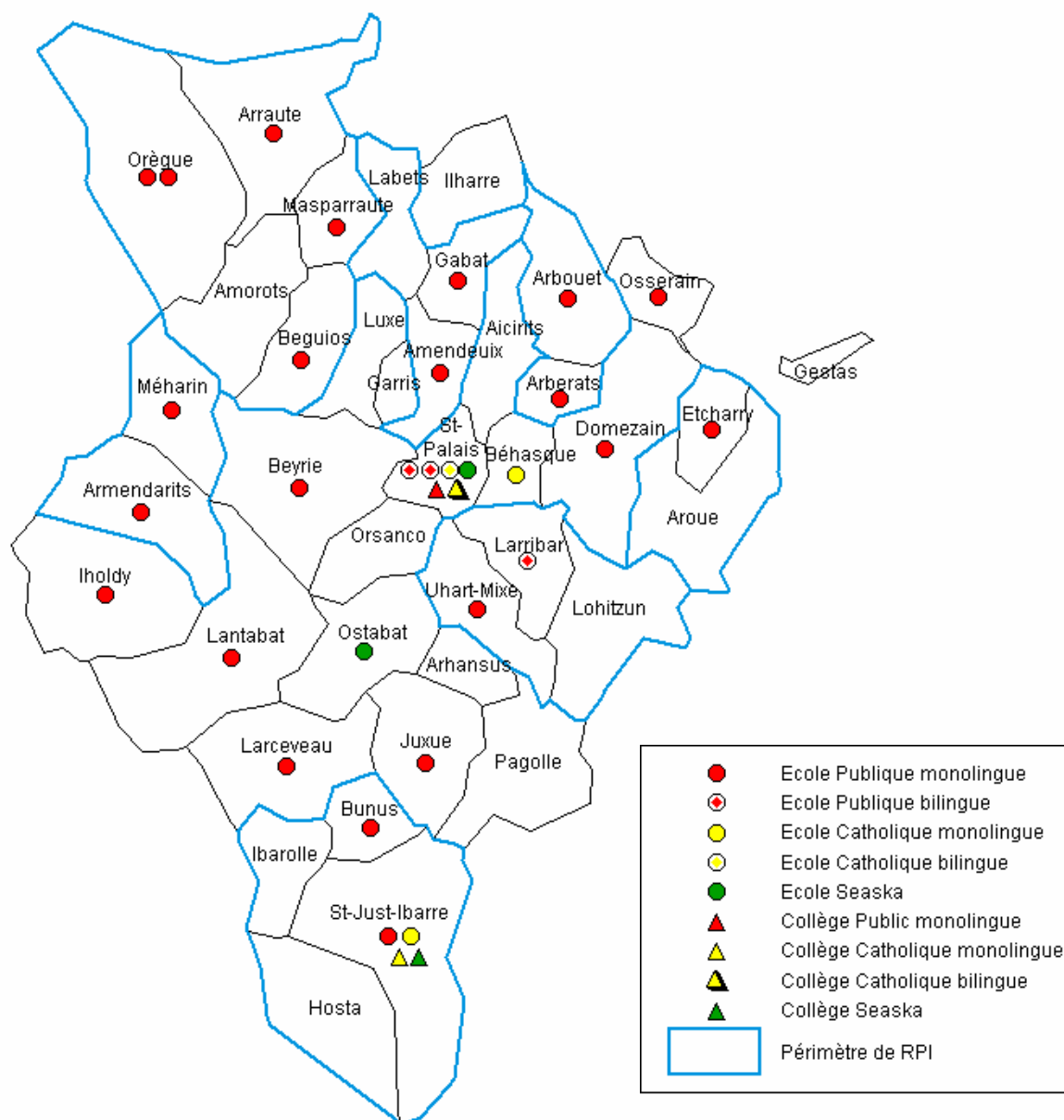
### **I. 4. Effectifs collèges**

- 637 élèves scolarisés dans les collèges du secteur
  - ↳ soit 5% des 12 836 élèves scolarisés dans les collèges du Pays Basque
- Sur 637 élèves :
  - ↳ 274 dans les collèges publics, soit 43%
  - ↳ 259 dans l'Enseignement Catholique, soit 41%
  - ↳ 104 dans le collège de Seaska, soit 16%

### **I. 5. Effectifs lycées**

- Il n'y a pas de lycée dans le secteur, ni d'enseignement général et technologique, ni professionnel

# SECTEUR SAINT PALAIS



## II. L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

### II. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements publics du canton

#### II.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré

- Sur les 39 communes :
  - ↳ 10 n'ont pas d'école et ne sont pas rattachées à un RPI (Ostabat, Arhansus, Pagolle, Orsanco, Ilharre, Luxe, Garris, Aicirits, Béhasque et Gestas)

- 5 n'ont pas d'école et sont rattachées à un RPI (Amorots, Labets, Aroue, Hosta, Ibarolle)
- 16 communes ont une école fonctionnant dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal, RPI auxquels viennent se rattacher les 5 communes précédentes :
  - RPI d'Amendeux – Gabat (dont est membre la commune sans école de Labets)
  - RPI de Bunus – Saint-Just-Ibarre (auquel sont rattachées les 2 communes d'Hosta et Ibarolle qui ne disposent pas d'école sur leur territoire)
  - RPI de Larribar – Uhart-Mixe – Lohitzun
  - RPI d'Arberats – Arbouet – Etcharry (dont est membre la commune sans école d'Aroue)
  - RPI d'Arraute-Charritte – Masparraute – Orègue *Celhay* – Orègue *Laharanne* - Beguios (auquel appartient la commune sans école d'Amorots)
  - RPI d'Armendarits – Méharin

soit au total 21 communes regroupées au sein de 6 RPI structurés sur 17 écoles

- 7 communes ont une école accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2 (Beyrie-sur-Joyeuse, Domezain, Iholdy, Juxue, Lantabat, Larceveau, Osserain)
- enfin la commune de Saint-Palais dispose d'un groupe scolaire structuré en 2 établissements, une école maternelle et une école primaire

↪ soit au total 7 écoles communales, 1 groupe scolaire et 6 RPI

↪ soit 14 sites dispensant un enseignement de 1<sup>er</sup> degré dans 26 écoles

- Sur ces 14 sites d'enseignement de 1<sup>er</sup> degré :

- l'enseignement du basque selon le modèle « à parité horaire » est proposé :
  - dans le groupe scolaire de Saint-Palais (maternelle et primaire)
  - dans le RPI de Larribar – Uhart-Mixe – Lohitzun à compter de cette rentrée 2005 en maternelle
- l'enseignement du basque selon le modèle « initiation » est proposé dans toutes les autres écoles ou RPI sauf à Osserain

- Sur les 638 élèves scolarisés dans les écoles publiques du secteur :

- 68 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 11% (18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
- 453 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « initiation », soit 71% (7% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
- 117 ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 18% (74% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)



- A la fin de l'année 2004, une enquête initiée par le Syndicat pour le fonctionnement des écoles d'Amikuze a été réalisée afin de connaître la position des parents de 4 RPI du canton sur le projet de création de classes bilingues :

	Enquêtés	Favorables	Défavorables	Non réponse
RPI Arraute - Masparraute - Orègue - Beguios - Amorots	35	19	9	7
RPI Arberats - Arbouet - Etcharry - Aroue	19	2	13	4
RPI Amendeuix - Gabat - Labets	20	9	5	6
RPI Larribar - Lohitzun - Uhart-Mixe	17	13	2	2

### **II.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

#### a/ Le collège

- Le collège public du secteur (collège Léon Berard de Saint-Palais) scolarise 274 élèves, tous en enseignement général (68 élèves en moyenne par niveau)
- L'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » n'y est pas proposé
- L'enseignement du basque selon le modèle « option » y est proposé
- Sur les 274 élèves scolarisés en enseignement général dans le collège :
  - ➔ aucun ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » (6% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque)
  - ➔ 76 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 28% (8% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque)
    - 21 élèves sur 75 en 6<sup>e</sup> soit 28% des effectifs
    - 17 sur 62 en 5<sup>e</sup> soit 27%
    - 21 sur 70 en 4<sup>e</sup> soit 30%
    - 17 sur 67 en 3<sup>e</sup> soit 25%
  - ➔ 198 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 72% (85% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque)

#### b/ Le lycée d'enseignement général et technologique

- Il n'y a pas de lycée d'enseignement général et technologique dans le secteur

#### c/ Le lycée professionnel

- Il n'y a pas de lycée professionnel dans le secteur

## **II. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles maternelles et primaires publiques, le secteur de Saint-Palais est caractérisé par les éléments suivants :

- Comparativement aux autres secteurs, la proportion d'élèves des écoles publiques suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est l'une des plus faibles du Pays Basque : 10,7% contre 18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque (seuls les secteurs du BAB et de Bidache présentent des taux inférieurs)
- Sur 14 sites (7 écoles, 1 groupe scolaire et 6 RPI), seuls le groupe scolaire de Saint-Palais et à compter de cette rentrée scolaire 2005 le RPI de Larribar – Lohitzun – Uhart-Mixe proposent cet enseignement. Sur la partie sud du secteur (Iholdy – Ostibarret), cette offre d'enseignement n'existe dans aucune école publique. C'est également le cas dans l'ensemble de la partie nord du secteur.
- Cette faible couverture territoriale est en partie compensée par la généralisation du modèle « option » présent dans la quasi-totalité des écoles publiques du secteur (38% des élèves suivant cet enseignement sur la totalité du Pays Basque sont scolarisés dans ce secteur)
- Quand l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est proposé ou projeté, il répond à une attente significative des familles :
  - ↳ Dans le seul établissement scolaire public du secteur (écoles maternelle et primaire de Saint-Palais) proposant cet enseignement, la proportion des élèves qui le suivent relativement à l'ensemble des élèves de l'école semble se consolider : 1 élève sur 3 en primaire, 2 sur 3 en maternelle
  - ↳ L'enquête menée sur les 4 RPI à la fin de l'année 2004 faisait apparaître des avis majoritairement favorables à la création d'une section bilingue dans 3 RPI sur 4 (sur 91 familles interrogées : 43 favorables, 29 défavorables, 19 sans réponse)
- La continuité de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » entre le primaire et le secondaire n'est pas assurée dans le collège public du secteur
- L'observation du nombre d'élèves scolarisés en 2004-2005 dans les sections de maternelle des écoles non couvertes fait apparaître :
  - ↳ des effectifs inférieurs à 10 :
    - à Lantabat : 9
    - dans le RPI Bunus – Saint-Just – Hosta – Ibarolle : 8
    - dans le RPI Amendeuix – Gabat – Labets : 8
    - à Larceveau : 4
  - ↳ des effectifs se situant dans une fourchette allant de 10 à 15 :
    - à Iholdy : 13
    - à Osserain : 12
    - dans le RPI Arberats – Arbouet – Etcharry – Aroue : 11
    - à Juxue : 10
  - ↳ des effectifs se situant dans une fourchette allant de 10 à 15 :

- à Beyrie : 17
- à Domezain : 17
- ↳ des effectifs supérieurs à 20 :
  - dans le RPI Arraute – Masparraute – Orègue – Beguios – Amorots : 39
  - dans le RPI Armendarits – Méharin : 28
- Par ailleurs, les dernières évolutions démographiques font apparaître l'arrêt du déclin démographique dans ce secteur : + 45 habitants entre 1999 et 2004 dans les 6 communes du secteur ayant fait l'objet d'un recensement

### **III. L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

#### **III. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements de l'Enseignement Catholique du secteur**

##### **III.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, l'Enseignement Catholique scolarisait 209 élèves dans les 3 écoles primaires du secteur, soit 22% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (25% à l'échelle du Pays Basque) :
  - ↳ au sud dans la commune de Saint-Just-Ibarre : 18 élèves
  - ↳ au centre dans les 2 communes limitrophes de Saint-Palais (161 élèves) et de Béhasque (30 élèves)
- Sur les 3 écoles localisées dans le secteur :
  - ↳ 1 école, *Etchecopar* de Saint- Palais, propose l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire »
  - ↳ les 2 autres (Béhasque et Saint-Just-Ibarre) ne proposent pas d'enseignement du basque, y compris dans le modèle « initiation »
- Sur les 209 élèves scolarisés dans les 3 écoles de l'Enseignement Catholique dans le secteur :
  - ↳ 68 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » dans la seule école du secteur où ce modèle d'enseignement est proposé (*Etchecopar* de Saint- Palais), soit 42% de l'effectif total de cette école et 32,5% de l'effectif 1<sup>er</sup> degré total du secteur scolarisé dans l'Enseignement Catholique (24,5% pour l'ensemble des écoles de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
  - ↳ aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « initiation » (2% pour l'ensemble des écoles de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
  - ↳ 141 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 67,5% (73% à l'échelle du Pays Basque)

### **III.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- 2 établissements secondaires de l'Enseignement Catholique sont également localisés dans le secteur, 2 collèges qui scolarisent 258 élèves :
  - ↳ le collège *Etchecopar* de Saint-Palais, qui scolarise 193 élèves
- - ↳ le collège *St-Michel* de Saint-Just-Ibarre, qui scolarise 65 élèves (dont une proportion importante réside en internat)
- L'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est proposé dans 1 des 2 collèges du secteur : collège *Etchecopar* de Saint-Palais
- L'enseignement du basque selon le modèle « option » est proposé dans 1 des 2 collèges du secteur : collège *Etchecopar* de Saint-Palais
- L'enseignement du basque n'est pas proposé au collège *St-Michel* de Saint-Just-Ibarre
- Sur les 258 élèves scolarisés dans les 2 collèges du secteur :
  - ↳ 31 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 12% des effectifs (7% pour l'ensemble des collèges de l'Enseignement Catholique du Pays Basque) :
    - 8 élèves sur 69 en 6<sup>e</sup> soit 11,6% des effectifs
    - 8 sur 65 en 5<sup>e</sup> soit 12%
    - 7 sur 48 en 4<sup>e</sup> soit 14,6%
    - 8 sur 76 en 3<sup>e</sup> soit 10,5%
  - ↳ 40 élèves suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 15,5% de l'effectif total de collège (10% pour l'ensemble des collèges de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
  - ↳ 187 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 72,5% (83% pour l'ensemble des collèges de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
- Sur les 193 élèves scolarisés au collège *Etchecopar* de Saint-Palais :
  - ↳ 31 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 16% des effectifs (7% pour l'ensemble des collèges de l'Enseignement Catholique du Pays Basque) :
    - 8 élèves sur 57 en 6<sup>e</sup> soit 14% des effectifs
    - 8 sur 46 en 5<sup>e</sup> soit 17%
    - 7 sur 34 en 4<sup>e</sup> soit 20,6%
    - 8 sur 56 en 3<sup>e</sup> soit 14%
  - ↳ 40 élèves suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 21% de l'effectif total de collège (10% pour l'ensemble des collèges de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
  - ↳ 122 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 63% (83% pour l'ensemble des collèges de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)

### **III. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles de l'Enseignement Catholique, le secteur de Saint-Palais est caractérisé par les éléments suivants :

- Comparativement aux autres secteurs, la proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est plutôt élevée : 32,5% contre 24,5% sur l'ensemble du Pays Basque (4 secteurs parmi les 12 restants présentant des taux supérieurs et 8 des taux inférieurs)
- Du point de vue de la couverture territoriale, l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » est proposé dans l'école du chef-lieu qui scolarise 161 élèves sur les 209 du secteur (*Etchecopar* de Saint-Palais), mais 2 écoles sur 3 ne proposent pas cet enseignement pour un effectif total d'une cinquantaine d'élèves, dont une, celle de Saint-Just-Ibarre, est située à l'extrême sud du secteur, loin de l'école où ce modèle d'enseignement est proposé
- L'enseignement du basque selon le modèle « initiation » ne prend pas le relais dans les 2 écoles non pourvues
- Quand l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est proposé, il répond à une attente significative des familles (42% des élèves de l'école *Etchecopar* de Saint-Palais, avec une proportion supérieure en maternelle qui semble indiquer une consolidation de ce modèle d'enseignement : 52% contre 37% dans le primaire)
- La continuité de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » est assurée dans le collège du secteur relevant de l'Enseignement Catholique, avec :
  - ➔ une proportion de 16% des élèves suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » contre 7% à l'échelle du Pays Basque et 32,5% dans le 1<sup>er</sup> degré dans le secteur de Saint-Palais
  - ➔ un effectif moyen de 8 élèves par niveau d'enseignement de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> ayant opté en 2004-2005 pour cet enseignement, soit une proportion variant entre 14 et 20%

## **IV. LA FÉDÉRATION SEASKA**

### **IV. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque dans les établissements de Seaska du secteur**

#### **IV.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, la Fédération Seaska scolarisait 104 élèves dans les 2 ikastola du secteur, soit 11% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (5,7% à l'échelle du Pays Basque)
  - ➔ l'ikastola de Saint-Palais : 69 élèves sur l'ensemble des niveaux du 1<sup>er</sup> degré
  - ➔ celle d'Ostabat : 35 élèves sur l'ensemble des niveaux du 1<sup>er</sup> degré

### **IV.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- Il y a 1 établissement secondaire relevant de la Fédération Seaska dans le secteur, le collège *M. Erdozaintzi-Etxart* de Saint-Just-Ibarre, l'1 des 3 collèges de Seaska
- Le collège scolarise 104 élèves, soit 16% des 637 collégiens du secteur et 22% des 477 élèves scolarisés dans les collèges de Seaska

## **IV. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant les établissements relevant de la Fédération Seaska, le secteur de Saint-Palais est caractérisé par les éléments suivants :

- La proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré scolarisés dans les ikastola du secteur (enseignement du et en basque selon le modèle « immersion ») est élevée si l'on se réfère à la moyenne observée pour l'ensemble du Pays Basque (11% contre 5,7%, avec seulement 2 secteurs, Baigorri et Saint-Jean-Pied-de-Port, qui présentent des taux supérieurs), et ce, bien qu'il n'y ait que 2 ikastola pour l'ensemble des 39 communes composant le secteur (Saint-Palais et Ostabat)
- En terme de couverture territoriale, 2 communes parmi les 39 qui composent le secteur sont dotées d'une ikastola (Saint-Palais et Ostabat), les 37 autres n'en disposent pas
- Il y a continuité de l'enseignement du basque selon le modèle « immersion » en collège dans le secteur



## 10. Secteur de Saint-Jean-Pied-de-Port

### I. LE CONTEXTE

#### I. 1. Organisation administrative

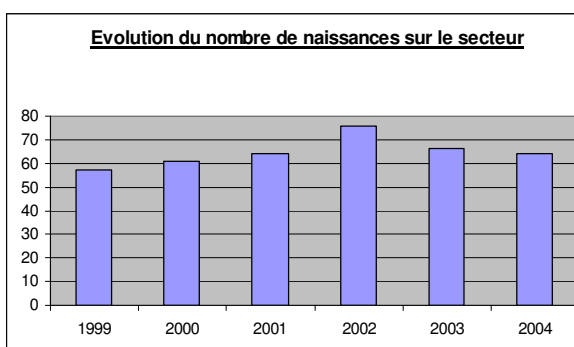
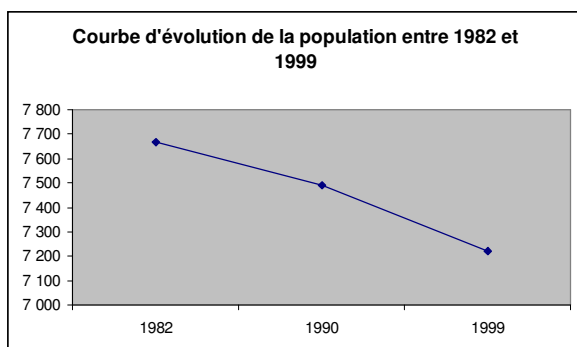
- 21 communes
- Le secteur est composé de l'ensemble des communes du canton de Saint-Jean-Pied-de-Port et des 2 communes de Suhescun et Irissarry du canton d'Iholdy, tournées vers Saint-Jean-Pied-de-Port en terme d'organisation scolaire mais aussi plus généralement de bassin de vie
- Le canton de Saint-Jean-Pied-de-Port compose avec celui de Baigorry la Communauté de Communes de Garazi-Baigorry, tandis que les 2 communes de Suhescun et Irissarry composent, avec les autres communes de leur canton, la Communauté de Communes d'Iholdy-Oztibarre

#### I. 2. Situation démographique

**Evolution de la population du secteur**

Communes	1982	1990	1999	2004
Ahaxe-Alciette-Bascassan	265	263	320	
Aincille	113	110	103	118
Ainhice-Mongelos	179	173	175	
Arnéguy	337	314	286	
Béhorléguy	91	72	72	
Bussunarits-Sarrasquette	189	182	179	
Bustince-Iriberry	112	111	94	
Caro	134	145	147	
Estérençuby	457	427	382	382
Gamarthe	113	105	105	
Ispoure	671	674	618	
Jaxu	181	179	166	142
Lacarre	107	118	129	127
Lecumberry	215	208	182	
Mendive	226	183	182	
Saint-Jean-le-Vieux	904	910	880	
Saint-Jean-Pied-de-Port	1 563	1 432	1 417	
Saint-Michel	299	276	254	
Uhart-Cize	563	658	599	613
Suhescun	194	198	205	
Irissarry	756	751	728	
<b>Total secteur</b>	<b>7 669</b>	<b>7 489</b>	<b>7 223</b>	

*Source : INSEE ; données recensements 1982, 1990, 1999 et 2004 (données partielles) ; population sans double compte*





- La population du secteur est passée de 7 669 habitants en 1982 à 7 223 habitants en 1999, soit une perte de 446 habitants et un taux de décroissance de 5,8%
- 5 communes sur 21 voient leur population augmenter entre les recensements de 1990 et 1999, dont 3 connaissent une augmentation depuis 1982
- 14 communes sur 21 voient leur population diminuer entre les recensements de 1990 et 1999, dont 11 connaissent une diminution depuis 1982
- 2 communes sur 21 ont maintenu leur population entre 1990 et 1999
- Sur les 5 communes dont les données sont disponibles en 2004, 2 voient la diminution de leur population s'arrêter et 2 connaissent une augmentation de leur population

### **I. 3. Effectifs enseignement primaire**

- 653 élèves scolarisés dans les écoles primaires du secteur
  - ↳ soit 2,7% des 24 226 élèves scolarisés dans les écoles maternelles et primaires du Pays Basque
- Sur 653 élèves :
  - ↳ 395 dans les écoles publiques, soit 60% 69% pour l'ensemble du Pays Basque
  - ↳ 171 dans l'Enseignement Catholique, soit 26% 25% pour l'ensemble du Pays Basque
  - ↳ 87 dans les ikastola, soit 13% 6% pour l'ensemble du Pays Basque

### **I. 4. Effectifs collèges**

- 380 élèves scolarisés dans les collèges du secteur
  - ↳ soit 3% des 12 836 élèves scolarisés dans les collèges du Pays Basque
- Sur 380 élèves :
  - ↳ 256 dans les collèges publics, soit 67%
  - ↳ 124 dans l'Enseignement Catholique, soit 33%

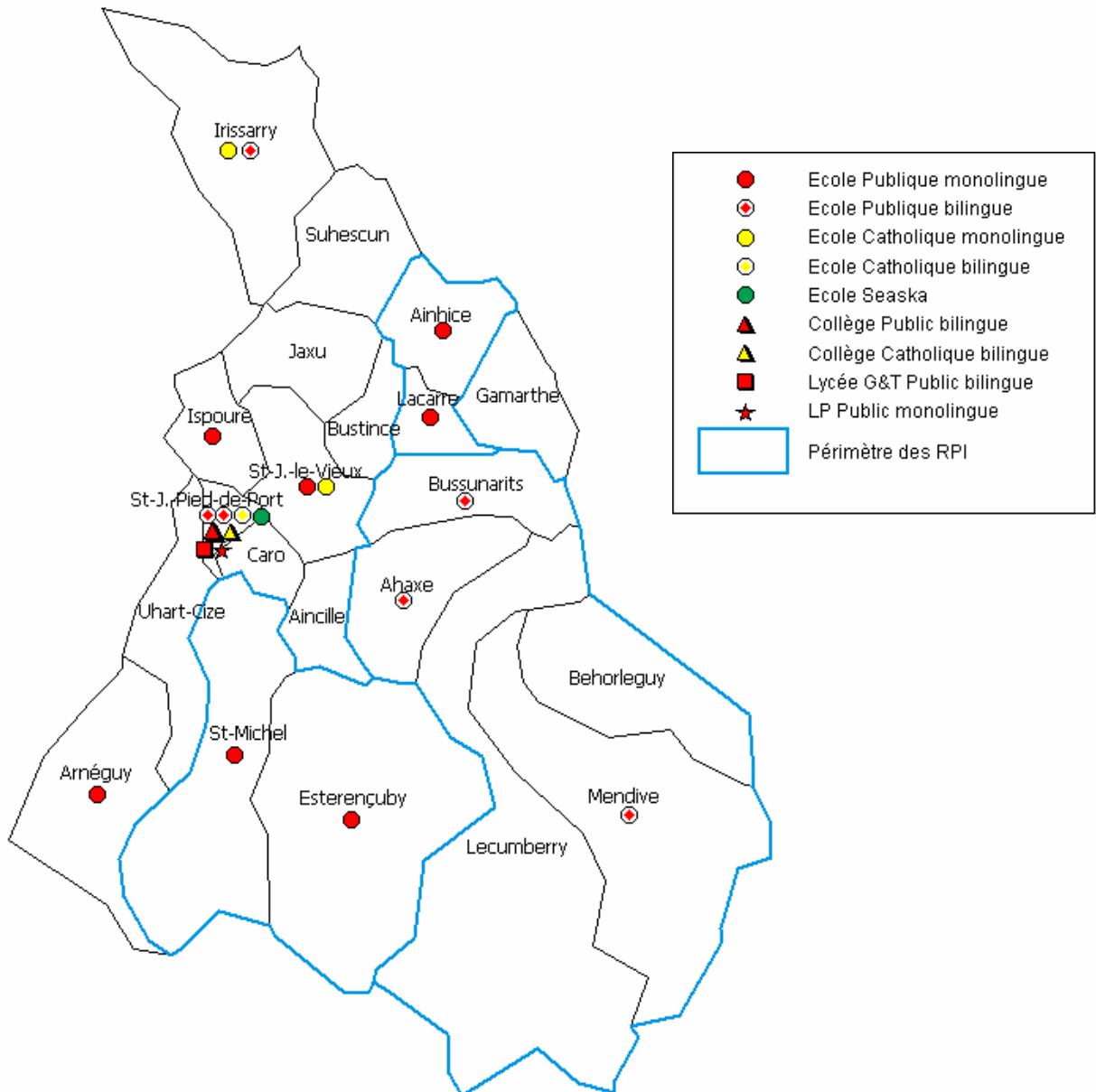
### **I. 5. Effectifs lycées d'enseignement général et technologique**

- 347 élèves scolarisés dans le seul lycée d'enseignement général du secteur, le lycée public *de Navarre* de Saint-Jean-Pied-de-Port pour sa partie enseignement général, lycée qui scolarise au-delà du secteur
  - ↳ soit 5% des 7 243 élèves scolarisés dans les LGT du Pays Basque

## I.6. Effectifs lycées professionnels

- 118 élèves scolarisés dans le seul lycée professionnel du secteur, le lycée public *de Navarre* de Saint-Jean-Pied-de-Port pour sa partie enseignement professionnel, lycée qui scolarise au-delà du secteur
- ↳ soit 4% des 3 274 élèves scolarisés dans les LP du Pays Basque

## SECTEUR ST-JEAN-PIED-DE-PORT



## **II. L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

### **II. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements publics du canton**

#### **II.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- Sur les 21 communes :
    - ↳ 7 n'ont pas d'école et ne sont pas rattachées à un RPI (Suhescun, Jaxu, Bustince, Gamarthe, Caro, Aincille, Uhart-Cize)
    - ↳ 2 n'ont pas d'école et sont rattachées au RPI d'Ahaxe – Bussunarits – Mendive (Behorleguy et Lecumberry)
    - ↳ 7 communes disposent d'une école fonctionnant dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal :
      - RPI de Ainhice – Lacarre
      - RPI d'Esterenguby – St-Michel
      - RPI d'Ahaxe – Bussunarits – Mendive (RPI auquel sont rattachées les 2 communes de Behorleguy et Lecumberry qui ne disposent pas d'école sur leur territoire)

soit au total 9 communes regroupées au sein de 3 RPI structurés sur 7 écoles

  - ↳ 4 communes ont une école accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2 (Irissarry, Saint-Jean-le-Vieux, Ispoure, Arnéguy)
  - ↳ enfin la commune de Saint-Jean-Pied-de-Port, chef-lieu de canton, dispose d'un groupe scolaire structuré en 2 établissements, une école maternelle et une école primaire
- ↳ soit au total 4 écoles communales, 3 RPI et 1 groupe scolaire
- ↳ soit 8 sites dispensant un enseignement de 1<sup>er</sup> degré dans 13 écoles
- Sur ces 8 sites (écoles communales, RPI ou groupe scolaire) :
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « à parité horaire » est proposé
    - dans le RPI d'Ahaxe – Bussunarits – Mendive
    - dans l'école communale d'Irissarry et dans les 2 écoles (maternelle et primaire) composant le groupe scolaire de Saint-Jean-Pied-de-Port
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « initiation » est proposé dans toutes les autres écoles du secteur sauf à Arnéguy (RPI d'Ainhice – Lacarre, RPI d'Esterenguby – St-Michel, écoles d'Ispoure et de Saint-Jean-le-Vieux) et partout où il est proposé, cet enseignement est suivi par l'ensemble des élèves scolarisés dans l'école
  - ↳ l'école communale d'Arnéguy est la seule école publique du secteur où aucun enseignement de basque n'est proposé

- Sur les 395 élèves scolarisés dans les écoles publiques du secteur :
  - ↳ 186 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 47% (18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
  - ↳ 115 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « initiation », soit 29% (7% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
  - ↳ 94 ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 24% (74% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)

### **II.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

#### a/ Le collège

- Le collège public du secteur (collège La Citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port) scolarise 256 élèves, dont 208 en enseignement général et 48 dans les sections SEGPA et insertion
- L'enseignement du basque y est proposé à la fois selon le modèle « bilingue à parité horaire » et selon le modèle « option »
- Sur les 208 élèves scolarisés en enseignement général dans le collège :
  - ↳ 30 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit une proportion globale de 14% :
    - 12 élèves sur 60 en 6<sup>e</sup> soit 20% des effectifs (hors SEGPA)
    - 5 sur 38 en 5<sup>e</sup> soit 13% (hors SEGPA)
    - 6 sur 62 en 4<sup>e</sup> soit 10% (hors SEGPA)
    - 7 sur 48 en 3<sup>e</sup> soit 15% (hors SEGPA et insertion)
  - ↳ 54 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 26%
    - 19 élèves sur 60 en 6<sup>e</sup> soit 32% des effectifs (hors SEGPA)
    - 13 sur 38 en 5<sup>e</sup> soit 34% (hors SEGPA)
    - 14 sur 62 en 4<sup>e</sup> soit 23% (hors SEGPA)
    - 8 sur 48 en 3<sup>e</sup> soit 17% (hors SEGPA et insertion)
  - ↳ 172 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 67%

#### b/ Le lycée d'enseignement général et technologique

- Le secteur dispose d'un lycée d'enseignement général (partie enseignement général du lycée public *de Navarre* de Saint-Jean-Pied-de-Port) qui scolarise 347 élèves, 127 en seconde, 115 en 1<sup>ère</sup> et 105 en terminale
- L'enseignement du basque y est proposé à la fois selon le modèle « bilingue à parité horaire » et selon le modèle « option »

- Sur les 347 élèves scolarisés en enseignement général dans le lycée :
  - ↳ 65 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 19% :
    - 25 élèves sur 127 en 2<sup>nde</sup> soit 20% des effectifs
    - 24 sur 115 en 1<sup>ère</sup> soit 21%
    - 16 sur 105 en terminale soit 15%
    - 24% en série littéraire (1<sup>ère</sup> et terminale L)
    - 20% en série scientifique (1<sup>ère</sup> et terminale SVT)
    - 13% en série économique et sociale (1<sup>ère</sup> et terminale ES)
  - ↳ 83 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 24%
    - 23 élèves sur 127 en 2<sup>nde</sup> soit 18% des effectifs
    - 38 sur 115 en 1<sup>ère</sup> soit 33%
    - 22 sur 105 en terminale soit 21%
    - 18% en série littéraire (1<sup>ère</sup> et terminale L)
    - 31% en série scientifique (1<sup>ère</sup> et terminale SVT)
    - 26% en série économique et sociale (1<sup>ère</sup> et terminale ES)
  - ↳ 199 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 57%

## **II. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles maternelles et primaires publiques, le secteur St-Jean-Pied-de-Port est caractérisé par les éléments suivants :

- Comparativement aux autres secteurs, la proportion d'élèves des écoles publiques suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est l'une des plus élevées du Pays Basque (47% contre 18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque) ; seul le secteur voisin de Baigorri présente un taux supérieur de 63%
- Pour autant, la couverture territoriale n'est pas assurée pour ce modèle d'enseignement : sur 8 sites (écoles communales, RPI ou ensemble scolaire), 3 le proposent : RPI d'Ahaxe – Bussunarits – Mendive, école communale d'Irissarry et ensemble scolaire de Saint-Jean-Pied-de-Port (écoles maternelle et primaire)
- La généralisation de l'enseignement selon le modèle « initiation » prend le relais dans le reste des écoles publiques, sauf à Arnéguy (RPI de Ainhice – Lacarre, RPI d'Esterencuby – St-Michel, écoles d'Ispoure et de Saint-Jean-le-Vieux) et partout où il est proposé, cet enseignement est suivi par l'ensemble des élèves scolarisés dans l'école
- Compte tenu du succès de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » quand il est proposé (93% des élèves dans le RPI d'Ahaxe – Bussunarits – Mendive, 69% à Irissarry, 62% dans l'ensemble scolaire de Saint-Jean-Pied-de-Port avec un taux très supérieur de 89% à l'école maternelle),

on peut raisonnablement penser que la généralisation de l'offre dans le reste des écoles viendrait à aussi répondre à une attente des familles, demande qui reste cependant à confirmer par enquête

- La continuité de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » est assurée dans le secteur en collège : 12 élèves de 6<sup>ème</sup> sur 60 ont opté pour cet enseignement en 2004-2005 (soit 1 sur 5), contre 5 sur 30 en CM2 la même année (1 sur 6)
- La continuité de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » est aussi assurée dans le secteur en lycée d'enseignement général : 25 élèves de 2<sup>nde</sup> sur 127 ont opté pour cet enseignement en 2004-2005 (soit 1 sur 5)
- Les effectifs scolarisés en 2004-2005 dans les sections de maternelle des écoles ne proposant pas l'enseignement du basque sont les suivants :
  - à Ispoure : 6 élèves
  - dans le RPI Esterencuby – Saint-Michel : 7
  - à Arnéguy : 9
  - dans le RPI Ainhice – Lacarre : 11
  - à Saint-Jean-le-Vieux : 13
- Par ailleurs, les dernières évolutions démographiques font apparaître l'arrêt du déclin démographique dans ce secteur

### **III. L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

#### **III. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements de l'Enseignement Catholique du secteur**

##### **III.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, l'Enseignement Catholique scolarisait 171 élèves dans les 3 écoles primaires du secteur, soit 26% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (25% à l'échelle du Pays Basque) :
  - ↳ au nord dans la commune d'Irissarry : 24 élèves
  - ↳ dans la commune chef-lieu de canton Saint-Jean-Pied-de-Port : 120 élèves
  - ↳ dans la commune limitrophe de Saint-Jean-le-Vieux : 27 élèves
- Sur les 3 écoles localisées dans le secteur :
  - ↳ 1, celle de Saint-Jean-Pied-de-Port, propose l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire »
  - ↳ les 2 autres, l'école d'Irissarry et celle de Saint-Jean-le-Vieux, proposent un enseignement du basque selon le modèle « initiation », qui dans les 2 cas est suivi par l'ensemble des élèves

- Sur les 171 élèves scolarisés dans les 3 écoles de l'Enseignement Catholique dans le secteur :
  - ↳ 41 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » dans la seule école de Saint-Jean-Pied-de-Port où ce modèle d'enseignement est proposé, soit 34% de l'effectif total de cette école et 24% de l'effectif 1<sup>er</sup> degré total du secteur scolarisé dans l'Enseignement Catholique (24,5% pour l'ensemble des écoles de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
  - ↳ 48 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « initiation », soit 28% de l'effectif 1<sup>er</sup> degré total du secteur scolarisé dans l'Enseignement Catholique (2% pour l'ensemble des écoles de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
  - ↳ 82 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 48% (73% à l'échelle du Pays Basque)

### **III.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- Un établissement secondaire de l'Enseignement Catholique est également localisé dans le secteur, le collège *St Jean de Mayorga*, qui scolarise 127 élèves
- L'enseignement du basque y est proposé :
  - ↳ selon le modèle « bilingue à parité horaire », mais seulement en classe de 6<sup>ème</sup>
  - ↳ selon le modèle « option »
- Sur les 127 élèves scolarisés dans le collège de l'Enseignement Catholique du secteur :
  - ↳ 9 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » en 6<sup>ème</sup>, seul niveau d'enseignement où cet enseignement est proposé, soit 27% des effectifs du niveau (7% de l'effectif total du collège) alors que la proportion est de 24% dans le 1<sup>er</sup> degré et de 25% en CM2
  - ↳ 32 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « option », soit le ¼ de l'effectif total du collège
  - ↳ 86 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 68% des élèves du collège

## **III. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles de l'Enseignement Catholique, le secteur St-Jean-Pied-de-Port est caractérisé par les éléments suivants :

- La proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est de 24% comme sur l'ensemble du Pays Basque, proportion certes supérieure à celles observées sur le BAB, à Bidache ou à Mauléon, mais de loin inférieure à celles de secteurs tels que Baigorry, Cambo, St-Jean-de-Luz, Tardets... et de la proportion observée dans l'enseignement public dans le même secteur (47%)
- Cet enseignement est proposé dans l'école du chef-lieu qui scolarise 120 élèves sur les 171 du secteur, mais 2 écoles sur 3 ne le proposent pas pour un effectif total d'une cinquantaine d'élèves, dont une, celle d'Irissarry, est située à l'extrême nord du secteur, relativement loin de l'école de Saint-Jean-Pied-de-Port où ce modèle d'enseignement est proposé

- L'enseignement du basque selon le modèle « initiation » prend le relais dans ces 2 écoles
- Même s'il est proposé en classe de 6<sup>ème</sup> dans le collège du secteur relevant de l'Enseignement Catholique, l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » reste absent de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, rompant par là même la continuité dans le 2<sup>nd</sup> degré de l'enseignement du basque selon ce modèle, alors que le choix des familles pour cet enseignement semble se maintenir entre l'école et le collège (27% des élèves en 6<sup>ème</sup> contre 25% en CM2)

## **IV. LA FÉDÉRATION SEASKA**

### **IV. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque dans les établissements de Seaska du secteur**

#### **IV.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, la Fédération Seaska scolarisait 87 élèves dans la seule ikastola du secteur localisée à Saint-Jean-Pied-de-Port, soit 13% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (5,7% à l'échelle du Pays Basque)

#### **IV.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- Il n'y a pas d'établissement secondaire relevant de la Fédération Seaska dans le secteur

### **IV. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant les établissements relevant de la Fédération Seaska, le secteur de Saint-Jean-Pied-de-Port est caractérisé par les éléments suivants :

- La proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré scolarisés dans les ikastola du secteur (enseignement du et en basque selon le modèle « immersion ») est l'une des plus élevée du Pays Basque (13% contre 5,7% pour l'ensemble du Pays Basque, avec seulement 1 secteur, Baigorri, qui présente un taux supérieur), et ce, bien qu'il n'y ait qu'une seule ikastola pour l'ensemble des communes composant le secteur
- Il n'y a pas de continuité de l'enseignement du basque selon le modèle « immersion » en collège dans le secteur, celle-ci étant assurée dans le secteur limitrophe de Saint-Palais





# 11. Secteur de Baigorry

## I. LE CONTEXTE

### I. 1. Organisation administrative

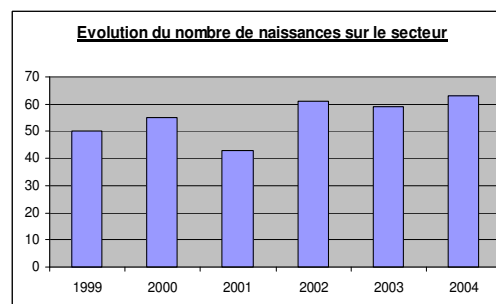
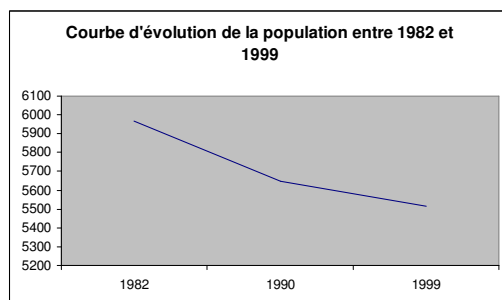
- 11 communes
- Le secteur est composé de l'ensemble des communes du canton de Saint-Etienne-de-Baigorry
- Ce canton compose, avec le canton limitrophe de Saint-Jean-Pied-de-Port, la Communauté de Communes de Garazi-Baigorry

### I. 2. Situation démographique

#### Evolution de la population du secteur

Communes	1982	1990	1999
Aldudes	483	433	395
Anhau	274	310	247
Ascarat	294	294	275
Banca	450	426	373
Bidarray	631	585	645
Irouléguy	233	240	290
Lasse	296	286	261
Ossès	678	692	694
Saint-Étienne-de-Baigorry	1 691	1 565	1 525
Saint-Martin-d'Arrossa	479	415	442
Urepel	459	400	365
<b>Total secteur</b>	<b>5 968</b>	<b>5 646</b>	<b>5 512</b>

Source : INSEE ; données recensements 1982, 1990 et 1999 ; population sans double compte



- La population du secteur est passée de 5 968 habitants en 1982 à 5 512 habitants en 1999, soit une perte de 456 habitants et un taux de décroissance de 7,6%
- Sur le secteur, 4 communes voient leur population augmenter entre les deux recensements de 1990 et 1999, dont 2 depuis 1982
- 6 communes sur 11 voient leur population diminuer depuis 1982

- 1 commune a connu une augmentation entre 1982 et 1990 puis une diminution de sa population entre les deux derniers recensements
- Le nombre de naissances est en augmentation sur le secteur depuis 2001

### **I. 3. Effectifs enseignement primaire**

- 390 élèves scolarisés dans les écoles primaires du secteur
  - ↳ soit 1,6% des 24 226 élèves scolarisés dans les écoles maternelles et primaires du Pays Basque
- Sur 390 élèves :
 

↳ 187 dans les écoles publiques, soit 48%	69% pour l'ensemble du Pays Basque
↳ 118 dans l'Enseignement Catholique, soit 30%	25% pour l'ensemble du Pays Basque
↳ 85 dans les ikastola, soit 22%	6% pour l'ensemble du Pays Basque

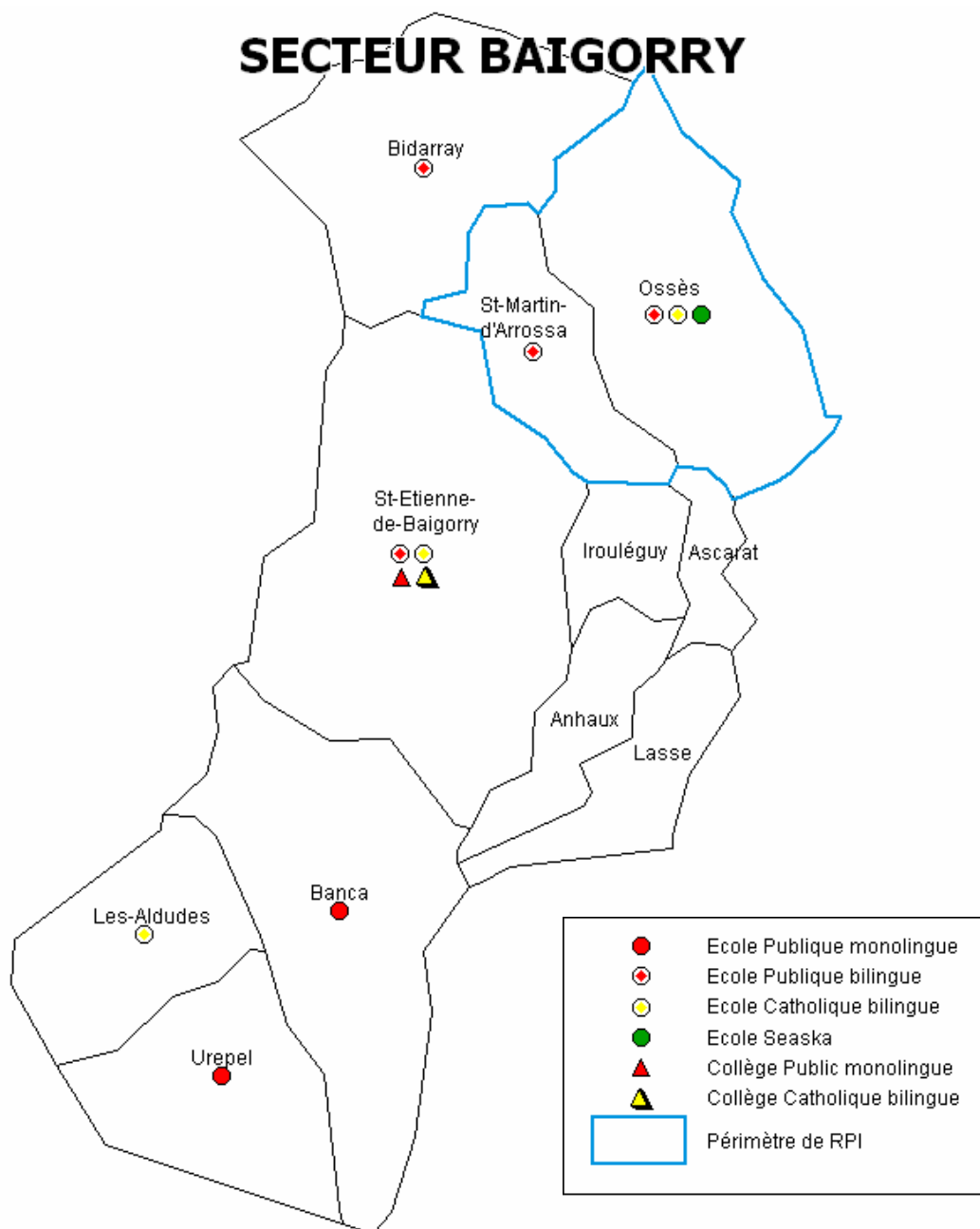
### **I. 4. Effectifs collèges**

- 167 élèves scolarisés dans les collèges du secteur
  - ↳ soit 1,3% des 12 836 élèves scolarisés dans les collèges du Pays Basque
- Sur 167 élèves :
  - ↳ 76 dans les collèges publics, soit 45,5%
  - ↳ 91 dans l'Enseignement Catholique, soit 54,5%

### **I. 5. Effectifs lycées**

- Il n'y a pas de lycée dans le secteur, ni d'enseignement général et technologique, ni professionnel

## SECTEUR BAIGORRY



## **II. L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

### **II. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements publics du canton**

#### **II.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- Sur les 11 communes :
  - ➔ 5 n'ont pas d'école publique et ne sont pas rattachées à un RPI (Les Aldudes, Anhau, Ascarat, Irouléguy, Lasse)

- 2 communes disposent d'une école fonctionnant dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal : RPI d'Ossès – Saint-Martin-d'Arrossa

soit 2 communes regroupées au sein d'1 RPI structuré sur 2 écoles (maternelle à Ossès et primaire à Saint- Martin-d'Arrossa)

- 4 communes ont une école accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2 (Saint-Etienne-de-Baigorry, Bidarray, Banca, Urepel)

↳ soit au total 4 écoles communales et 1 RPI

↳ soit 5 sites dispensant un enseignement de 1<sup>er</sup> degré dans 6 écoles

- Sur ces 5 sites (écoles communales ou RPI) :

- l'enseignement du basque selon le modèle « à parité horaire » est proposé

- dans le RPI d'Ossès – Saint-Martin-d'Arrossa

- dans les écoles communales de Saint-Etienne-de-Baigorry et Bidarray

- l'enseignement du basque selon le modèle « initiation » est proposé dans les autres écoles du secteur (Banca et Urepel) et partout où il est proposé, cet enseignement est suivi par l'ensemble des élèves scolarisés dans l'école

- il n'existe aucune école publique du secteur où aucun enseignement du basque n'est proposé

- Sur les 187 élèves scolarisés dans les écoles publiques du secteur :

- 118 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 63% (18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)

- 31 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « initiation », soit 17% (7% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)

- 38 ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 20% (74% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)

### **II.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

#### a/ Le collège

- Le collège public du secteur (collège *Jean Pujol* de Saint-Etienne-de-Baigorry) scolarise 76 élèves, tous en enseignement général

- L'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » n'y est pas proposé

- L'enseignement du basque y est proposé selon le modèle « option »

- Sur les 76 élèves scolarisés en enseignement général dans le collège :

- 54 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 71% (8% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque)

- 14 élèves sur 16 en 6<sup>ème</sup> soit 87,5% des effectifs
  - 16 sur 23 en 5<sup>ème</sup> soit 70%
  - 14 sur 17 en 4<sup>ème</sup> soit 82%
  - 10 sur 20 en 3<sup>ème</sup> soit 50%
- 22 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 29% (85% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque)

#### b/ Le lycée

- Le secteur ne dispose pas de lycée, ni lycée d'enseignement général et technologique, ni lycée professionnel

## **II. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles maternelles et primaires publiques, le secteur Baigorri est caractérisé par les éléments suivants :

- Comparativement aux autres secteurs, la proportion d'élèves des écoles publiques suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est la plus élevée du Pays Basque : 63% contre 18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque
- Du point de vue de la couverture territoriale, sur 5 sites (écoles communales ou RPI), 3 proposent ce modèle d'enseignement : RPI d'Ossès – Saint-Martin-d'Arrossa, école communale de Saint-Etienne-de-Baigorri, école communale de Bidarray
- Paradoxalement, les 2 écoles de Banca et Urepel ne proposent pas cet enseignement, dans une zone largement bascofone située au sud du secteur dans la partie la plus éloignée
- L'enseignement selon le modèle « initiation » prend le relais dans ces 2 écoles publiques, et cet enseignement est suivi par l'ensemble des élèves scolarisés dans l'école
- Compte tenu du succès de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » quand il est proposé (99% des élèves dans le RPI d'Ossès – Saint-Martin-d'Arrossa, 93% à Bidarray, 26% à Saint-Etienne-de-Baigorri), on peut raisonnablement penser que la généralisation de l'offre dans le reste des écoles viendrait là aussi répondre à une attente des familles, demande qui reste cependant à confirmer par enquête
- L'observation des effectifs scolarisés en 2004-2005 dans les sections de maternelle des écoles non couvertes fait apparaître des effectifs très faibles : 4 à Banca, 5 à Urepel
- En même temps, les dernières évolutions démographiques font apparaître une poursuite du déclin démographique dans ces communes
- La continuité de l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » n'est pas assurée dans le collège du secteur, sachant que :
  - plus de la moitié des élèves de CM2 sont scolarisés dans ce modèle d'enseignement (13 sur 21 en 2004-2005) et que l'effectif est de 16 élèves en classe de 6<sup>ème</sup>
  - les élus du secteur se sont positionnés en faveur de l'ouverture d'une section d'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » dans ce collège

### **III. L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

#### **III. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements de l'Enseignement Catholique du secteur**

##### **III.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, l'Enseignement Catholique scolarisait 118 élèves dans les 3 écoles du secteur accueillant les élèves de la PS au CM2, soit 30% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (25% à l'échelle du Pays Basque) :
  - ↳ dans la commune chef-lieu de canton Saint-Etienne-de-Baigorri : 59 élèves
  - ↳ au sud dans la commune des Aldudes : 36 élèves
  - ↳ au nord dans la commune d'Ossès : 23 élèves
- Sur les 3 écoles localisées dans le secteur :
  - ↳ toutes les 3 proposent un enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire »
  - ↳ aucune ne propose l'enseignement du basque selon le modèle « initiation »
- Sur les 118 élèves scolarisés dans les 3 écoles de l'Enseignement Catholique dans le secteur :
  - ↳ 85 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 72% de l'effectif total de 1<sup>er</sup> degré du secteur scolarisé dans l'Enseignement Catholique (24,5% pour l'ensemble des écoles de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
    - 32 élèves sur 59 à Saint-Etienne-de-Baigorri soit 54%
    - 17 sur 23 à Ossès soit 74%
    - 36 sur 36 aux Aldudes, soit la totalité des élèves
  - ↳ aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « initiation » (2% pour l'ensemble des écoles de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
  - ↳ 33 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 28% (73% à l'échelle du Pays Basque)

##### **III.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- Un établissement secondaire de l'Enseignement Catholique est également localisé dans le secteur, le collège *Bil Etxea*, qui scolarise 93 élèves
- L'enseignement du basque y est proposé :
  - ↳ selon le modèle « bilingue à parité horaire »
  - ↳ selon le modèle « option »

- Sur les 93 élèves scolarisés dans le collège de l'Enseignement Catholique du secteur :
  - ↳ 30 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 32% des effectifs du collège, et donc des effectifs de collège du secteur (7% à l'échelle du Pays Basque) :
    - 10 élèves sur 24 en 6<sup>ème</sup> soit 42% des effectifs
    - 7 sur 23 en 5<sup>ème</sup> soit 30%
    - 6 sur 25 en 4<sup>ème</sup> soit 24%
    - 7 sur 21 en 3<sup>ème</sup> soit 33%
  - ↳ 63 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « option », soit 68% de l'effectif total du collège et de collège du secteur (10% à l'échelle du Pays Basque)
  - ↳ aucun élève de collège du secteur de Baigorri de l'Enseignement Catholique ne reste sans suivre d'enseignement du basque (83% à l'échelle du Pays Basque)

### **III. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles de l'Enseignement Catholique, le secteur de Baigorri est caractérisé par les éléments suivants :

- Dans le 1<sup>er</sup> degré :
  - ↳ Comparativement aux autres secteurs, la proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est la plus élevée du Pays Basque : 72% (24% sur l'ensemble du Pays Basque)
  - ↳ La couverture territoriale est maximale puisque cet enseignement est proposé dans l'ensemble des 3 écoles que compte l'Enseignement Catholique dans le secteur
- Dans le 2<sup>nd</sup> degré :
  - ↳ L'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » se poursuit en collège sur la totalité du cursus de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, assurant ainsi la continuité dans le 2<sup>nd</sup> degré de ce modèle d'enseignement du basque
  - ↳ La proportion d'élèves suivant cet enseignement en collège est élevée par rapport à la moyenne Pays Basque (72% contre 24%) mais inférieure à celle observée dans le 1<sup>er</sup> degré (32%) : 13 élèves de CM2 sur 18 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » et 10 élèves de 6<sup>ème</sup> sur 24
  - ↳ L'enseignement du basque selon le modèle « initiation » est également proposé dans le collège, il concerne 68% des effectifs
  - ↳ Les 2 modèles cumulés assurent, du moins en 2004-2005, un enseignement de basque auprès de l'ensemble des élèves du collège, aucun élève ne restant en effet sans aucun enseignement de basque
  - ↳ Il n'y a pas d'enseignement au-delà du collège dans le secteur de Baigorri



## **IV. LA FÉDÉRATION SEASKA**

### **IV. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque dans les établissements de Seaska du secteur**

#### **IV.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, la Fédération Seaska scolarisait 85 élèves dans la seule ikastola du secteur localisée à Ossès, soit 22% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (5,7% à l'échelle du Pays Basque)

#### **IV.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- Il n'y a pas d'établissement secondaire relevant de la Fédération Seaska dans le secteur

### **IV. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant les établissements relevant de la Fédération Seaska, le secteur de Baigorri est caractérisé par les éléments suivants :

- La proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré scolarisés dans les ikastola du secteur (enseignement du et en basque selon le modèle « immersion ») est la plus élevée du Pays Basque (22% contre 5,7% pour l'ensemble du Pays Basque), et ce, bien qu'il n'y ait qu'une seule ikastola pour l'ensemble des communes composant le secteur
- Il n'y a pas de continuité de l'enseignement du basque selon le modèle « immersion » en collège dans le secteur, celle-ci étant assurée dans le secteur limitrophe de Cambo

## 12. Secteur de Mauléon

### I. LE CONTEXTE

#### I. 1. Organisation administrative

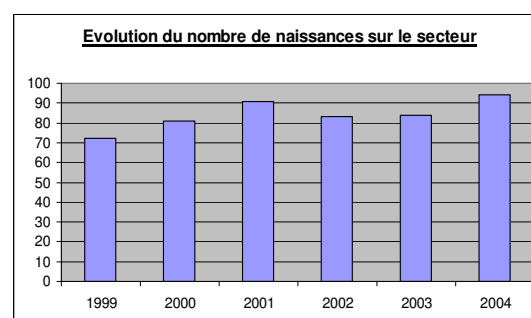
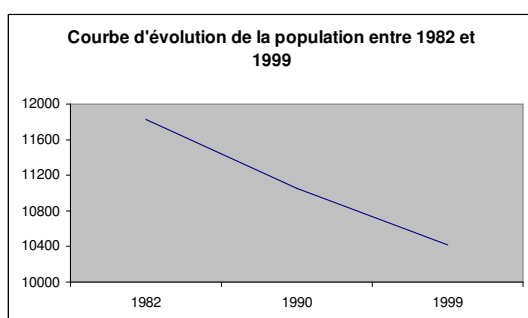
- 21 communes
- Le secteur est composé de l'ensemble des communes du canton de Mauléon et des 2 communes de Ossas-Suhare et Sauguis Saint-Etienne du canton de Tardets, rattachées au RPI d'Idaux-Mendy – Menditte
- Le canton de Mauléon compose avec celui de Tardets la Communauté de Communes de Soule

#### I. 2. Situation démographique

**Evolution de la population du secteur**

Communes	1982	1990	1999	2004
Ainharp	181	161	142	
Arrast-Larrebieu	131	123	105	103
Aussurucq	293	274	254	
Barcus	916	788	774	
Berrogain-Laruns	128	142	136	
Charritte-de-Bas	285	273	247	242
Chéraute	1 173	1 193	1 104	
Espès-Undurein	502	522	474	
Garindein	648	598	525	
Gotein-Libarrenx	444	453	467	
L'Hôpital-Saint-Blaise	64	76	74	76
Idaux-Mendy	227	242	262	
Mauléon-Licharre	4 099	3 533	3 347	3 315
Menditte	203	214	187	
Moncayolle-Larroy-Mendibieu	339	357	344	
Muscudy	289	285	280	
Ordarp	584	555	544	554
Roquiague	150	130	127	
Viodos-Abense-de-Bas	911	831	743	
Ossas-Suhare	71	100	83	
Sauguis-Saint-Étienne	190	200	201	181
<b>Total secteur</b>	<b>11 828</b>	<b>11 050</b>	<b>10 420</b>	

*Source : INSEE ; données recensements 1982, 1990, 1999 et 2004 (données partielles) ; population sans double compte*

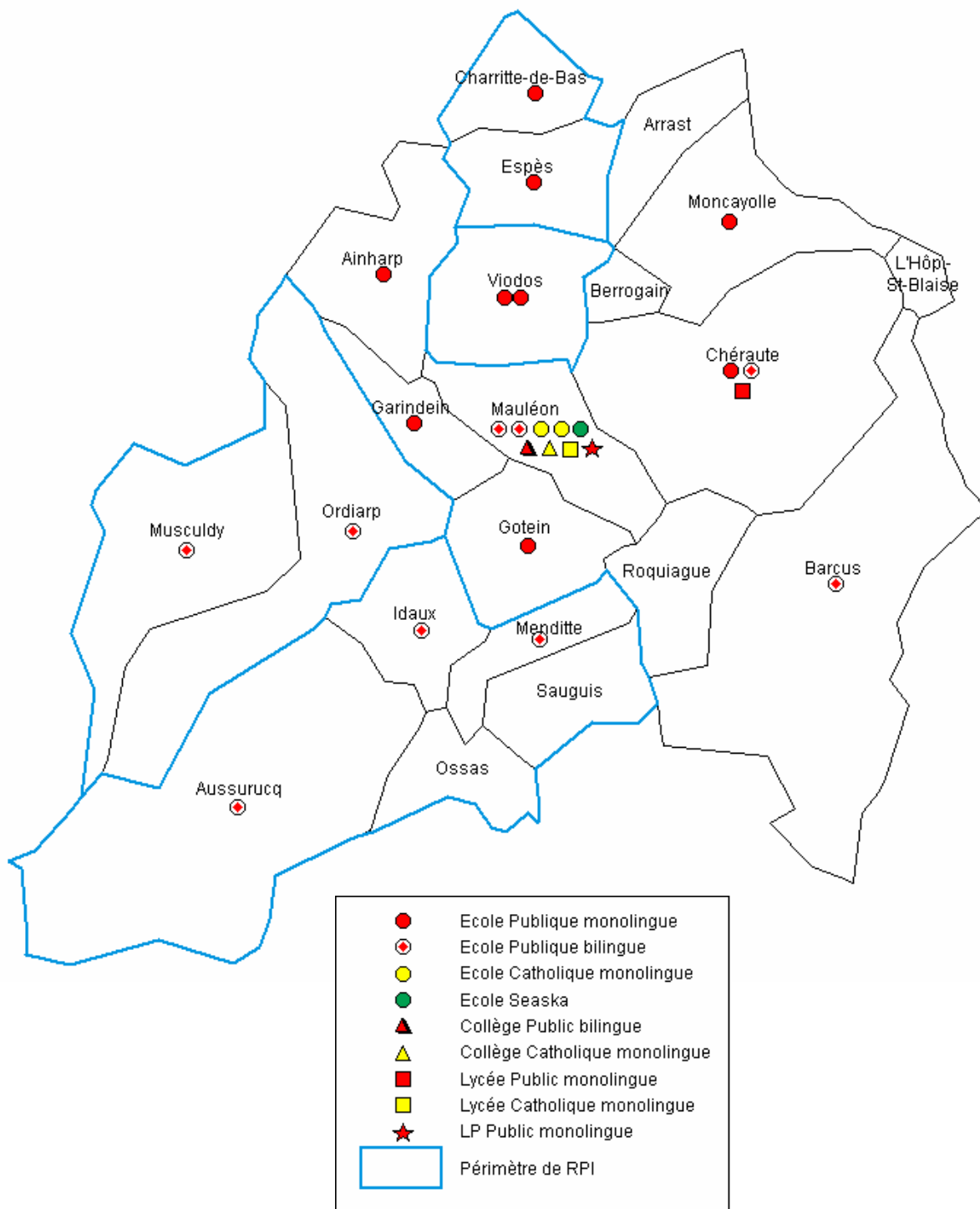




## I.6. Effectifs lycées professionnels

- 258 élèves scolarisés dans le seul lycée professionnel du secteur, le LP public *J.P. Champo* de Mauléon dont le recrutement s'effectue au-delà du seul secteur de Mauléon
- ↳ soit 8% des 3 274 élèves scolarisés dans les LP du Pays Basque

## SECTEUR MAULEON



## **II. L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

### **II. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements publics du canton**

#### **II.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- Sur les 21 communes :
  - ↳ 4 n'ont pas d'école et ne sont pas rattachées à un RPI (Arrast-Larrebieu, Berrogain-Laruns, L'Hôpital-Saint-Blaise, Roquiague)
  - ↳ 2 n'ont pas d'école et sont rattachées au RPI d'Idaux-Mendy – Menditte – Aussurucq (Ossas-Suhare et Sauguis Saint-Etienne)
  - ↳ 8 communes disposent d'une école fonctionnant dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal :
    - RPI de Charritte-de-Bas – Espès-Undurein
    - RPI Viodos *Bourg* – Viodos *Abense-de-Bas*
    - RPI de Musculdy – Ordiarp
    - RPI d'Idaux-Mendy – Menditte – Aussurucq (RPI auquel sont rattachées les 2 communes de Ossas-Suhare et Sauguis Saint-Etienne faisant partie du canton de Tardets, communes qui ne disposent pas d'école sur leur territoire)

soit au total 11 communes regroupées au sein de 4 RPI structurés sur 9 écoles

- ↳ 5 communes ont une école accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2 (Ainharp, Moncayolle, Barcus, Garindein, Gotein)
- ↳ enfin les 2 communes de Mauléon et Chéraute disposent chacune de 2 établissements scolaires situés dans 2 quartiers différents (*Basse-Ville* et *Haute-Ville* à Mauléon, *Bourg* et *Hoquy* à Chéraute), l'ensemble de ces 4 établissements accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2

↳ soit au total 9 écoles communales et 4 RPI

↳ soit 13 sites dispensant un enseignement de 1<sup>er</sup> degré dans 18 écoles

- Sur ces 13 sites d'enseignement (écoles communales ou RPI) :
  - ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « à parité horaire » est proposé :
    - dans le RPI d'Idaux-Mendy – Menditte – Aussurucq
    - dans le RPI de Musculdy – Ordiarp
    - à l'école communale de Barcus et dans les 2 écoles (*Basse-Ville* et *Haute-Ville*) de Mauléon
    - à l'école de Chéraute *Bourg* depuis la rentrée 2005

- ↳ l'enseignement du basque selon le modèle « initiation » est proposé dans toutes les autres écoles du secteur sauf à Musculdy (RPI de Charritte-de-Bas – Espès-Undurein, RPI Viodos *Bourg* – Viodos *Abense-de-Bas*, écoles communales d'Ainharp, Moncayolle, Garindein, Gotein, Chéraute *Bourg* et Chéraute *Hoquy*), et à 2 exceptions près, partout où il est proposé, cet enseignement est suivi par l'ensemble des élèves scolarisés dans l'école
- Sur les 627 élèves scolarisés dans les écoles publiques du secteur :
  - ↳ 138 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 22% (18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
  - ↳ 294 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « initiation », soit 47% (7% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
  - ↳ 195 ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 31% (74% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)

### **II.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

#### a/ Le collège

- Le collège public du secteur (collège *Argia* de Mauléon) scolarise 266 élèves, tous en enseignement général
- L'enseignement du basque y est proposé à la fois selon le modèle « bilingue à parité horaire » et selon le modèle « option »
- Sur les 266 élèves scolarisés en enseignement général dans le collège :
  - ↳ 30 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit une proportion globale de 11% (6% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque) variable selon les classes :
    - 10 élèves sur 77 en 6<sup>e</sup> soit 13% des effectifs
    - 8 sur 80 en 5<sup>e</sup> soit 10%
    - 12 sur 66 en 4<sup>e</sup> soit 18%
    - 2 sur 43 en 3<sup>e</sup> soit 5%
  - ↳ 53 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 20% (8% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque)
    - 19 élèves sur 60 en 6<sup>e</sup> soit 32% des effectifs
    - 13 sur 38 en 5<sup>e</sup> soit 34%
    - 14 sur 62 en 4<sup>e</sup> soit 23%
    - 8 sur 48 en 3<sup>e</sup> soit 17%
  - ↳ 183 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 69% (85% pour l'ensemble des collèges publics du Pays Basque)

## b/ Le lycée d'enseignement général et technologique

- Le secteur dispose d'un lycée d'enseignement général et technologique public (LGT *du Pays de Soule* localisé à Chéraute, commune limitrophe du chef-lieu de canton Mauléon) qui scolarise 331 élèves, 294 en 2<sup>nd</sup> cycle et 37 dans des formations de l'enseignement supérieur (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de BTS)
- Sur les 294 élèves de 2<sup>nd</sup> cycle du LGT de Chéraute :
  - ↳ 89 sont en seconde de détermination
  - ↳ 113 sont en sections générales : 61 en 1<sup>ère</sup> et 52 en terminale
  - ↳ 92 sont en sections technologiques : 43 en 1<sup>ère</sup> et 49 en terminale
- L'enseignement du basque n'est pas proposé selon le modèle « bilingue à parité horaire », il l'est par contre selon le modèle « option »
- Sur les 294 élèves de 2<sup>nd</sup> cycle du LGT de Chéraute :
  - ↳ 16 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 5,5% (4,5% pour l'ensemble des LGT publics du Pays Basque)
    - 5 élèves sur 89 en 2<sup>nde</sup> soit 6% des effectifs
    - 11 sur 113 en sections générales, soit 10% (5 sur 61 dans les classes de 1<sup>ère</sup> générale, soit 8% ; 6 sur 52 dans les classes de terminale générale soit 11,5% ; 2 sur 21 en série littéraire soit 9,5% - 1<sup>ère</sup> et terminale L - ; 3 sur 62 en série scientifique 5% - 1<sup>ère</sup> et terminale SVT - ; 6 sur 30 en série économique et sociale soit 20% - 1<sup>ère</sup> et terminale ES -)
    - aucun en sections technologiques
  - ↳ 278 élèves de 2<sup>nd</sup> cycle du LGT de Chéraute ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 94,5% (93% pour l'ensemble des LGT publics du Pays Basque)

## **II. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles maternelles et primaires publiques, le secteur Mauléon est caractérisé par les éléments suivants :

- Comparativement aux autres secteurs, la proportion d'élèves des écoles publiques suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est un peu plus élevée que la moyenne Pays Basque (22% contre 18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque), la valeur observée dans ce secteur constituant la médiane (6 secteurs présentent en effet une proportion inférieure, autant une proportion supérieure, les valeurs minimale et maximale étant respectivement de 0% et 63%)
- Du point de vue de la couverture territoriale :
  - sur 18 sites, 5 le proposent : école communale de Barcus et écoles de Mauléon (*Basse-Ville* et *Haute-Ville*), l'école d'Idaux-Mendy du RPI d'Idaux-Mendy – Menditte – Aussurucq, école d'Ordiarp du RPI de Musculdy – Ordiarp
  - en particulier il n'existe pas d'offre d'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » dans toutes les communes situées autour et au nord du chef-lieu de canton Mauléon

- A l'intérieur du même RPI, la continuité n'est plus assurée au-delà du CE1 dans les 2 RPI où cet enseignement existe : absence dans les écoles de Menditte et Aussurucq du RPI d'Idaux-Mendy – Menditte – Aussurucq, absence dans l'école de Musculdy du RPI de Musculdy – Ordiarp
- La généralisation de l'enseignement selon le modèle « initiation » prend le relais dans le reste des écoles publiques, sauf à Musculdy (RPI de Charritte-de-Bas – Espès-Undurein, RPI Viodos *Bourg* – Viodos *Abense-de-Bas*, écoles de Menditte et Aussurucq du RPI d'Idaux-Mendy – Menditte – Aussurucq, écoles communales d'Ainharp, Moncayolle, Garindein, Gotein, Chéraute *Bourg* et Chéraute *Hoquy*), et à 2 exceptions près, partout où il est proposé, cet enseignement est suivi par l'ensemble des élèves scolarisés dans l'école
- Compte tenu du succès de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » quand il est proposé (29% des élèves à Mauléon *Basse-Ville*, 37% à Mauléon *Haute-Ville*, 48% à Barcus, 92% à Ordiarp, la totalité des élèves à Idaux-Mendy), on peut raisonnablement penser que la généralisation de l'offre dans le reste des écoles viendrait là aussi répondre à une attente des familles, demande qui reste cependant à confirmer par enquête
- La continuité de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » est assurée dans le secteur en collège mais pas en lycée, ni lycée d'enseignement général, ni lycée professionnel
- L'observation des effectifs scolarisés en 2004-2005 dans les sections de maternelle des écoles non couvertes fait apparaître :
  - ↳ des effectifs inférieurs à 5 élèves :
    - à Ainharp : 4 en 2004-2005
  - ↳ des effectifs se situant dans une fourchette allant de 10 à 13 :
    - à Moncayolle : 10
    - à Gotein : 11
    - à Chéraute *Hoquy* : 12
    - à Garindein : 13
  - ↳ des effectifs plus élevés, supérieurs à 20 :
    - à Viodos *Bourg* : 22
    - à Chéraute *Bourg* : 23
    - à Charritte-de-Bas (RPI de Charritte-de-Bas – Espès-Undurein) : 23
- Les dernières évolutions démographiques font apparaître une baisse de population dans ces communes, sauf dans celle de Gotein



### **III. L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

#### **III. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements de l'Enseignement Catholique du secteur**

##### **III.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, l'Enseignement Catholique scolarisait 60 élèves dans les 2 écoles du secteur (écoles maternelle et primaire de Mauléon), soit 8% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (25% à l'échelle du Pays Basque) :
  - ↳ école maternelle de Mauléon : 21 élèves
  - ↳ école primaire de Mauléon : 39 élèves
- Sur les 2 écoles localisées dans le secteur :
  - ↳ aucune ne propose l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire »
  - ↳ toutes 2 proposent l'enseignement du basque selon le modèle « initiation »
- Sur les 60 élèves scolarisés dans les 2 écoles de l'Enseignement Catholique du secteur :
  - ↳ aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » (24,5% pour l'ensemble des écoles de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
  - ↳ l'ensemble des élèves des 2 écoles suivent l'enseignement du basque selon le modèle « initiation » (2% pour l'ensemble des écoles de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)

##### **III.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- 2 établissements secondaires de l'Enseignement Catholique sont également localisés dans le secteur, le collège *St François* qui scolarise 143 élèves et le lycée d'enseignement général du même nom qui scolarise 114 élèves, tous 2 situés à Mauléon
- Dans les 2 cas, l'enseignement du basque :
  - ↳ n'est pas proposé selon le modèle « bilingue à parité horaire »
  - ↳ est proposé selon le modèle « option »
- Sur les 143 élèves scolarisés dans le collège de l'Enseignement Catholique du secteur :
  - ↳ aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire »
  - ↳ 22 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « option », soit 15% de l'effectif total du collège et de collège du secteur
  - ↳ 121 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 85% des élèves du collège et donc de l'effectif global de collège du secteur dans l'Enseignement Catholique

- Sur les 114 élèves scolarisés dans le LGT de l'Enseignement Catholique du secteur :
  - ↳ aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire »
  - ↳ 2 élèves suivent un enseignement du basque selon le modèle « option », soit 1,75% de l'effectif total du lycée
  - ↳ 112 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 98% des élèves du lycée

### **III. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles de l'Enseignement Catholique, le secteur Mauléon est caractérisé par les éléments suivants :

- Absence de tout enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », que ce soit dans le 1<sup>er</sup> degré, en collège, ou en lycée
- Dans le 1<sup>er</sup> degré, seul le canton de Bidache se trouve dans le même cas, dans tous les autres secteurs il existe une offre d'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », la moyenne des effectifs scolarisés dans ce modèle étant de 24,5% sur l'ensemble du Pays Basque
- L'enseignement du basque selon le modèle « initiation » est proposé dans tous les établissements, qu'il s'agisse des 2 écoles, du collège, ou du lycée d'enseignement général
- La proportion d'élèves suivant cet enseignement chute au fur et à mesure de l'avancée dans les cursus d'enseignement : tous les élèves des écoles, 24 élèves du collège soit 17% des effectifs, 2 élèves du lycée

## **IV. LA FÉDÉRATION SEASKA**

### **IV. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque dans les établissements de Seaska du secteur**

#### **IV.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, la Fédération Seaska scolarisait 68 élèves dans la seule ikastola du secteur localisée à Mauléon, soit 9% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (5,7% à l'échelle du Pays Basque)

#### **IV.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- Il n'y a pas d'établissement secondaire relevant de la Fédération Seaska dans le secteur

### **IV. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant les établissements relevant de la Fédération Seaska, le secteur de Mauléon est caractérisé par les éléments suivants :

- La proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré scolarisés dans les ikastola du secteur (enseignement du et en basque selon le modèle « immersion ») est plus élevée que sur l'ensemble du Pays Basque (9% contre 5,7%, 5 secteurs présentant des taux supérieurs, 7 des taux inférieurs)
- Il n'y a pas de continuité de l'enseignement du basque selon le modèle « immersion » en collège dans le secteur, celle-ci étant assurée dans le secteur limitrophe de Saint-Palais

## 13. Secteur de Tardets

### I. LE CONTEXTE

#### I. 1. Organisation administrative

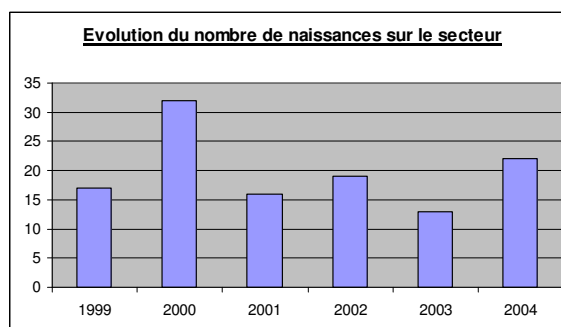
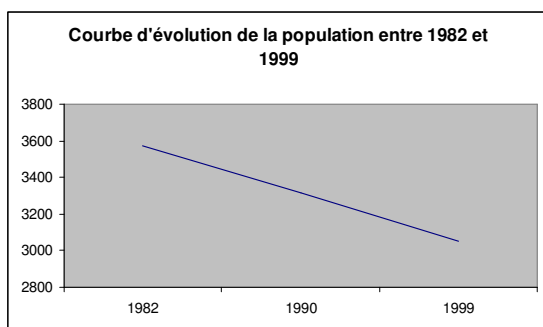
- 14 communes
- Le secteur est composé de l'ensemble des communes du canton de Tardets à l'exception des 2 communes de Ossas-Suhare et Sauguis Saint-Etienne qui, rattachées au RPI d'Idaux-Mendy – Menditte, ont été affectées au secteur Mauléon dont fait partie le RPI
- Le canton de Tardets compose avec celui de Mauléon la Communauté de Communes de Soule

#### I. 2. Situation démographique

Evolution de la population du secteur

Communes	1982	1990	1999	2004
Alçay-Alçabéhéty-Sunharette	283	273	246	
Alos-Sibas-Abense	316	309	319	
Camou-Cihigue	133	119	114	
Etchebar	93	85	63	62
Haux	119	99	96	103
Lacarry-Arhan-Charritte-de-Haut	136	127	124	
Laguinge-Restoue	171	181	149	
Larrau	298	241	214	
Lichans-Sunhar	83	93	80	
Licq-Athérey	250	237	243	
Montory	371	379	349	
Sainte-Engrâce	391	319	250	
Tardets-Sorholus	787	704	656	
Trois-Villes	145	151	148	
<b>Total secteur</b>	<b>3 576</b>	<b>3 317</b>	<b>3 051</b>	

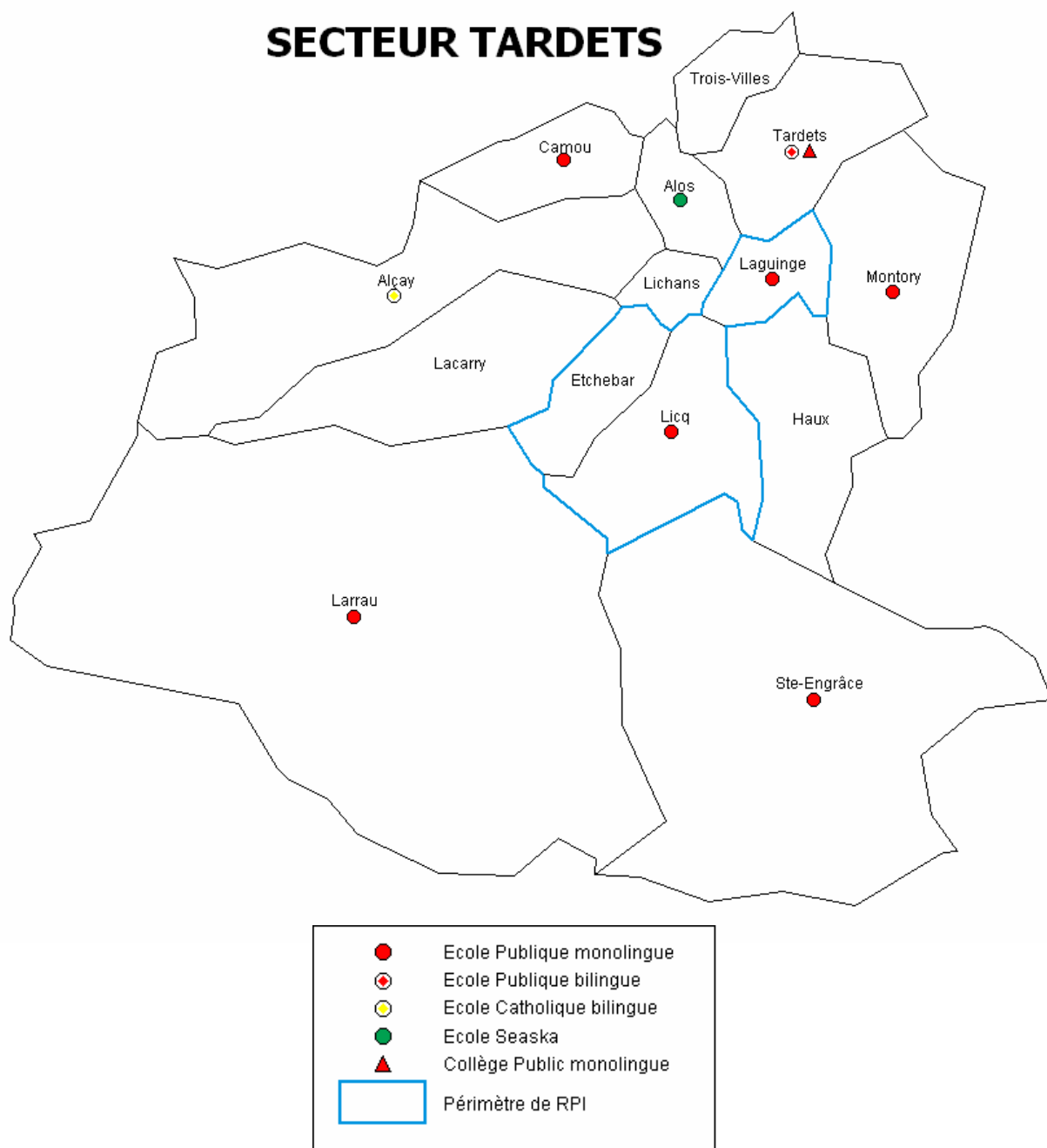
Source : INSEE ; données recensements 1982, 1990, 1999 et 2004 (données partielles) ; population sans double compte



- La population du secteur est passée de 3 576 habitants en 1982 à 3 051 habitants en 1999, soit une perte de 525 habitants et un taux de décroissance de 14,7%



## SECTEUR TARDETS



## **II. L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

### **II. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements publics du canton**

#### **II.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- Sur les 14 communes :
  - ➔ 3 n'ont pas d'école et ne sont pas rattachées à un RPI (Alos, Haux, Lacarry)

- 1 n'a pas d'école et est rattachée au RPI de Laguinge – Licq-Atherey (Etchebar)
  - 2 communes disposent d'une école fonctionnant dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal : RPI de Laguinge – Licq-Atherey (maternelle et CP à Licq-Atherey, CE1 à CM2 à Laguinge)  
soit au total 3 communes regroupées au sein d'1 RPI structuré sur 2 écoles
  - 5 communes ont une école accueillant les enfants de la PS de maternelle au CM2 (Camou-Cihigue, Larrau, Montory, Sainte-Engrâce, Tardets)
- ↳ soit au total 5 écoles communales et 1 RPI
- ↳ soit 6 sites dispensant un enseignement de 1<sup>er</sup> degré sur dans 7 écoles
- Sur ces 6 sites (écoles communales ou RPI) :
    - l'enseignement du basque selon le modèle « à parité horaire » est proposé dans l'école communale du chef-lieu de canton Tardets
    - l'enseignement du basque selon le modèle « initiation » est proposé dans toutes les autres écoles du secteur (RPI de Laguinge – Licq-Atherey, écoles communales de Camou-Cihigue, Larrau, Montory et Sainte-Engrâce), et partout où il est proposé, cet enseignement est suivi par l'ensemble des élèves scolarisés
  - Sur les 154 élèves scolarisés dans les écoles publiques du secteur :
    - 28 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 18,2% (18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
    - 92 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « initiation », soit 60% (7% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
    - 34 ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 22% (74% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)

### **II.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

#### a/ Le collège

- Le collège public du secteur (collège *Jaureguy* de Tardets) scolarise 108 élèves, tous en enseignement général
- Il n'existe pas dans ce collège d'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », l'enseignement du basque selon le modèle « option » y est par contre proposé
- Sur les 108 élèves scolarisés en enseignement général dans le collège :
  - aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire »
  - 56 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « option », soit 52%
    - 18 élèves sur 22 en 6<sup>e</sup> soit 82% des effectifs

- 14 sur 32 en 5<sup>e</sup> soit 44%
- 17 sur 30 en 4<sup>e</sup> soit 57%
- 7 sur 24 en 3<sup>e</sup> soit 29%

→ 52 élèves ne suivent pas d'enseignement du basque, soit 48%

#### b/ Le lycée d'enseignement général et technologique

- Le secteur ne dispose pas de lycée d'enseignement général et technologique

#### c/ Le lycée professionnel

- Le secteur ne dispose pas de lycée professionnel

## **II. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles maternelles et primaires publiques, le secteur Tardets est caractérisé par les éléments suivants :

- La proportion d'élèves des écoles publiques suivant l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est égale à la moyenne Pays Basque (18,2% contre 18,5% pour l'ensemble des écoles publiques du Pays Basque)
- 5 secteurs présentent une proportion inférieure, 7 une proportion supérieure, les valeurs minimale et maximale étant respectivement de 0% et 63%
- Du point de vue de la couverture territoriale :
  - sur 6 sites d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1 seul propose l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », l'école communale de Tardets, située à l'extrême nord du secteur
  - cette offre reste absente de tout le reste du secteur
- La généralisation de l'enseignement selon le modèle « initiation » prend le relais dans les autres écoles publiques (RPI de Laguinge – Licq-Atherey, écoles communales de Camou-Cihigue, Larrau, Montory et Sainte-Engrâce), et partout où il est proposé, cet enseignement est suivi par l'ensemble des élèves scolarisés
- Compte tenu du succès de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » quand il est proposé (45% des élèves à Tardets), on peut raisonnablement penser que l'extension de l'offre à d'autres écoles viendrait répondre à une attente des familles, demande qui reste cependant à confirmer par enquête sur sites
- La continuité de l'enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » n'est pas assurée dans le collège du secteur
- L'observation des effectifs scolarisés en 2004-2005 dans les sections de maternelle des écoles non couvertes fait apparaître :
  - des effectifs inférieurs ou égaux à 5 :



- à Larrau : 1 en 2004-2005
  - à Sainte-Engrâce : 5
  - à Camou-Cihique : 5
- ↳ des effectifs se situant dans une fourchette allant de 10 à 12 :
- au RPI de Laguinge – Licq-Atherey : 10
  - à Montory : 12
- Les dernières évolutions démographiques font apparaître un déclin démographique dans ces communes, sauf à Licq-Atherey

### **III. L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

#### **III. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque sur les établissements de l'Enseignement Catholique du secteur**

##### **III.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, l'Enseignement Catholique scolarisait 18 élèves dans sa seule école du secteur (école d'Alçay), soit 10% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (25% à l'échelle du Pays Basque) :
- L'école de l'Enseignement Catholique localisée dans le secteur :
  - ↳ propose l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire »
  - ↳ ne propose pas d'enseignement du basque selon le modèle « initiation »
- Sur les 18 élèves scolarisés dans l'école de l'Enseignement Catholique du secteur :
  - ↳ 7 suivent l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire », soit 39% (24,5% pour l'ensemble des écoles de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
  - ↳ aucun élève ne suit d'enseignement du basque selon le modèle « initiation » (2% pour l'ensemble des écoles de l'Enseignement Catholique du Pays Basque)
  - ↳ 11 ne suivent aucun enseignement du basque, soit 61% (73% à l'échelle du Pays Basque)

##### **III.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- Il n'y a pas d'établissement secondaire de l'Enseignement Catholique dans le secteur de Tardets

### **III. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant l'organisation de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles de l'Enseignement Catholique, le secteur Tardets est caractérisé par les éléments suivants :

- L'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » est proposé dans la seule école du secteur
- Il n'y a pas d'établissement secondaire relevant de l'Enseignement Catholique dans le secteur de Tardets
- Pas de continuité de l'enseignement du basque selon le modèle « bilingue à parité horaire » dans le 2<sup>nd</sup> degré dans le secteur dans l'Enseignement Catholique en l'absence de tout établissement : le collège de l'Enseignement Catholique le plus proche (collège St François de Mauléon) ne dispose pas de ce modèle d'enseignement

## **IV. LA FÉDÉRATION SEASKA**

### **IV. 1. Diagnostic de l'enseignement du basque et en basque dans les établissements de Seaska du secteur**

#### **IV.1.1. Le 1<sup>er</sup> degré**

- En 2004-2005, la Fédération Seaska scolarisait 8 élèves dans la seule ikastola du secteur localisée à Alos, soit 4,4% de l'ensemble des élèves du secteur scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (5,7% à l'échelle du Pays Basque)

#### **IV.1.2. Le 2<sup>nd</sup> degré**

- Il n'y a pas d'établissement secondaire relevant de la Fédération Seaska dans le secteur

### **IV. 2. Analyses pour la programmation pluriannuelle**

Concernant les établissements relevant de la Fédération Seaska, le secteur de Tardets est caractérisé par les éléments suivants :

- La proportion d'élèves du 1<sup>er</sup> degré scolarisés en ikastola dans le secteur (enseignement du et en basque selon le modèle « immersion ») est l'une des plus faibles du Pays Basque (4,4% contre 5,7%, seuls les secteurs du BAB et celui de Bidache présentant des taux inférieurs)
- Il n'y a pas de continuité de l'enseignement du basque selon le modèle « immersion » en collège dans le secteur



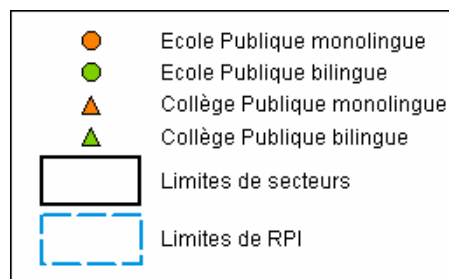
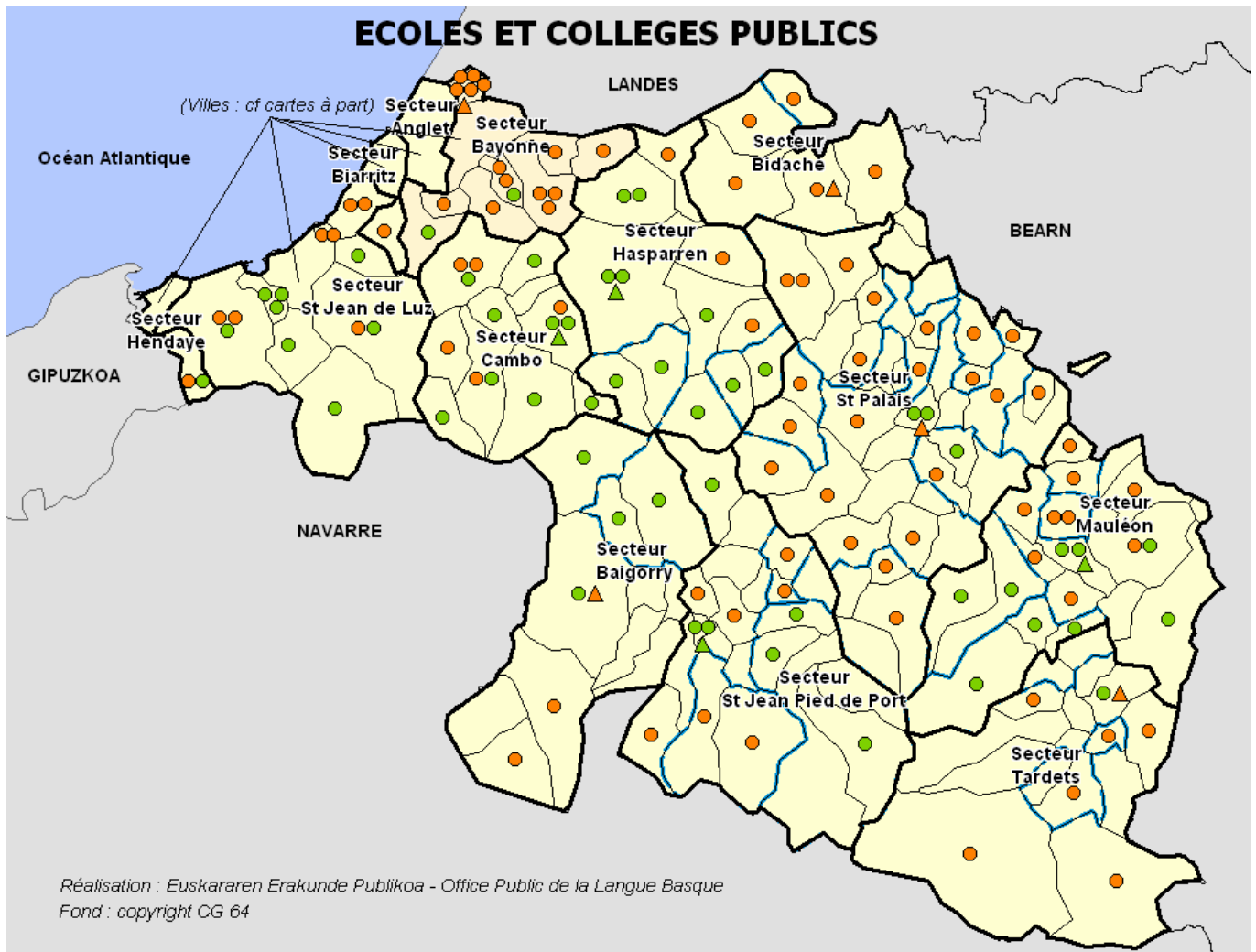
**Partie 2.**

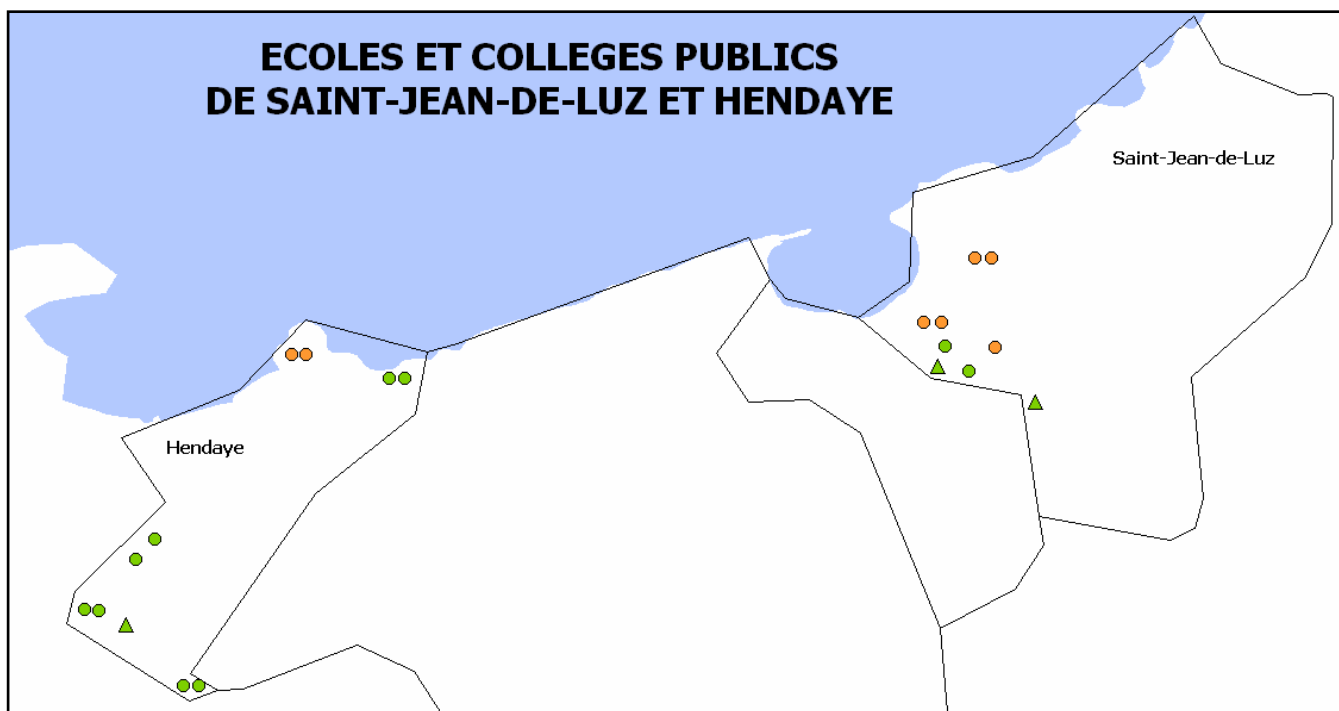
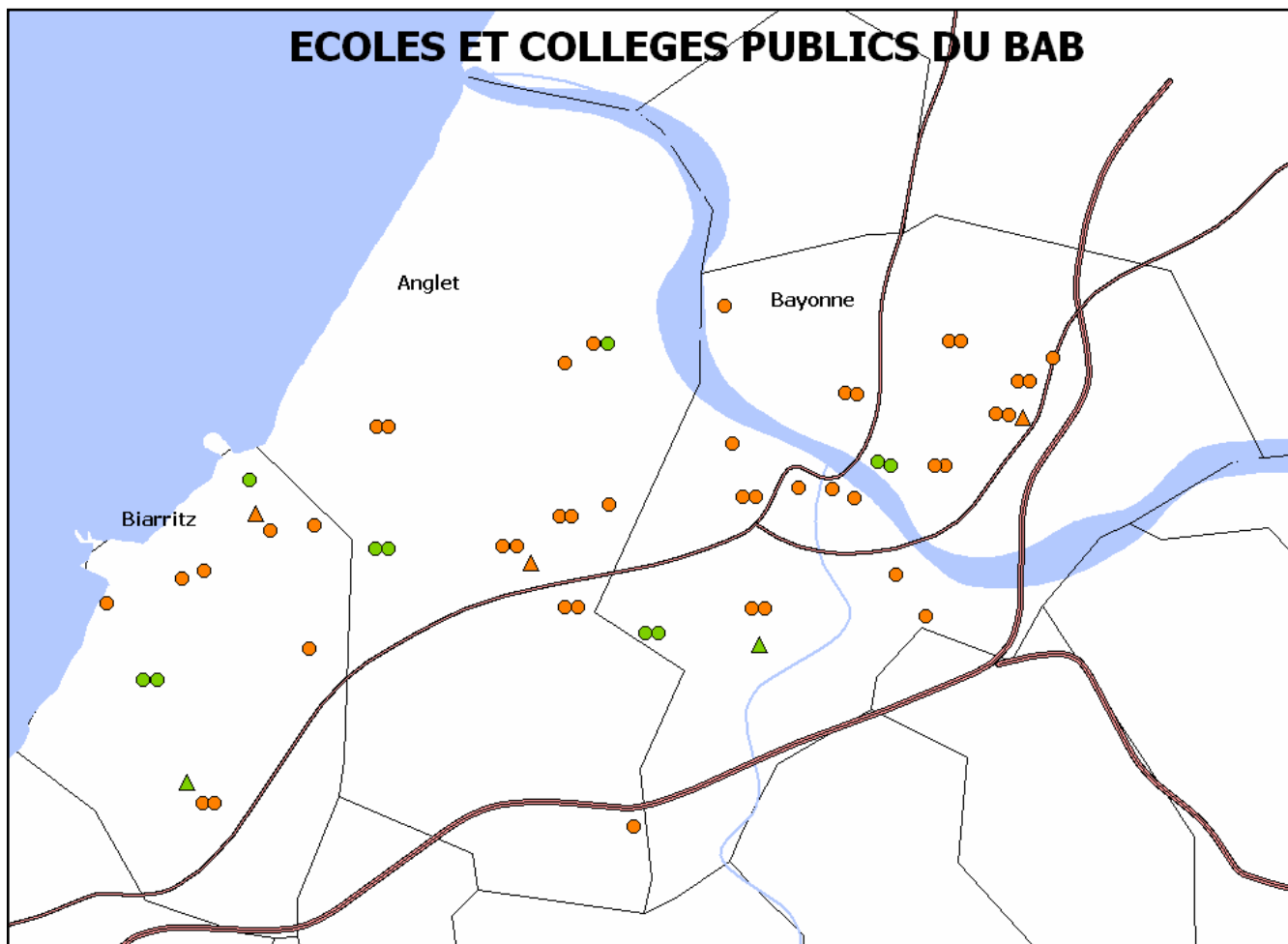
**Proposition de programmation pluriannuelle :**

- orientations et prévisions
- programme d'activités de l'Office Public (fin 2005 et 2006)



# 1. L'enseignement public





## **I. L'ENSEIGNEMENT PUBLIC PRIMAIRE**

### **145 sites d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré**

L'enseignement public primaire du Pays Basque est actuellement organisé sur 145 sites constitués de :

- 92 écoles accueillant au sein d'un même établissement les élèves :
  - en classes maternelles uniquement : 12 écoles
  - en classes élémentaires uniquement : 5 écoles
  - de la PS au CM2 : 75 écoles
- 18 Regroupements Pédagogiques Intercommunaux proposant un enseignement de la Petite Section au CM2 à des élèves pouvant suivre l'ensemble du cycle, dans 2 ou 3 écoles différentes, selon les cas ;
- 35 ensembles scolaires constitués dans un même lieu d'une école maternelle et d'une école élémentaire ;

↳ soit au total 145 sites d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré.

Pour apprécier le niveau de structuration de l'enseignement bilingue basque/français en termes de couverture territoriale, il est souhaitable de l'appréhender sur le nombre total de sites tel que définis ci-dessus plutôt que sur le nombre total d'établissements au sens administratif du terme.

### **49 sites proposent l'enseignement du basque selon le modèle pédagogique « à parité horaire », 96 ne le proposent pas**

L'enseignement basque/français, dispensé selon le modèle pédagogique « à parité horaire » est proposé depuis la rentrée 2005 dans **49** des **145** sites aujourd'hui existants, soit :

- dans 25 des 92 écoles :
  - 1 des 12 écoles maternelles
  - 24 des 75 écoles organisant l'ensemble de l'enseignement de 1<sup>er</sup> degré (de la PS au CM2)
- dans 7 des 18 RPI du Pays Basque ;
- dans 17 des 35 ensembles scolaires rassemblant sur un même lieu une école maternelle et une école élémentaire.

Cet enseignement **n'est pas proposé dans 96 sites, soit les 2/3 du réseau** de l'enseignement public en Pays Basque.



## **Les axes pour la structuration et le développement de l'enseignement du basque et en basque dans les écoles publiques**

Dans les 5 années à venir, la structuration et le développement de l'enseignement du basque et en basque au sein des écoles publiques doit s'organiser autour des deux axes suivants :

### **Axe 1 : conforter les 49 sites où l'enseignement bilingue basque/français est déjà proposé**

Même si la proportion des élèves scolarisés dans le modèle d'enseignement bilingue « à parité horaire » varie considérablement selon les secteurs, l'enseignement bilingue basque/français constitue déjà sur ces 49 sites une réalité incontournable, où dans la très grande majorité des cas, la création d'une section bilingue a rencontré auprès des parents un succès certain, qui, en tendance, semble se conforter avec le temps.

Depuis la création de la première section bilingue dans l'enseignement public il y a maintenant 22 ans, jamais cette offre d'enseignement ne s'est heurtée à un désengagement ultérieur des parents nécessitant une fermeture.

L'ouverture des 49 sections bilingues a au contraire, dans la très grande majorité des cas, déclenché au sein des établissements où il était proposé un processus de consolidation progressive alimenté par la confiance que les nouveaux parents ont accordé au fil des ans à cet enseignement.

Sur les 42 sites où cet enseignement est proposé de la PS au CM2 (pour 7 écoles, l'ensemble du cycle n'est pas encore assuré), il scolarise désormais plus de la moitié des élèves de l'école (de 20 à 100% selon les endroits).

Le bon fonctionnement de cet enseignement au sein des 49 sites publics où il existe déjà, doit continuer à mobiliser l'attention de tous les partenaires afin de maintenir son attractivité et garantir le libre choix des familles entre deux modèles pédagogiques d'égale qualité qui cohabitent sur un même site.

Les efforts entrepris ces dernières années en matière de production de matériel pédagogique, de formation des maîtres, de gestion des remplacements, d'immobilier scolaire... devront bien entendu se poursuivre, dans le souci permanent de la qualité de l'enseignement dispensé.

L'OPLB y apportera en particulier sa contribution, en s'appuyant sur les travaux du diagnostic non encore achevés aujourd'hui, portant plus particulièrement sur les aspects qualitatifs de l'organisation de l'enseignement en basque.

En terme d'affectation des postes, ces 49 sites très majoritairement caractérisés par un renforcement progressif des effectifs scolarisés dans le modèle de l'enseignement bilingue basque/français verront nécessairement évoluer la composition de leurs équipes pédagogiques, où dans le même temps le nombre de postes affectés à l'enseignement en basque et le nombre de postes affectés à l'enseignement en français, évolueront de manière inversée, au prorata des effectifs scolarisés dans l'un et l'autre des systèmes.

Il est bien entendu difficile d'établir des prévisions fiables en terme de postes sur cette évolution. Pour autant, sa quantification, même approximative, reste essentielle, en particulier pour anticiper les besoins à venir en terme de formation des maîtres.

Ce travail pourra être mené d'ici la fin de l'année 2005, sur la base du diagnostic quantitatif produit au mois de juillet, des effectifs scolarisés en 2005/06 au sein des 49 sites bilingues existants et des décisions prises pour la rentrée 2005 en terme d'affectation de postes sur ces mêmes sites.

## **Axe 2 : optimiser l'offre territoriale de l'enseignement bilingue basque/français**

La localisation des 49 sites dispensant à ce jour un enseignement du basque selon le modèle à parité horaire répond déjà à une logique de couverture territoriale : implantation dans les centres bourg, implantation sur les sites concentrant les plus fortes populations scolaires...

Toute extension de l'offre d'enseignement du basque vers des sites et des secteurs non pourvus aujourd'hui devra s'inscrire dans la continuité de la démarche engagée jusqu'ici, dans un souci d'amélioration et de complémentarité vis-à-vis du dispositif déjà existant, au regard de la couverture territoriale.

Pour autant, la programmation de l'ouverture de nouveaux sites ne saurait exclusivement répondre à une seule logique d'aménagement du territoire.

La création et la pérennisation à terme du système d'enseignement en langue basque sur un site nécessite de rechercher à tout moment l'adhésion forte ou la coopération des différents acteurs du système éducatif : parents d'élèves, enseignants, responsables communaux...

Dans ce domaine, comme d'ailleurs sur l'ensemble des champs de la vie sociale concernés par la définition d'une politique linguistique en faveur de la langue basque, il est nécessaire de concilier tout à la fois le respect permanent du principe de la libre adhésion (excluant tout sentiment de décision forcée) et la mise en œuvre d'une démarche clairement volontariste créant les conditions d'un véritable libre choix.

La définition d'une stratégie institutionnelle en matière d'offre d'enseignement du basque et en basque pour l'enseignement public s'appuiera forcément sur ces principes. C'est donc au point de rencontre entre une couverture territoriale mieux structurée et la vérification d'une demande effective qu'il convient de rechercher les conditions d'une offre optimale pour l'enseignement du basque et en basque dans les 5 ans qui viennent.

Toute programmation d'ouverture de section bilingue basque/français sur un des sites ne proposant pas à ce jour cet enseignement doit faire l'objet de deux préalables :

- Un accord de principe de la commune concernée, garantissant l'engagement de celle-ci de prévoir les éventuels aménagements immobiliers nécessaires à la création de la section ;
- L'engagement formalisé d'un nombre suffisant de parents d'élèves déjà scolarisés en TPS, PS ou MS de l'école concernée ou de parents d'élèves repérés comme devant inscrire leur enfant dans cette école en cours d'année ou dans l'année qui suit.

**La sollicitation des municipalités et des parents concernés devra respecter le principe de la libre adhésion, qui pourra s'appuyer sur une information objective sur les modalités d'organisation de l'enseignement bilingue au sein d'un établissement.**

En inscrivant dans cette logique l'analyse des sites et secteurs ne proposant pas ou proposant faiblement un enseignement bilingue basque/français, on peut mettre en évidence un certain nombre de caractéristiques et en déduire les orientations et le programme de travail suivants :

**1)** Sur les 96 sites de l'enseignement public ne proposant pas aujourd'hui l'enseignement bilingue basque/français, 39 (dont 4 à Bayonne) scolarisent moins de 20 élèves dans les trois classes de maternelle (PS, MS, GS).

Cet éclatement s'avère bien entendu contraignant pour tout projet de création de classe bilingue qui pour aboutir nécessite d'atteindre des niveaux d'effectifs permettant de constituer la moitié du temps des groupes – classes distincts pour les élèves optant pour l'enseignement en basque et pour les élèves choisissant le suivi du modèle monolingue.

Pour autant, sur ces sites, majoritairement localisés en Pays Basque intérieur, y compris sur les zones les plus bascophones (Oztibarre, haute vallée de Baigorri...), le potentiel de scolarisation en cursus bilingue semble indéniable compte tenu des taux de scolarisation obtenus sur des secteurs limitrophes où cet enseignement est proposé.

La solution ne peut passer que par une concertation préalable entre plusieurs établissements (enseignants, parents d'élèves...) et différentes communes ou RPI voisins afin d'étudier la possibilité :

- Soit d'identifier parmi plusieurs écoles celle qui pourrait assurer une fonction de pôle pour organiser une offre d'enseignement bilingue basque/français pour un ensemble de communes et d'établissements ;
- Soit de faciliter à des familles intéressées par l'enseignement du basque l'accès à des sites voisins déjà existants où cet enseignement est dispensé (transports, contribution aux coûts de fonctionnement...).

Avant toute programmation de nouvelles ouvertures éventuelles, l'OPLB se propose de mener au cours de l'année 2006 sur ces différents sites un travail préparatoire.

L'ensemble du dispositif se met en œuvre en concertation avec l'Inspecteur d'Académie, selon les principes suivants :

- L'OPLB prend contact avec plusieurs municipalités limitrophes d'une même zone géographique où sont localisés ces écoles ou RPI pour leur soumettre la démarche ;
- Si accord favorable pour la poursuite de la démarche, l'OPLB et les municipalités examinent les différentes possibilités d'organiser un enseignement bilingue basque/français sur la zone. Après accord de l'autorité de tutelle, les responsables des circonscriptions du 1er degré sont associés à la démarche ;
- Selon les scénarios retenus, l'OPLB et les municipalités définissent ensemble les modalités de recensement des familles désireuses d'inscrire leur enfant en section bilingue si projet d'ouverture, ou les conditions d'accès à un site voisin existant ;
- L'OPLB soumet une programmation d'ouvertures éventuelles à partir de la rentrée 2007 sur une ou plusieurs années selon les résultats obtenus.

Ce travail concernera en priorité les secteurs du Pays Basque où plus de la moitié des sites de l'enseignement public ne sont pas à ce jour pourvus d'une offre d'enseignement bilingue :

- Secteur de Saint-Palais (*2 sites bilingues sur 14 pour l'enseignement public sur le secteur*) : 10 sites concernés : RPI Amendeuix/Gabat, RPI Arberats/Arbouet/Etcharry, RPI Bunus/Saint-Just-Ibarre, Beyrie, Domezain, Iholdy, Juxue, Lantabat, Larceveau, Osserain ;
- Secteur de Tardets (*1 site bilingue sur 6 pour l'enseignement public sur le secteur*) : 5 sites concernés : RPI Laguingue/Lic-Athérey, Camou-Cihigue, Larrau, Montory, Sainte-Engrâce ;
- Secteur de Saint-Jean-Pied-de-Port (*3 sites bilingues sur 8 pour l'enseignement public sur le secteur*) : 5 sites concernés : RPI Ainhice/Lacarre, RPI Esterencuby/Saint-Michel, Arnéguy, Ispoure, Saint-Jean-le-Vieux ;

- Secteur de Mauléon (*6 sites bilingues sur 13 pour l'enseignement public sur le secteur*) : 5 sites concernés : Ainharp, Moncayolle, Gotein, Chéraute *Hoquy*, Garindein.

**2)** Sur les 96 sites d'enseignement public ne proposant pas aujourd'hui l'enseignement bilingue basque/français, 57 correspondent à des sites disposant tous d'un potentiel scolaire important, mais situés sur des secteurs qui du point de vue de la couverture territoriale présentent des caractéristiques très variées, justifiant des approches différenciées :

a) Pour plus des 2/3 d'entre eux, soit 39 sites, il paraît opportun de privilégier, à l'image de la démarche retenue au point précédent, une logique de pôle :

Il convient ici de repérer, pour l'ensemble de ces sites, ceux qui, en complémentarité avec les établissements bilingues déjà existants, peuvent constituer la première matrice d'un réseau scolaire pertinent au regard de la géographie des quartiers et des communes concernés.

Le travail consistera à examiner avec les élus et les partenaires du système éducatif de plusieurs établissements la faisabilité d'ouvrir de nouveaux sites.

On peut d'ores et déjà retenir quelques pistes de réflexion à proposer aux communes suivantes :

➤ **Commune de Boucau :**

- Un site à identifier parmi les trois écoles maternelles existantes sur la commune (plus une continuité éventuelle à prévoir à terme sur une des deux écoles élémentaires)

➤ **Commune de Bayonne :**

- Un site à repérer parmi les sept écoles ou groupes scolaires (Mat/Elém) situés rive droite, en complémentarité avec l'école *Jules Ferry* localisée au quartier St-Esprit, proposant déjà cet enseignement
- Un site à repérer parmi les sept écoles maternelles ou primaires ou groupes scolaires (Mat/Elém) situés rive gauche, en complémentarité avec l'école *Jean Moulin* localisée au quartier du Polo Beyris

➤ **Commune d'Anglet :**

- Un troisième site à repérer parmi les quatre écoles maternelles situées au centre de la commune, en complémentarité avec les écoles *Herriot* et *Jaurès* proposant déjà cet enseignement sur les zones nord et ouest de la commune

➤ **Commune de Biarritz :**

- Garantir la continuité non aujourd'hui assurée de l'enseignement dispensé à l'école maternelle *d'Alsace* (école élémentaire des *Thermes Salins*)
- Un troisième site à repérer parmi les cinq autres écoles maternelles en complémentarité avec les offres déjà existantes au *Reptou* et à l'école *d'Alsace*

➤ **Communes rassemblées au sein de la Communauté des Communes Nive Adour :**

- Un ou deux sites à repérer parmi les trois écoles publiques de Mouguerre et les trois écoles de Lahonce, Urcuit et Villefranque en complémentarité avec l'école *Quiéta* de Saint-Pierre-d'Irube, seule école publique sur les huit du canton à proposer un enseignement bilingue basque/français

➤ **Communes rassemblées au sein de la Communauté des Communes de Bidache :**

- Un site à repérer parmi les quatre écoles publiques de Bidache, Guiche, Sames et Came

↪ soit au total 7 à 9 pôles à identifier sur la quarantaine de sites non pourvus à ce jour.

b) Par ailleurs, on peut réunir dans une même approche une dizaine de sites communaux ou intercommunaux qui de par leur localisation peuvent constituer des pôles à part entière au sein de communes ou de secteurs ne disposant pas d'autres établissements proposant un enseignement bilingue basque/français :

- Les écoles d'Arbonne, Bassussary, et Bardos qui se positionnent respectivement en périphérie des secteurs de Biarritz, Bayonne et Bidache ;
- Les deux RPI de Méharin/Armendarits et de Béguios/Orègue/Masparraute/Arraute dans le secteur de Saint-Palais ;
- Les deux RPI de Charritte/Espès et de Viodos/Abense dans le secteur de Mauléon ;
- Les écoles de Bidart et Guéthary dans le secteur de Saint-Jean-de-Luz ;
- L'école d'Urt dans le secteur d'Hasparren.

c) Enfin, sept autres sites ne proposant pas à ce jour d'enseignement du basque selon le modèle à parité horaire sont localisés dans des communes où cette offre existe par ailleurs :

- Avec une couverture territoriale perfectible du point de vue de l'offre communale :
  - pour la ville de Saint-Jean-de-Luz où l'enseignement bilingue public est proposé sur un seul des quatre établissements existants ;
  - pour la ville d'Ustaritz où l'enseignement bilingue public est proposé dans la seule école de *Arrauntz*, qui comparativement aux deux autres écoles de la commune (*Centre* et *Héauritz*) est celle qui scolarise le moins d'élèves.
- Avec un réseau déjà dense d'établissements à proximité pour les écoles d'Hendaye *Plage* et Urrugne *Socoa*.

L'OPLB se propose de mener sur les différents secteurs décrits aux points 2a, 2b et 2c, un travail préparatoire en concertation avec l'Inspection d'Académie.

Il sera mené prioritairement pour la fin du mois de Décembre 2005 pour les sites repérés aux points 2a et 2b, et au cours de l'année 2006 pour les autres, selon la procédure suivante :

- ➔ L'OPLB sollicite les municipalités concernées pour leur soumettre la démarche (fin Octobre) ;
- ➔ Si accord favorable pour la poursuite de la démarche, l'OPLB et la municipalité définissent ensemble les modalités de recensement des familles désireuses d'inscrire leur enfant en section bilingue (parents d'élèves de classes très petites sections, petites sections, moyennes sections ou futurs parents d'élèves repérés désireux d'inscrire leur enfant en section bilingue). Après accord de l'autorité de tutelle, les responsables des circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré seront associés à la démarche. Les modalités de consultation des familles pourront varier selon le choix éventuel de la municipalité de privilégier la création d'une section bilingue supplémentaire sur tel site plutôt que tel autre (travail à mettre en œuvre au cours du mois de Novembre) ;
- ➔ Recueil des résultats et repérage avant la fin du mois de Décembre des sites réunissant les conditions pour une ouverture ;
- ➔ Soumettre une proposition de programmation d'ouvertures éventuelles :

- au début du mois de Janvier 2006 pour l'ensemble des sites où le travail aura pu être mené à terme → mise en œuvre à partir de la rentrée 2006 et suivantes selon les résultats obtenus ;
- à la fin de l'année 2006 pour les autres → mise en œuvre à partir de la rentrée 2007 et suivantes selon les résultats obtenus.

## **II. L'ENSEIGNEMENT PUBLIC SECONDAIRE : LES COLLEGES**

Les collèges publics du Pays Basque scolarisent un peu plus de 7 000 élèves dont 95% dans les classes d'enseignement général. Pour accueillir ces collégiens, l'enseignement public dispose d'un réseau de 17 établissements, répartis sur l'ensemble du territoire.

Du point de vue de l'enseignement du basque et en basque :

- Les classes d'enseignement bilingue scolarisent 425 élèves soit un peu plus d'une centaine environ par niveau. Cet enseignement est suivi à ce jour par environ 6% des collégiens ;
- Les classes d'enseignement du basque selon le modèle « option » scolarisent 562 élèves, soit un peu plus de 8% des collégiens du Pays Basque.

Dans le même temps, au sein des écoles primaires publiques, ces deux mêmes modèles pédagogiques scolarisent :

- 18% des élèves pour l'enseignement bilingue ;
- 7% des élèves pour l'enseignement « option ».

Cet écart important dans la proportion d'élèves suivant l'enseignement du basque et en basque entre le primaire et les collèges (respectivement 25% et 15% si l'on considère l'ensemble des deux modèles pédagogiques) s'explique de 3 manières :

- La montée en puissance progressive, à partir de la base, de l'enseignement bilingue basque/français dans l'enseignement primaire, produit mécaniquement ses effets de manière plus tardive sur les effectifs scolarisés en secondaire ;
- La continuité école-collège pour l'enseignement du basque n'est pas à ce jour assurée pour tous les établissements ;
- Les élèves scolarisés dans les filières d'enseignement du basque en primaire ne font pas tous le choix de poursuivre cet enseignement en collège même lorsque la continuité est assurée.

Parmi les élèves suivant un enseignement du basque et en basque, la répartition des élèves entre les deux modèles pédagogiques se renverse au bénéfice de celui où le nombre d'heures d'utilisation et d'apprentissage de la langue est le plus faible :

- En primaire, les élèves suivant un enseignement selon le modèle « bilingue à parité horaire » sont trois fois plus nombreux que ceux inscrits dans le modèle « option » ;
- En collège, les élèves suivant l'enseignement « option » représentent 57% des effectifs concernés.

Il convient de signaler que, à l'inverse du primaire, où l'ouverture d'une section bilingue sur un site se substitue à l'enseignement optionnel dans le cas où ce dernier était jusque-là proposé, dans l'enseignement

secondaire, les collèges continuent de proposer dans leur très grande majorité les deux modèles d'enseignement sur le même site.

**Dans le souci de rechercher la plus grande qualité possible dans l'apprentissage de la langue basque, il est aujourd'hui nécessaire de concentrer les efforts de manière prioritaire sur le renforcement de l'enseignement bilingue basque/français.**

Le volet qualitatif des travaux du diagnostic que l'Office Public poursuivra dans les semaines à venir permettra sans nul doute de disposer d'éclairages précis pour mieux apprécier les atouts et les améliorations possibles dans l'organisation de cet enseignement.

Il conviendra par exemple de travailler à un élargissement progressif de l'enseignement du basque à des matières non enseignées aujourd'hui ou de veiller à constituer des groupes-classes bien identifiés pour l'enseignement bilingue (sans regroupement d'élèves de deux niveaux différents, ou avec des élèves inscrits sur la filière optionnelle).

Une bonne lisibilité de l'enseignement bilingue basque/français au niveau du secondaire est d'autant plus importante qu'elle exerce également une influence sur l'attractivité de cette filière en amont, dans l'enseignement primaire.

Parallèlement à l'enseignement bilingue basque/français, l'enseignement optionnel peut opportunément compléter l'offre d'enseignement proposée par un établissement, à partir du moment où un nombre suffisant de familles souhaite pour leur enfant la poursuite ou le démarrage de l'apprentissage du basque selon cette formule.

Cet enseignement doit s'organiser distinctement de l'enseignement bilingue dans les établissements où les deux systèmes cohabitent, et être privilégié pour les collèges où l'enseignement bilingue n'a pas vocation à être organisé.

**Le souci de consolider prioritairement l'enseignement bilingue basque/français au sein de l'enseignement secondaire public a guidé la démarche décrite ci-après en termes de programmation pluriannuelle pour les 5 ans à venir.**

### **1) Garantir la continuité d'enseignement école-collège sur l'ensemble des secteurs géographiques**

Sur les 17 collèges publics du Pays Basque, 9 proposent déjà l'enseignement bilingue basque/français :

- Les collèges *Elhuyar* d'Hasparren, *Argia* de Mauleon, *Errobi* de Cambo, *La Citadelle* de Saint-Pied-de-Port, *Irandatx* d'Hendaye, *Ravel* et *Chantaco* de Saint-Jean-de-Luz assurent ainsi sur leur secteur respectif une continuité à l'enseignement primaire bilingue basque/français qui scolarise sur ces secteurs géographiques une proportion significative des élèves de l'enseignement public ;
- Sur les secteurs du BAB, l'enseignement bilingue basque/français est organisé au collège *Fal* de Biarritz et au collège *Marracq* de Bayonne.

Cet enseignement n'existe pas à ce jour dans les collèges de Bidache, *J. Pujo* de Baigorri, *Berard* de Saint-Palais, *Jaureguy* de Tardets, ainsi que dans les collèges *Rostand* de Biarritz, *Camus* de Bayonne, *Endarra* d'Anglet et *Barbusse* du Boucau ⇒ soit 8 établissements au total.

Par ailleurs, un nouveau collège est programmé à Saint-Pierre-d'Irube, avec une ouverture prévue à la rentrée 2008.

A l'examen de la situation propre à chacun des 8 établissements, on peut mettre en évidence les observations suivantes :

- Le collège *J. Pujo* de Baigorri est alimenté par un réseau d'écoles publiques dont la moitié suit un enseignement bilingue basque/français en primaire (ce pourcentage est même de 63% pour les seules classes maternelles).

La continuité n'est cependant pas assurée au niveau de ce collège. Ce dernier est un établissement de petite taille avec une classe par niveau. Pour autant les effectifs des promotions qui sortiront des écoles bilingues publiques du secteur dans les 5 ans qui viennent justifient dans cet établissement l'organisation d'un enseignement bilingue basque/français.

- Les collèges *Léon Berard* de Saint-Palais et *Jauregui* de Tardets se positionnent, à l'inverse de celui de Baigorri, dans des secteurs où l'enseignement bilingue public est caractérisé par une couverture territoriale plus faible que la moyenne des autres secteurs : 2 sites sur 14 pour le secteur de Saint-Palais, 1 site sur 6 pour le secteur de Tardets.

La situation devrait quantitativement évoluer rapidement dans un sens favorable sur le secteur de Saint-Palais, et le collège de Tardets recrute quant à lui de par sa localisation au-delà du seul réseau des écoles publiques.

L'absence de proposition d'un enseignement bilingue basque/français sur ces deux collèges reste handicapante pour la consolidation de l'enseignement bilingue dans les écoles primaires publiques du secteur.

- Sur les 3 secteurs du BAB, l'examen des effectifs qui sortiront des écoles bilingues publiques des 8 sites à ce jour existants en primaire fait apparaître un quasi doublement, dans les 4 ans qui viennent, du potentiel d'élèves bilingues pour les collèges du secteur.

Il paraît de ce fait logique et justifié de configurer à terme la structure de l'enseignement bilingue dans les collèges du BAB autour des 4 établissements suivants :

➤ 2 établissements proposant déjà cet enseignement :

- Une classe par niveau au collège *Fal* de Biarritz (en continuité des écoles bilingues publiques de Biarritz) ;
- Une classe par niveau au collège *Marracq* de Bayonne (en continuité des écoles bilingues publiques de Bayonne).

➤ 2 établissements ne le proposant pas :

- Une classe par niveau au collège *Endarra* d'Anglet (en continuité des écoles bilingues publiques d'Anglet) ;
- Une classe par niveau au futur collège de Saint-Pierre-d'Irube (en continuité des écoles bilingues publiques du canton de Saint-Pierre-d'Irube).

L'ouverture à *Endarra* est à envisager dès que possible sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

L'ouverture à Saint-Pierre-d'Irube est à envisager à la création de l'établissement sous réserve d'effectifs suffisants.

Dans les 5 ans qui viennent, aucune ouverture de section bilingue ne serait à envisager pour les collèges de *Camus* (Bayonne), *Bidache*, *Rostand* (Biarritz) et *Barbusse* (Boucau). La proposition d'un



enseignement du basque selon le système optionnel pourrait par contre opportunément s'y positionner si une demande suffisante le justifiait.

Compte tenu de ces éléments, l'OPLB se propose d'examiner la faisabilité d'une ouverture de classe bilingue dans les collèges de Baigorri, Tardets, Saint-Palais, *Enderarra* et Saint-Pierre-d'Irube (à sa création).

Pour les établissements de petite taille l'organisation d'un enseignement bilingue basque / français peut aussi s'envisager via des initiatives innovantes dans le cadre d'une mise en réseau de 2 établissements proches par exemple.

L'ensemble du dispositif se met en œuvre en concertation avec le Rectorat d'Académie, selon les principes suivants :

- Après accord de l'autorité de tutelle, les responsables des établissements scolaires sont associés à la démarche ;
- Selon les modalités ainsi définies, l'OPLB recense d'ici la fin de l'année 2005 (préalablement à l'ouverture pour ce qui concerne le collège de Saint-Pierre-d'Irube) les familles désireuses d'inscrire leur enfant en 6<sup>ème</sup> bilingue si elle venait à être créée, en s'appuyant sur le réseau des écoles primaires bilingues du secteur ;
- Selon les résultats, les ouvertures justifiées par une demande quantitativement suffisante sont proposées à partir de 2006 ou 2007 ;
- Si les effectifs s'avèrent insuffisants, ce travail de recensement est renouvelé chaque année à la même époque pour programmation éventuelle à la rentrée qui suit.

## **2) Accompagner le développement progressif de l'enseignement bilingue dans les collèges publics du Pays Basque**

Compte tenu du fait que les classes bilingues des collèges publics sont principalement alimentées par les écoles primaires publiques de leurs secteurs respectifs, l'examen des effectifs scolarisés dans les classes bilingues CE1, CE2, CM1 et CM2 permet d'anticiper l'évolution prévisible des entrées en 6<sup>ème</sup> de collège dans les 5 ans qui viennent.

L'analyse a été menée en prenant pour base les ratio CM2/6<sup>ème</sup> actuels qui s'avèrent très différents d'un secteur à l'autre :

- Rapport de 1 à 4 pour les collèges d'Hasparren et de Saint-Jean-de-Luz ;
- Rapport de 1 à 3 pour le collège de Saint-Jean-Pied-de-Port et les collèges du BAB ;
- Rapport de 1 à 2 pour le collège de Cambo ;
- Rapport de 2 à 3 pour les collèges de Hendaye et Mauléon.

On peut cependant estimer que ce ratio aura tendance à s'améliorer quelque peu dans les secteurs où il est faible au fur et à mesure d'une meilleure lisibilité de l'enseignement bilingue public de collège.

A la lecture des différents résultats, on peut établir les estimations suivantes pour les 5 ans qui viennent :

- Collège d'Hasparren : maintien d'une structure d'accueil d'une classe bilingue par niveau ;

- Collège de Mauléon : le potentiel de recrutement double à partir de la rentrée 2008, mais la structure actuelle d'une classe par niveau devrait permettre d'absorber cette augmentation ;
- Collège de Cambo : le potentiel de recrutement du collège doublera entre 2006 et 2009. Le passage à une structure à 2 classes sera certainement à envisager à partir de la rentrée 2009 ;
- Collège de Saint-Jean-Pied-de-Port : le potentiel de recrutement du collège doublera entre 2006 et 2009, mais à taux de passage CM2/6<sup>ème</sup> constant, la structure actuelle d'une classe par niveau devrait pouvoir absorber cette augmentation ;
- Collège d'Hendaye : le doublement du potentiel de recrutement du collège nécessitera probablement l'évolution vers une structure de 2 classes par niveau à partir de la rentrée 2008 ;
- Collèges de *Ravel* et *Chantaco* : l'augmentation du potentiel de recrutement de plus de 40 élèves pour les deux collèges luziens à partir de la rentrée 2008 nécessitera probablement le dédoublement de la structure d'accueil des deux collèges à cette date-là.

### **3) Projections en terme de postes**

De ces évolutions prévisibles, on peut établir une première estimation des moyens supplémentaires qu'il serait nécessaire d'affecter aux collèges publics du Pays Basque dans les années qui viennent pour la consolidation ou la création de sections d'enseignement bilingue.

L'élargissement de l'offre d'enseignement bilingue aux collèges de Tardets, Baigorri, Saint-Palais, Anglet *Endarra* et au futur collège de Saint-Pierre-d'Irube, et le dédoublement de tout ou partie des sections bilingues déjà existantes au sein des collèges de *Chantaco*, *Ravel*, *Irindatz* et *Errobi* nécessiteront avant concrétisation une mesure précise des effectifs concernés.

Il est donc difficile de prévoir par avance à quelle rentrée scolaire les effectifs scolarisés nécessiteront l'affectation de postes supplémentaires.

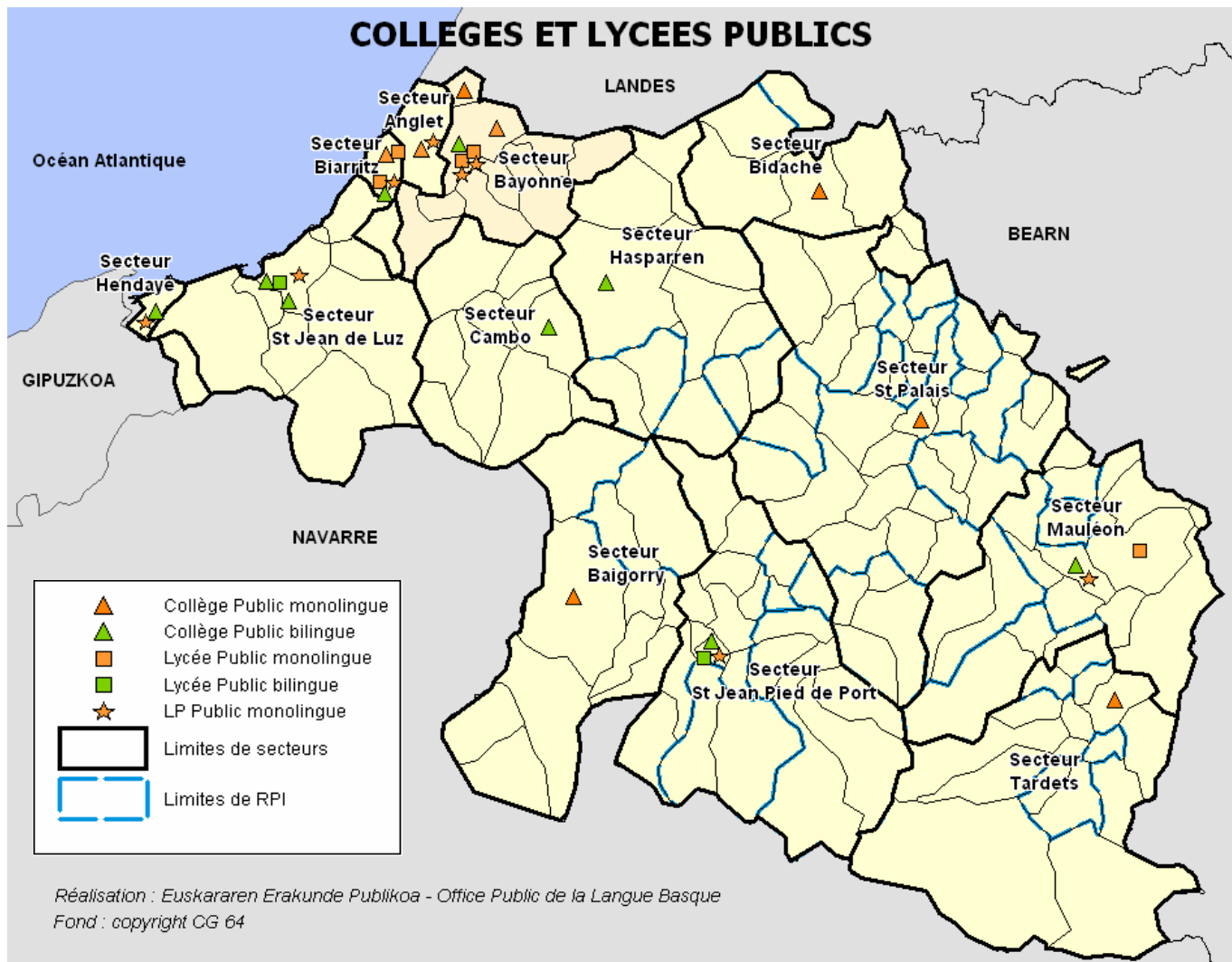
On peut cependant raisonnablement penser que le dispositif de consolidation et d'ouvertures nouvelles devrait se mettre en place dans les 6 ans qui viennent et que les heures nouvelles d'enseignement en langue basque (de 180 à 230 h) seront pourvues pour partie par octroi de moyens supplémentaires et pour partie par redéploiement de moyens déjà affectés aux collèges concernés.

Ces prévisions forcément approximatives nécessiteront d'être réactualisées chaque année au regard des ouvertures effectivement réalisées, mais elles présentent l'intérêt d'établir une mise en perspective des moyens en nombre d'enseignants de collèges à former pour les années qui viennent : soit 10 à 13 postes.

## **III. L'ENSEIGNEMENT PUBLIC SECONDAIRE : LES LYCEES**

L'enseignement secondaire proposé par les lycées publics du Pays Basque en matière d'enseignement du basque se caractérise par les éléments suivants :

- La possibilité de suivre un enseignement du basque et en basque n'est proposée qu'aux seuls élèves scolarisés dans les sections d'enseignement général ;
- Cette possibilité n'existe pas pour les 3 500 élèves scolarisés dans les filières d'enseignement technologique et professionnel.



- Sur les 6 lycées d'enseignement général, tous proposent un enseignement du basque selon le modèle « option », suivi par moins de 15 élèves par niveau (2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, Terminale) aux lycées *Malraux* de Biarritz, de Soule à Chéraute et de *Ravel* à Saint-Jean-de-Luz, et suivi respectivement par 18 et 27 élèves par niveau aux lycées *Cassin* de Bayonne et au lycée *de Navarre* de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Au total un peu plus de 200 lycéens suivent cet enseignement au Pays basque soit à peu près 6% des élèves scolarisés dans les classes d'enseignement général.

- Sur les 5 lycées d'enseignement général, deux proposent un enseignement du basque selon le modèle bilingue, suivi par 137 élèves :
  - soit 24 élèves par niveau au lycée *Ravel* de Saint-Jean-de-Luz
  - soit 21 élèves par niveau au lycée *de Navarre* à Saint-Jean-Pied-de-Port

La proportion des lycéens suivant l'enseignement du basque selon le modèle « à parité horaire » s'élève à 3% (le même ratio pour l'enseignement public est de 6% pour les collèges et de 18% pour les écoles primaires).

Compte tenu de ces éléments et pour les mêmes raisons, les orientations prioritaires esquissées pour les collèges, s'appliquent pour les lycées.

Il est donc avant tout prioritaire d'assurer une meilleure continuité d'enseignement pour tous les élèves engagés dans la filière d'enseignement bilingue jusqu'à la 3<sup>ème</sup> et qui souhaitent la poursuivre au lycée.

A terme, la structure d'enseignement bilingue basque/français dans les lycées publics du Pays Basque, se configurerait de manière stabilisée pour plusieurs années en s'organisant sur 3 pôles :

- Le lycée *Ravel* de Saint-Jean-de-Luz (alimenté par les collèges bilingues d'Hendaye et de Saint-Jean-de-Luz) qui, à partir de 2008, se structurerait progressivement sur 2 classes par niveau ;
- Le lycée *de Navarre* de Saint-Jean-Pied-de-Port qui pourrait consolider sa structure d'accueil en s'appuyant sur les collèges bilingues publics du Pays Basque intérieur existant ou à venir (cf point précédent) ;
- Le lycée *Cassin* de Bayonne qui garantirait, par l'ouverture d'un enseignement bilingue basque/français, une continuité d'enseignement aux collèges du BAB et aux élèves d'Hasparren et de Cambo qui pourraient trouver, par la création de ce 3<sup>ème</sup> pôle, un accès facilité à la poursuite de cet enseignement.

L'effectif scolarisé en moyenne par niveau pour l'ensemble des collèges publics bilingues du Pays Basque était de 106 élèves en 2004/2005.

Ce potentiel de scolarisation peut justifier dès la rentrée 2006, l'ouverture d'un 3<sup>ème</sup> pôle d'enseignement au lycée *Cassin* de Bayonne.

A l'instar de la démarche engagée pour les collèges l'OPLB se propose d'examiner la faisabilité d'une ouverture de classe bilingue au lycée *Cassin* en concertation avec le Rectorat selon la procédure suivante :

- ➔ Après accord de l'autorité de tutelle, les Chefs d'établissement sont associés à la démarche ;
- ➔ L'OPLB recense d'ici la fin de l'année 2005 les familles désireuses d'inscrire leur enfant en 2<sup>nde</sup> bilingue si elle venait à être créée, en s'appuyant sur le réseau des collèges publics bilingues du secteur ;
- ➔ Selon les résultats, l'ouverture justifiée par une demande quantitativement suffisante est proposée à partir de 2006 ;
- ➔ Si les effectifs s'avèrent insuffisants, ce travail de recensement est renouvelé chaque année à la même époque pour programmation éventuelle à la rentrée qui suit.

Par ailleurs, au cours de l'année 2006, l'OPLB se propose d'examiner en concertation avec le Rectorat la faisabilité de proposer un enseignement du basque selon le modèle optionnel dans ces établissements, et de la pérenniser dans les lycées d'enseignement général qui n'aurait pas vocation à ouvrir une section d'enseignement bilingue dans les années qui viennent (*Malraux*, Chéraute).

En terme de gestion pluriannuelle des moyens, l'ouverture d'une section bilingue au lycée *Cassin* et le dédoublement éventuel à partir de 2008 de la structure d'accueil du lycée *Ravel* nécessitent l'affectation de 18 à 24 heures d'enseignement pour chacun des lycées *Cassin* et *Ravel*

➔ soit 36 à 48 h (2 à 3 postes) à affecter à partir de la rentrée 2006 (à des rythmes annuels variables selon les dates d'ouverture des sections), soit par octroi de moyens supplémentaires, soit par redéploiement de moyens existants.



## 2. L'Enseignement Catholique

Le réseau de l'Enseignement Catholique en Pays Basque est organisé sur 82 sites d'enseignement :

- 55 sites pour l'enseignement primaire (51 écoles accueillant les élèves de la petite section au CM2 et 4 sites d'enseignement scolaire rassemblant en un même lieu une école maternelle et une école élémentaire administrativement dissociées) ;
- 19 collèges (dont 3 partagent une même direction avec un lycée localisé au même endroit) ;
- 8 lycées (un lycée professionnel, un lycée technologique et professionnel, 2 lycées général, technologique et professionnel, 2 lycée général et technologique, 2 lycée d'enseignement général).

L'ensemble des classes de l'Enseignement Catholique sont sous contrat d'association avec l'Etat qui salarie la totalité des enseignants (statut de droit public des enseignants privés sous contrat).

A ce titre, chaque établissement bénéficie de subventions de fonctionnement (forfait communal, forfaits d'externat...) versées par les pouvoirs publics et calculées de par la loi en référence au coût de revient d'un élève scolarisé dans l'enseignement public (pour l'organisation des enseignements exclusivement).

Le même cadre juridique vaut pour les écoles de l'Enseignement Catholique et pour celles fédérées au sein de Seaska, mais les modalités d'organisation sont propres à chacun des systèmes.

Les écoles de l'Enseignement Catholique sont juridiquement organisées sous forme d'association loi 1901, dénommé « organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique, l'OGEC » qui selon les cas peuvent gérer un ou plusieurs établissements. Les organismes sont fédérés au niveau départemental, régional et national.

Les associations de parents d'élèves (APEL) se structurent parallèlement aux échelons départementaux, régionaux et nationaux (Le territoire du Pays Basque faisant l'objet d'une organisation propre pour les parents d'élèves), mais de manière distincte des organisations de gestion. C'est une des différences notables avec le système mis en place pour les ikastola où les parents d'élèves sont également les gestionnaires.

Par ailleurs les orientations politiques sont débattues au sein des comités départementaux, régionaux et national de l'Enseignement Catholique regroupant les représentants des différents partenaires du système éducatif (parents, enseignants, Chefs d'établissement, organismes de gestion...) dont l'exécutif est confié à des directeurs diocésains nommés par les autorités ecclésiastiques.

Compte tenu de ce cadre, la problématique du développement et de la structuration de l'enseignement du basque et en basque se concrétise par les éléments suivants :

- Comme dans l'enseignement public, le développement de l'enseignement du basque et en basque se met en œuvre, depuis 1964 date de la création de la première classe bilingue, par ouverture progressive de sections bilingues au sein d'établissements déjà existantes. C'est donc un réseau d'établissements déjà organisé qui développe petit à petit en son sein une nouvelle filière d'enseignement en langue basque ;
- Les moyens affectés à l'enseignement du basque et en basque sont de fait contenus, sans être identifiés à la source, dans les enveloppes budgétaires fixées au niveau national pour l'enseignement privé sous contrat qui se déclinent ensuite au niveau régional et départemental. L'affectation entre les autorités académiques et les directions régionales et diocésaines de l'Enseignement Catholique,

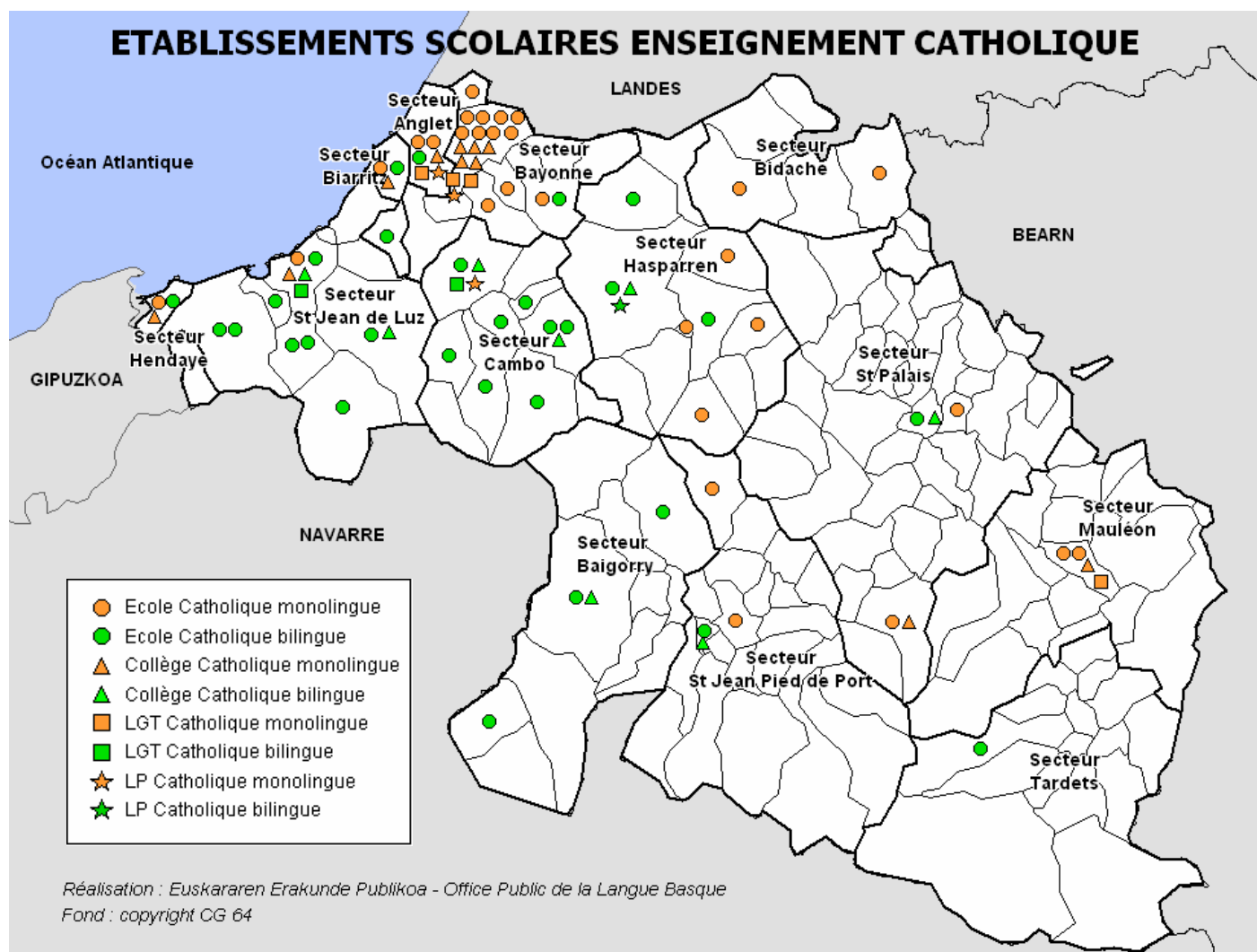
avant d'être notifiées par l'administration académique pour les postes et préfectorale pour la mise sous contrat des nouvelles classes.

**Il sera donc nécessaire en concertation avec l'Education Nationale et les responsables de l'enseignement catholique de définir les modalités d'articulation entre ce dispositif national se déclinant territorialement et les perspectives de structuration et de développement de la langue basque au sein de l'Enseignement Catholique relevant d'une problématique territoriale propre au Pays Basque.**

Concernant l'ouverture de nouvelles sections bilingues dans l'Enseignement Privé Sous Contrat, les décisions d'ouverture relèvent comme dans l'enseignement public du Rectorat.

En amont, revient aux responsables de l'Enseignement Catholique le soin de définir les orientations qu'ils souhaitent privilégier et de définir leurs souhaits d'ouverture à soumettre aux autorités académiques.

C'est pourquoi l'OPLB se propose de développer avec la Direction Diocésaine comme avec la Fédération Seaska, un partenariat actif sur l'enseignement du basque, respectueux des prérogatives et des responsabilités de chacun, afin de préparer au mieux les décisions en termes d'affectation des moyens. C'est dans cet esprit que l'OPLB, sur la base des éléments du diagnostic quantitatif produit en juillet 2005, a développé les analyses et pistes de réflexions suivantes à soumettre à la réflexion des autorités diocésaines et régionales de l'Enseignement Catholique.



## **I. L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE PRIMAIRE**

L'Enseignement Catholique primaire du Pays Basque est constitué d'un réseau de 55 sites d'enseignement.

L'examen de la répartition territoriale de ces sites met en exergue 2 caractéristiques majeures :

- ➔ 80% d'entre eux sont localisés sur la côte et la zone intermédiaire du Pays Basque. Pour la Soule et la Basse Navarre, l'Enseignement Catholique primaire est proposé sur 11 sites (sur ce même secteur du Pays Basque intérieur, il existe 46 sites d'enseignement public du 1<sup>er</sup> degré ;
- ➔ Du point de vue de l'enseignement du basque, la situation très contrastée entre les 3 secteurs du BAB et le reste du territoire justifie une approche différenciée.

### **1. Pays Basque hors BAB**

Sur l'ensemble du Pays Basque hors du BAB, les 2/3 des écoles primaires (23 sites sur 36) proposent déjà un enseignement bilingue basque/français (la proportion est de 41 sur 94 pour l'enseignement public sur le même secteur) :

- ➔ tous les sites des secteurs de Cambo et de Baigorri accueillent actuellement des élèves en filières bilingues de la petite section au CM2 :
  - 7 sur le secteur de Cambo
  - 3 sur le secteur de Baigorri (les plus âgés de l'école d'Ossès seront en CM2 à la rentrée 2008)
- ➔ 6 écoles sur 7 du secteur de « Saint-Jean-de-Luz » offrent un enseignement bilingue jusqu'au CM2 ;
- ➔ 1 des 2 écoles existantes pour chacun des secteurs d'Hendaye et de Mauléon-Tardets propose cet enseignement (au stade de CE1 pour l'école d'Alçay) ;
- ➔ 3 des 9 écoles existantes pour la zone Hasparren-Bidache (au stade du CE1 pour l'école d'Ayherre).

Sur l'ensemble des secteurs hors BAB, le nombre de sites ne proposant pas aujourd'hui cet enseignement bilingue basque/français s'élève à 13.

Si on applique la grille de lecture privilégiée pour l'enseignement public, on observe par ailleurs que sur ces 13 sites, 3 présentent des effectifs supérieurs à 20 élèves au niveau des classes maternelles :

- ➔ l'école *Ste-Marie-d'Urquijo* de Saint-Jean-de-Luz (dans cette commune, une autre école catholique propose par ailleurs l'enseignement bilingue) ;
- ➔ les écoles de Bardos et de Mauléon.

Les effectifs scolarisés dans ces établissements permettraient de réaliser plus facilement une ouverture de section bilingue, si un nombre suffisant de familles le sollicitaient.

Dans les 9 autres écoles qui ne proposent pas à ce jour cet enseignement (Labastide, Came, Hélette, Bonloc, Isturits, Saint-Jean-le-Vieux, Béhasque, Saint-Just-Ibarre), l'ouverture d'une section bilingue nécessiterait un choix majoritaire des parents concernés pour le suivi de cet enseignement.



## **2. BAB**

Sur les 3 secteurs du BAB, les 19 sites d'enseignement qui structurent l'offre de l'enseignement primaire catholique se répartissent de la manière suivante :

- 3 écoles à Anglet ;
- 1 école à Arbonne et 2 à Biarritz dans le secteur de Biarritz ;
- 8 écoles à Bayonne (dont 4 adossées à des collèges) ;
- 1 école à Boucau ;
- 4 écoles dans le canton de Saint-Pierre-d'Irube (2 à Mouguerre, 1 à Villefranque, 1 à Saint-Pierre-d'Irube).

Sur ces 19 établissements, 4 proposent à ce jour l'enseignement bilingue basque/français (la proportion est de 8 sites sur 51 pour l'enseignement public sur le même secteur) :

- 1 des 2 écoles de Mouguerre ;
- 1 des 2 écoles de Biarritz ;
- 1 des 3 écoles d'Anglet ;
- l'école d'Arbonne.

Compte tenu de la localisation de ces 4 écoles, et des effectifs scolarisés dans les autres, il paraît logique de privilégier la recherche de nouveaux sites éventuels parmi les écoles suivantes :

- les 8 écoles de Bayonne (dont aucune ne propose aujourd'hui l'enseignement du basque) ;
- les 3 écoles de Boucau, Villefranque et Saint-Pierre-d'Irube dont le potentiel de scolarisation en classe maternelle dépasse les 20 élèves.

## **3. Mode opératoire**

- **Le développement et la structuration de l'enseignement bilingue basque /français se mettra principalement en œuvre par la consolidation des sites déjà existants.**

L'accompagnement de cette évolution par l'affectation de postes supplémentaires à l'enseignement du basque (pour partie concomitante à la fermeture d'autres postes en français) constituera sans nul doute l'enjeu le plus important pour les rentrées à venir pour l'offre d'enseignement bilingue dans les écoles primaires de l'enseignement catholique.

**L'OPLB se propose d'établir pour la fin de l'année 2005, en concertation avec les représentants de l'Enseignement Catholique, une quantification estimative de ces évolutions prévisibles en termes d'affectation de postes (créations et redéploiement), sur l'ensemble des 27 sites bilingues aujourd'hui existants, soit la moitié des sites primaires de l'enseignement catholique.**

- Les projets éventuels d'ouverture de sections nouvelles qui seraient portés par les responsables de l'Enseignement Catholique sur ces secteurs ou d'autres, pourraient faire l'objet de partenariats avec l'Office Public de la Langue Basque, dans les phases préparatoires à la décision officielle d'ouverture par les autorités académiques.

Les modalités de ce partenariat, à identifier au cas par cas, pourraient porter sur les activités suivantes :

- repérage des sites éventuels ;
- participation à des réunions d'information ou de sensibilisation organisées par les établissements ou la Direction Diocésaine ;
- aides techniques diverses sur les aspects juridiques et financiers ;
- ...

Ce travail concerté dans les phases préparatoires dont le pilotage relèverait de la responsabilité de la Direction Diocésaine, facilitera sans nul doute une meilleure articulation des éventuels projets d'ouverture de classe ou de la filière avec la proposition de programmation pluriannuelle que l'Office Public réactualisera chaque année dans le respect du cadre juridique et réglementaire de la mission qui lui est confiée.

## **II. L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE SECONDAIRE : LES COLLEGES**

L'Enseignement Catholique qui scolarise 25% des élèves du Pays Basque au niveau des écoles primaires, voit ce même pourcentage passer à 40% pour les classes de collège.

Ce niveau d'inscription en classe de 6<sup>ème</sup> qui va largement au-delà du nombre de sortants CM2 des écoles primaires de l'Enseignement Catholique se vérifie à une exception près pour chacun des 19 collèges de l'Enseignement Catholique au regard de son bassin de recrutement.

Cet élément de contexte doit nécessairement être pris en compte dans l'analyse plus ciblée de l'enseignement du basque au sein des collèges de l'Enseignement Catholique.

A ce jour l'enseignement bilingue basque/français est proposé dans 8 des 19 collèges localisés en Pays Basque.

Ces mêmes établissements proposent également l'enseignement du basque selon le modèle « option » ainsi que 5 autres.

Enfin 6 établissements (les 5 collèges bayonnais et le collège de Saint-Just-Ibarre) ne proposent pas d'enseignement du basque, qu'il s'agisse du modèle « à parité horaire » ou du modèle « option ».

Dans les collèges de l'Enseignement Catholique :

- les classes d'enseignement bilingue scolarisent 374 élèves qui correspondent à un peu plus de 7% des collégiens de l'Enseignement Catholique ;
- 516 élèves soit 10% de l'ensemble suivent un enseignement du basque selon le modèle « option ».

Dans le même temps, au sein des écoles catholique primaires, ces deux modèles pédagogiques scolarisent :

- 24,5% des élèves pour l'enseignement bilingue ;
- 2% des élèves pour l'enseignement option.

Les observations repérées pour l'enseignement public se vérifient également pour l'enseignement catholique :

- diminution forte de la proportion d'élèves suivant un enseignement du basque et en basque entre le primaire et le collège (de 26,5% à 17% si l'on considère l'ensemble des 2 modèles pédagogiques) ;
- inversion du poids relatif des modèles d'enseignement du basque au profit du modèle d'enseignement par option au niveau du collège.

La similitude des analyses pour les deux filières de l'enseignement public et de l'Enseignement Catholique conduit l'OPLB à privilégier, pour les mêmes raisons, la consolidation du modèle d'enseignement bilingue basque/français au sein des collèges de l'Enseignement Catholique comme pour les collèges de l'enseignement public.

### **La continuité école/collège pour l'enseignement bilingue basque/français**

La continuité école/collège pour l'enseignement bilingue basque/français est aujourd'hui assurée pour les secteurs d'Hasparren, Saint-Jean-Pied-de-Port, Cambo, Saint-Jean-de-Luz et Saint-Palais.

Sur le secteur d'Hendaye, l'Enseignement Catholique dispose d'un collège et de 2 écoles dont l'une propose l'enseignement bilingue basque/français. Ses effectifs, très variables d'une année sur l'autre, semblent se maintenir dans le temps autour d'une dizaine d'élèves en moyenne par an.

Sur le secteur de Mauléon-Tardets, l'Enseignement Catholique dispose d'un collège et de 2 écoles situées pour l'une à Mauléon, pour l'autre à Alcay dans le canton de Tardets. Cette dernière, qui scolarise une vingtaine d'élèves sur l'ensemble du cycle primaire, propose un enseignement bilingue basque/français (les élèves les plus âgés qui le suivent ont atteint le stade du CE1). L'ouverture d'une section bilingue basque/français au collège de Mauléon ne semblera réellement se justifier que si elle est précédée de la mise en place de ce même enseignement en primaire dans l'école de la ville.

Sur le BAB, le renforcement de l'enseignement bilingue basque/français dans les collèges de l'enseignement catholique devra également s'appuyer sur la consolidation de cet enseignement au sein des écoles primaires du secteur.

A court terme, compte tenu du fait que sur les 4 écoles primaires proposant un enseignement du basque, 3 sont localisées sur la partie ouest de l'agglomération (Arbonne, Biarritz *Ste-Marie* et Anglet *Stella-Maris*), il conviendrait de privilégier la recherche d'une continuité d'enseignement sur les collèges de Biarritz ou d'Anglet.

Concernant les collèges bayonnais, l'augmentation du nombre de sites proposant l'enseignement bilingue sur les communes de Bayonne, Boucau, Saint-Pierre-d'Irube et Villefranque apparaît comme un préalable nécessaire à la mise en perspective durable d'une ou 2 sections d'enseignement bilingue dans le secondaire.

## **La mise en perspective des classes bilingues basque/français**

La situation des collèges *Ursuya* d'Hasparren, *Mayorga* de Saint-Jean-Pied-de-Port, *Bil-Etxea* de Baigorri, *Etchecopar* de Saint-Palais est assez comparable :

- les 4 établissements proposent un enseignement bilingue basque/français, à partir d'un potentiel de recrutement sur leurs secteurs respectifs qui était jusqu'à ce jour relativement modeste ;
- les sortants des classes CM2 des écoles bilingues catholiques de leur zone de recrutement ayant tendance à se maintenir ou à augmenter dans les 4 à 5 années à venir, ces 4 établissements devraient pérenniser leur offre d'enseignement bilingue et de l'organiser durablement sur une classe par niveau (structure déjà existante) ;
- pour autant, cette offre d'enseignement en sera d'autant plus consolidée si l'enseignement bilingue basque/français organisée dans les collèges d'Hasparren, Saint-Palais et Saint-Jean-Pied-de-Port pouvait également s'appuyer un réseau d'écoles bilingues plus étoffé au sein même de l'enseignement catholique (1 école sur 3 pour les secteurs de Saint-Palais et Saint-Jean-Pied-de-Port, 3 écoles sur 8 pour le secteur Hasparren/Bidache).

Sur le secteur de Cambo (qui présente la particularité au niveau de l'Enseignement Catholique de proposer un enseignement bilingue basque/français sur la totalité des écoles, collèges et lycée localisés dans le secteur) :

- les 2 collèges de Cambo et d'Ustaritz peuvent également anticiper un renforcement de leur enseignement bilingue compte tenu de la progression prévisible (+60%) des effectifs qui quitteraient le CM2 des classes bilingues du secteur dans les 4 ans qui viennent ;
- le dédoublement de la structure d'accueil au collège *St-Michel* de Cambo (25 élèves en moyenne par classes à ce jour) sera probablement à prévoir à partir de la rentrée 2008 ou 2009, sans mettre en péril celle d'Ustaritz qui devrait se stabiliser sur une classe par niveau.

Sur le secteur de Saint-Jean-de-Luz, les 2 collèges *Arretxea* de Saint-Pée-sur-Nivelle et *Ste-Marie* à Saint-Jean-de-Luz devraient également renforcer leur offre d'enseignement bilingue basque/français dans les années qui viennent : les effectifs quittant la classe de CM2 des écoles bilingues catholiques du secteur augmenteront de 50% en 4 ans, rendant certainement nécessaire la création d'une 3ème classe par niveau à partir de la rentrée 2007 (soit par dédoublement de la structure de *Ste-Marie*, soit par la mise en place de la filière sur le collège *St-Thomas-d'Aquin*).

La création de 2 sections bilingues (une au collège d'Hendaye et une sur Biarritz ou Anglet) et le dédoublement des structures d'accueil sur Cambo et Saint-Jean-de-Luz génèreraient, dans les 5 à 6 années qui viennent, l'affectation de 72 à 108 h supplémentaires à l'enseignement du basque (soit l'équivalent de 4 à 6 postes).

### **III. L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE SECONDAIRE : LES LYCEES**

Les 8 lycées de l'enseignement catholique scolarisent 3192 élèves, soit 30% de l'ensemble des lycéens du Pays Basque.

Sur les 8 lycées :

- 3 proposent l'enseignement bilingue basque/français (*St-Thomas-d'Aquin* de Saint-Jean-de-Luz, *St-Joseph* à Hasparren et *St-Joseph* à Ustaritz) ;
- ces 3 établissements organisent également parallèlement un enseignement du basque selon le modèle « option » que proposent aussi les lycée *Largenté* et *Villa-Pia* de Bayonne et le lycée *St-François* de Mauléon ;
- les lycées *Le Guichot* à Bayonne et *Ste-Anne* d'Anglet ne proposent quant à eux aucun enseignement du basque ;
- le lycée *St-Joseph* d'Hasparren est le seul lycée du Pays Basque ayant expérimenté l'organisation d'un enseignement bilingue dans les filières professionnelles.

Au niveau de l'enseignement général, le dispositif actuellement proposé par l'enseignement catholique semble correspondre aux besoins du moment :

- les 2 lycées proposant l'enseignement bilingue basque/français sont en effet situés sur les 2 secteurs, qui présentent le plus fort potentiel de scolarisation en enseignement du basque : le lycée *St-Joseph* d'Ustaritz qui peut s'appuyer sur la proximité des deux collèges bilingues du secteur (Ustaritz et Cambo) et le lycée *St-Thomas-d'Aquin* de Saint-Jean-de-Luz également alimenté par 2 collèges sur son secteur (*Ste-Marie* et *Arretxea* à Saint-Pée-sur-Nivelle) ;
- ces 2 lycées devraient également bénéficier dans leur recrutement futur du renforcement de l'enseignement bilingue prévisible au niveau des collèges de Cambo et de Saint-Jean-de-Luz, et continuer à assurer une continuité aux autres collèges du Pays Basque intérieur proposant aujourd'hui cet enseignement ;
- la mise en place d'une filière d'un enseignement bilingue dans l'un des lycées du secteur BAB ne peut raisonnablement pas s'envisager sans la structuration préalable de cet enseignement en collège ;
- dans l'attente la consolidation du modèle « optionnel » peut constituer comme dans l'enseignement public, l'objectif à privilégier pour tous les établissements n'ayant pas vocation dans les années qui viennent à organiser un enseignement bilingue basque/français.

### 3. La Fédération Seaska

Depuis la création de la 1<sup>ère</sup> ikastola en 1969, les écoles regroupées au sein de la Fédération Seaska ont, au fil des ans, étoffé leur offre d'enseignement par ouverture progressive de nouveaux sites.

Le réseau est aujourd'hui constitué de 24 établissements :

- 3 ikastola accueillant les élèves en classes maternelles : Ascain, Saint-Pierre-d'Irube et Alos ;
- 3 ikastola accueillant les élèves en classes maternelles et au-delà, sans assurer à ce jour, de par leur création récente, la totalité du cycle primaire (jusqu'au CP à Anglet, jusqu'au CE2 à Sare et jusqu'au CM1 à Urrugne) ;
- 14 ikastola accueillant les élèves en classes maternelles et élémentaires jusqu'au CM2 : Hendaye, Saint-Pée-sur-Nivelle, Saint-Jean-de-Luz, Biarritz, Bayonne (2), Ustaritz, Cambo, Hasparren, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais, Ostabat et Mauléon ;
- 3 collèges localisés à Cambo, Ciboure et Saint-Just-Ibarre ;
- 1 lycée localisé à Bayonne.

La totalité des classes primaires et secondaires des écoles de la Fédération Seaska sont sous contrat d'association avec l'état.

A ce titre, chaque établissement, juridiquement structuré sous forme d'association loi 1901 à laquelle adhèrent les parents d'élèves scolarisés dans ce même établissement, bénéficie de subventions de fonctionnement (forfait communal, forfaits d'externat...) versées par les pouvoirs publics et calculées de par la loi en référence au coût de revient d'un élève scolarisé dans l'enseignement public (pour l'organisation des enseignements exclusivement).

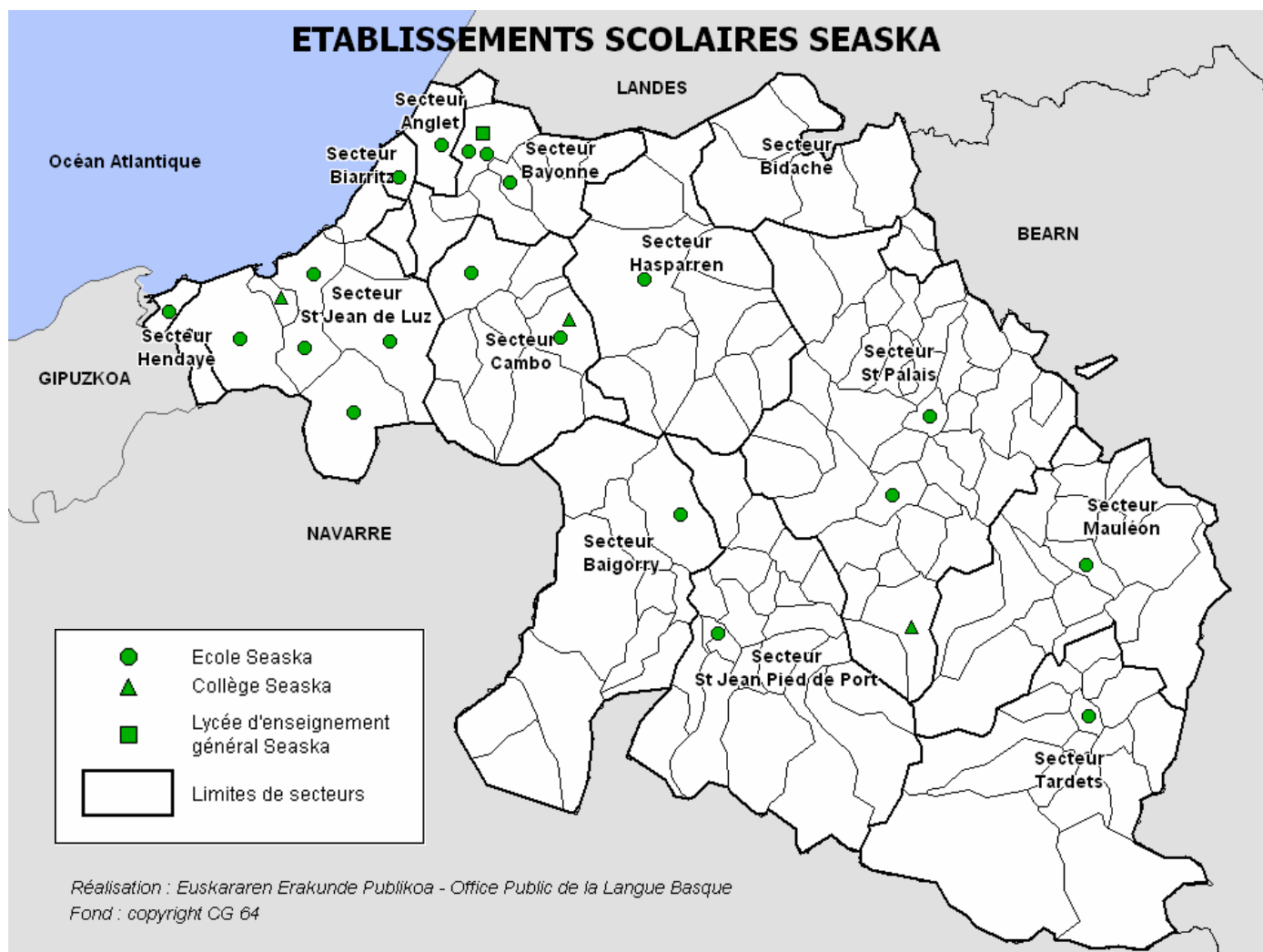
Par ailleurs, le contrat d'association avec l'Etat se caractérise également pour Seaska, comme pour l'Enseignement Catholique par le fait que tous les enseignants du primaire et du secondaire sont salariés par l'Education Nationale (Statut de droit public des maîtres de l'enseignement privé sous contrat).

Le développement de l'enseignement en basque dispensé au sein de la filière « immersion » passera en partie, comme pour les écoles proposant un enseignement bilingue basque français dans l'enseignement public ou dans l'enseignement catholique, par l'augmentation des effectifs scolarisés sur les sites, déjà ouverts. Par contre, à l'inverse des écoles bilingues de l'enseignement public et de l'Enseignement Catholique dont la carte des enseignements peut s'enrichir par l'ouverture de nouvelles classes bilingues au sein d'établissements déjà existants, la densification territoriale de l'offre pour Seaska nécessite la création ex nihilo de nouveaux établissements (pouvant juridiquement fonctionner les 1<sup>ères</sup> années sous un statut d'annexe d'établissements existants) dont l'initiative revient, en premier lieu, aux parents d'élèves.

Du point de vue de la couverture territoriale, il existe au moins une ikastola sur 12 des 13 secteurs géographiques retenus dans cette analyse :

- 5 sur le secteur de Saint-Jean-de-Luz ;
- 3 sur le secteur de Bayonne ;
- 2 sur le secteur de Cambo et le secteur de Saint-Palais ;

- ➔ 1 sur les secteurs d'Hendaye, Anglet, Biarritz, Baigorry, Saint-Jean-Pied-de-Port, Hasparren, Tardets et Mauléon ;
- ➔ Pas d'ikastola sur le secteur de Bidache.



Les projets éventuels d'ouverture de sections nouvelles qui seraient portés par les responsables de la Fédération Seaska sur ces secteurs ou d'autres, pourraient faire l'objet de partenariat avec l'Office Public de la Langue Basque, dans les phases préparatoires à la décision officielle d'ouverture par les autorités académiques.

Les modalités de ce partenariat, à identifier au cas par cas, pourraient porter sur les activités suivantes :

- ➔ repérage des sites éventuels ;
- ➔ participation à des réunions d'information ou de sensibilisation organisées par les établissements ou les responsables de Seaska ;
- ➔ aides techniques diverses sur les aspects juridiques et financiers ;
- ➔ ...

Ce travail concerté dans les phases préparatoires dont le pilotage relèverait de la responsabilité des responsables de Seaska, facilitera sans nul doute une meilleure articulation des éventuels projets d'ouverture de classe ou de la filière avec la proposition de programmation pluriannuelle que l'Office Public réactualisera chaque année dans le respect du cadre juridique et réglementaire de la mission qui lui est confiée.

## **I. PROJECTIONS POUR L'OFFRE DEJA EXISTANTE AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

Parallèlement aux réflexions à mener concernant l'ouverture de nouveaux sites, il est possible d'élaborer quelques scénarios d'évolution de la structure d'enseignement aujourd'hui proposé par le réseau des ikastola.

L'examen des effectifs par classe, aujourd'hui scolarisés au sein des ikastola met en évidence un certain nombre de caractéristiques :

- Les élèves démarrant leur cycle en petite section le suivent dans la très grande majorité des cas jusqu'au CM2 (y compris au niveau du passage Grande Section / Cours Préparatoire où le taux de passage pour les années 2004 et 2005 est pratiquement de 100% en moyenne pour l'ensemble des ikastola) → 1% d'érosion dans les effectifs d'une année sur l'autre ;
- Les effectifs scolarisés en Petite Section de Maternelle ont tendance à augmenter (avec des variations d'une année sur l'autre et d'une ikastola à l'autre) en moyenne de 6 élèves par an pour l'ensemble des ikastola depuis 4 ans (structuration sur 20 sites).

Compte tenu de ces éléments, on peut estimer à environ 180 le nombre d'élèves supplémentaires que le réseau des 20 ikastola aujourd'hui en fonctionnement aura à scolariser dans les 5 années qui viennent (de la rentrée 2006 à la rentrée 2010), avec 2 « pics » prévisibles en 2006 et en 2008.

Afin de traduire cette augmentation prévisible des effectifs en nombre de postes supplémentaires nécessaires à leur scolarisation, il serait au préalable nécessaire de définir une règle de calcul pour l'affectation annuelle des postes.

En effet, pour l'enseignement secondaire, le Rectorat a défini une grille de calcul d'une dotation théorique permettant de calibrer les besoins en heures des établissements, selon des critères précis tenant compte des besoins spécifiques liés à l'enseignement du basque et en basque.

Une approche similaire pourrait être mise en place pour l'enseignement primaire organisé par la Fédération Seaska.

Dans le souci d'anticiper au mieux les besoins en terme de postes et de disposer d'un outil de travail commun facilitant les discussions préparatoires aux différentes rentrées, il serait extrêmement utile d'élaborer en concertation avec les partenaires concernés une grille de calcul référence pour la définition du nombre de postes nécessaires au fonctionnement des différentes ikastola.

Cet outil consisterait à fixer des critères d'affectation des postes, établissement par établissement tenant compte des taux d'encadrement appliqués par ailleurs mais adaptés aux particularités du système pédagogique pratiqué au sein des ikastola :

Quelles modalités d'organisation pédagogique pour les classes maternelles pratiquant l'immersion totale en langue basque ? Quelles modalités d'organisation pour l'enseignement progressif du français à partir du CP (de 3h à 8h) ? Quelles contraintes induites par ce double enseignement dans la définition des services des enseignants ? Quelles contraintes induites par le maillage territorial sur des sites de petite taille ?

**L'élaboration d'un tel outil pourrait aboutir à la formalisation d'un accord entre la Fédération Seaska et l'Education Nationale et constituer une grille de lecture commune qui faciliterait les discussions préparatoires aux différentes rentrées scolaires. L'OPLB se propose d'organiser et d'animer une première concertation avec les partenaires désignés par l'inspecteur d'académie et Seaska pour travailler dès que possible à la mise en œuvre de cet outil en essayant de finaliser la démarche, si accord des partenaires avant la préparation de la rentrée 2006.**



## **II. PROJECTIONS POUR L'OFFRE DEJA EXISTANTE AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

Les quatre établissements secondaires de la Fédération Seaska sont à ce jour dotés depuis la rentrée 2005 d'une DGH (Dotation Globale Horaire) de 1 160 h (ce qui correspond en équivalent-poste, à une soixantaine d'enseignants environ) :

- 323h pour le collège *Xalbador* de Cambo ;
- 325h pour le collège *Larzabal* de Ciboure ;
- 192h pour le collège *Erdozaintzi* de Saint-Just-Ibarre ;
- 320h pour le lycée *Etxepare* de Bayonne.

Les dotations horaires (qui ont augmenté de 60 h à la rentrée 2005) permettent à ces quatre établissements de fonctionner selon les structures suivantes :

- 200 élèves répartis au collège *Xalbador* de Cambo : 3 classes en 6<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup>, 2 classes en 5<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup>  
→ soit 20 élèves par classe en moyenne (de 19 à 23 selon les niveaux)
- 188 élèves répartis sur 9 classes au collège *Larzabal* de Ciboure : 3 classes en 5<sup>ième</sup>, 2 classes en 6<sup>ième</sup>, 4<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup>  
→ soit 21 élèves par classe en moyenne (de 16 à 26 selon les niveaux)
- 123 élèves répartis sur 6 classes au collège *Erdozaintzi* de Saint-Just-Ibarre : 2 classes en 6<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup>, 1 classe en 5<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup>  
→ soit 20 élèves par classe en moyenne (de 18 à 26 selon les niveaux)
- 172 élèves répartis sur 9 classes au lycée *Etxepare* de Bayonne : 3 classes en seconde, 1 classe pour chaque série S, L, ES de 1<sup>ière</sup>, une classe pour chaque série de Terminale  
→ soit 19 élèves par classe en moyenne (de 12 à 26 selon les niveaux)

La projection esquissée pour les 20 établissements primaires peut être établie avec plus de précisions pour l'enseignement secondaire. En effet, les trois collèges de SEASKA sont essentiellement alimentés par les élèves scolarisés au sein des ikastola primaires et le lycée par les collèges déjà regroupés au sein de la Fédération.

L'examen des effectifs scolarisés ces dernières années permet d'établir un certain nombre d'hypothèses assez fiables :

- Ratio 6<sup>ième</sup> de l'année n / CM2 de l'année n-1 : aux alentours de 90% ;
- Ratio 2<sup>nde</sup> de l'année n / 3<sup>ème</sup> de l'année n-1 : à 63% (moyenne des 2 dernières années) ;
- Orientation fin de seconde estimée à 44% vers le Bac S et à 28% vers les Bacs L et ES.

Compte tenu par ailleurs des informations connues sur la répartition des entrants en 6<sup>ième</sup> selon les ikastola d'origine, on peut prévoir pour les cinq années qui viennent :

➤ **Une augmentation d'une quarantaine d'élèves pour le collège *Xalbador* d'ici 2010**

L'augmentation se présente régulière mais limitée à quelques élèves par an d'ici 2009. La structure actuelle à 10 classes est à même d'absorber cette augmentation jusqu'à cette date.

La stricte application du seuil de division à 28 élèves fixé par le Rectorat nécessiterait selon cette projection l'ouverture d'une 11<sup>ème</sup> classe et donc l'octroi de moyens supplémentaires à la rentrée 2010.

➤ **Une augmentation d'une vingtaine d'élèves pour le collège *Erdozaintzi* d'ici 2010**

Dans ce cas, l'augmentation des effectifs justifierait compte tenu de l'application du seuil de division, l'évolution progressive de la structure du collège vers une organisation sur 8 classes (2 classes par niveau) : une 7<sup>ème</sup> classe à la rentrée 2006 et une 8<sup>ème</sup> classe à la rentrée 2008.

Au-delà de 2008, la structure à 8 classes serait à même d'accueillir sur plusieurs années, les effectifs prévisibles.

➤ **Une augmentation d'une dizaine d'élèves pour le collège *Larzabal* d'ici 2010**

Dans ce cas, la structure actuelle à 9 classes est suffisante pour accueillir les effectifs prévisibles d'ici 2010. Un tassement à partir de 2008 pourrait poser la question de la fermeture d'une classe, compte tenu du seuil de division aujourd'hui en vigueur.

➤ **Une augmentation de 90 élèves environ pour le lycée *Etxepare* de Bayonne d'ici 2010**

L'augmentation prévisible d'une trentaine d'élèves d'ici 2007 peut être absorbée par la structure actuelle de l'établissement organisée autour de 9 classes.

L'application du seuil de division fixé par le Rectorat à 35 élèves en lycée nécessite la création d'une 10<sup>ème</sup> classe à la rentrée 2008 et d'une 11<sup>ème</sup> classe à la rentrée 2009.

Au-delà de cette date, la structure à 11 classes serait à même d'accueillir les effectifs prévisibles pour plusieurs années.

**Compte tenu de ces projections, on peut estimer, pour les 5 à 6 années qui viennent, un besoin en moyens horaires supplémentaires de 120 à 160 h, soit l'équivalent de 6 à 9 postes, pour permettre au réseau des 4 établissements secondaires de Seaska d'absorber une croissance probable d'effectifs aux environs de 160 élèves d'ici 2010.**

**Ces prévisions nécessitent bien entendu d'être réexaminées chaque année au regard de la réalité des effectifs inscrits, des éventuelles évolutions dans le taux de passage CM2/6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>/2<sup>nde</sup>, des orientations fin seconde et de tous les autres critères relatifs à la qualité des enseignements dispensés.**

**Mais cette première projection présente l'intérêt de fixer le cadre d'une évolution probable qui peut permettre d'anticiper les décisions à prendre en matière d'affectation des moyens, de formation et de recrutement des maîtres et d'organisation des établissements.**